Jean Robin

LE LIVRE NOIR DE L'ISLAM

Massacres, esclavage, terrorisme, racisme, inégalité, pauvreté, etc.

TATAMIS

Jean Robin

Le livre noir de l’islam

Editions Tatamis

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l’auteur ou de ses ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Table des matières

Génocides 11
- 80 millions d’hindous tués en 500 ans 13
- L’esclavage génocidaire 22
- Le génocide arménien 28
- 1914-1918 : Génocide contre les Assyriens de Turquie 31
- 1919-1923 : Génocide contre les Grecs Pontiques 36
- 1964-1965 : Génocide contre les Chinois communistes en Indonésie 39
- Génocide contre les Papous 42
- 1971 : Génocide contre les Bengalis au Bangladesh 45
- 1975 à 1999, indépendance en 2002 : Génocide contre les Timorais 48
- 1988 Le génocide kurde par Saddam Hussein 50
- 1983-aujourd'hui : Génocide des peuples noirs et non-musulmans au Soudan 52
- La partition de 1947 entre l’Inde et le Pakistan 54

Barbarie 57
- Les crimes d’honneur 57
- Amputation des mains et pieds 60
- Jets d’acide au visage 60
- L’excision 62
- Lapidation des femmes adultères 63
- Pédophilie 64
- Conversions forcées 65
- Les barbaresques 66
- Les croisades 70
- La guerre civile en Algérie 73
- Pèlerins qui meurent à la Mecque 77

Intolérance religieuse 80
- Christianophobie 80
- Dhimmitude 92
- Interdiction du blasphème 94
- Interdiction de l’athéisme 95

Terrorisme 97

11 septembre 2001 97
Yasser Arafat : terroriste et escroc 100
Le Hamas, mouvement terroriste financé par l'Iran 105
Le Hezbollah, mouvement terroriste financé par l'Iran 107
AQMI 108
Les attentats suicide (le martyre) 110
Anti-culture 115
Le manque de recherche dans le monde arabe 115
Peu de liberté d'expression 116
La faiblesse des traductions en arabe 116
Destruction de la culture 119
Contexte religieux 119
Afghanistan 119
Maroc 120
Bangladesh 121
Maghreb 122
Mali 127
Kosovo 128
Égypte 129
Inde 129
Antisémitisme, homophobie, sexisme, etc. 131
La haine antisémite, homophobe, sexiste, anti-occidentale etc. dans les médias arabes et iraniens 131
Pamphlets antisémites en tête des ventes dans le monde arabo-musulman 145
Mein Kampf, le Protocole des sages de Sion best sellers 145
L'hostilité juive envers le Christ et les Chrétiens 145
L'alliance de l'islam avec les totalitarismes 147
Alliance avec le nazisme 147
Alliance avec le communisme 157
Venezuela - Alliance communisme-islamisme 158
Algérie 161
Alliance avec le fascisme 162
Conclusion 164
270 millions de morts dus à l'islam 164
Annexes : 57 pays musulmans, très peu de démocraties 166
Afghanistan 168

Albanie 169
Algérie 170
Arabie Saoudite 171
Azerbaïdjan 172
Bahreïn 173
Bangladesh 174
Bénin 175
Brunei 175
Burkina Faso 176
Cameroun 176
Comores 177
Côte d'Ivoire 177
Djibouti 178
Égypte 180
Émirats arabes unis 181
Gabon 183
Gambie 184
Guinée-Bissau 184
Guinée 186
Guyana 186
Indonésie 187
Irak 188
Iran 189
Jordanie 193
Kazakhstan 194
Kirghizistan 195
Koweït 196
Liban 197
Libye 198
Malaisie 199
Maldives 201
Mali 202
Maroc 203
Mauritanie 205
Mozambique 206
Niger 206
Nigeria 208

Oman 210
Ouganda 211
Ouzbékistan 212
Palestine 213
Pakistan 213
Qatar 214
Sénégal 215
Sierra Leone 216
Somalie 216
Soudan 218
Suriname 219
Syrie (suspendue temporairement de l’OCI) 220
Tadjikistan 221
Tchad 222
Togo 223
Tunisie 224
Turkménistan 225
Turquie 226
Yemen 226

Introduction

L’islam est une religion nouvelle en Europe, et en moins de trente ans des termes comme ayatollah, minaret, hallal, mosquée ou encore coran se sont imposés dans l’espace public alors qu’ils étaient totalement inconnus. Les médias, les politiques, et les intellectuels sont contraints d’évoquer les changements, pour ne pas dire les bouleversements que l’islam entraîne dans nos sociétés occidentales, qui lui sont si différentes.

Cette nouveauté ne doit pas cacher que l’islam est une vieille religion, qui a plus de 1400 ans, pendant lesquels il s’est passé beaucoup de choses, bonnes et moins bonnes, sur tous les continents où l’islam s’est installé, de gré ou de force.

Le but de ce livre est de faire la lumière sur les zones d’ombre de l’islam, qui est aussi un système politique conquérant, et qui est responsable de très nombreux désastres humains. Comme pour le livre noir de la gauche, l’auteur regroupe des centaines de sources permettant d’être irréprochable dans son approche factuelle, journalistique et historique.

Le lecteur sera souvent surpris par des aspects de l’histoire dont il n’a jamais entendu parler, et se verra parfois confirmé dans les informations qu’il avait sur des sujets moins méconnus.

Génocides

80 millions d’hindous tués en 500 ans

« M. Elst commence par rappeler que Nehru, le premier leader de l'Inde indépendante, était un grand admirateur de l'URSS. C'est lui d'ailleurs qui initia l'étatisation de l'Inde sur le modèle soviétique, suivi en cela par sa fille Indira, qui plus tard nationalisa toutes les banques. Pendant longtemps, l'Inde suivra aveuglement sa politique pro-soviétique, qui par exemple faisait des Juifs les oppresseurs et des Arabes les opprimés ; c'est pourquoi New Delhi n'aura pas de relations diplomatiques avec Israël pendant 47 ans. Sous l'impulsion de Nehru, trois générations d'historiens et d'intellectuels indiens marxistes s'efforceront de persuader leurs compatriotes (et le reste du monde) qu'il n'y a jamais eu de génocide musulman sur la personne des Hindous, alors que de nombreux historiens, tels Alain Daniélou, Will Durant, Sitaram Goel, ou Konraad Elst ont toujours affirmé le contraire. Le Professeur K.S. Lal dans son livre « La croissance de la population musulmane en Inde », affirme par exemple qu'entre les seules années 1000 à 1525, 80 millions d'Hindous furent tués directement et indirectement (famines et autres calamités naturelles engendrées par la guerre) par les musulmans. Ils leur apprendront également à haïr le système des castes et à ridiculiser tout ce qui est hindou, même si pour beaucoup d'indianistes, l'Hindouisme constitue le génie particulier de l'Inde. Écoutez ce qu'en dit Alain Daniélou dans son « Histoire de l'Inde » (Fayard) : « Le Congrès, dont la plupart des journaux étaient de langue anglaise, présenta les partis hindous (dont le Jana Sangha, l'ancêtre du Bharata Janata Party) comme barbares, fanatiques, ridicules ; et la presse britannique eut beau jeu de reprendre les propos de ses “confrères” indiens ». (Aujourd'hui, rien n'a vraiment changé : les journaux indiens de langue anglaise en Inde continuent

de « croquer » du Hindou (fondamentalistes, nazis, sectaires), fidèlement copiés en cela par les correspondants occidentaux, qui à leur arrivée en poste se tournent spontanément vers leurs confrères indiens pour comprendre ce pays si compliqué et contradictoire). La Mecque intellectuelle du marxisme nehruvien en Inde se situe à New Delhi, au sein de la prestigieuse Jawaharlal Nehru University. C'est là que les intellectuels indiens façonnèrent le mythe musulman, en s'attardant sur le génie bienveillant des Moghols. Ainsi, dans le célèbre livre « Communalism and the writing of Indian history », Romila Thapar, Harbans Mukhia et Bipan Chandra, professeurs à la JNU, nient le génocide musulman, en le remplaçant par un conflit de classes : « les Musulmans libérèrent les castes défavorisées en leur donnant accès à l'Islam ». La redoutable Romila Thapar, une sommité intellectuelle en Inde, a publié par ailleurs chez Penguin, en collaboration avec l'historien britannique Percival Spear, une « Histoire de l'Inde » où elle écrit « que la supposée intolérance d'Aurangzeb (un des empereurs moghols les plus sanglant qui soit), n'est rien d'autre qu'une légende hostile basée sur quelques actes épars, comme l'érection d'une mosquée sur un temple à Bénarès ».
Konraad Elst, pour qui le négationnisme, c'est aussi la négation des grands génocides de l'humanité, prend en exemple le sac de la ville de Vijaynagar au XVIème siècle par Husain Nizam Shah. Vijaynagar fut le dernier grand royaume hindou des Indes, un des plus beaux, celui qui symbolisait une renaissance hindoue après 9 siècles de conquête musulmane. Pour Alain Daniélou, « la mentalité chevaleresque, la justice humaine, le respect de la vie et de la propriété qui y régnaient, forment un contraste étonnant avec la cruauté, la barbarie, les massacres, les viols, les populations entières réduites à l'esclavage, qui caractérisent les empires musulmans ». Et il ajoute : « Barbosa remarque avec étonnement que le roi (de Vijaynagar) permet une telle liberté que chacun peut aller, venir et vivre sa religion sans que personne ne l'inquiète ou lui demande s'il est chrétien, juif, musulman ou hindou ». Le 23 janvier 1565, Husain Nizam Shah s'empara de Vijayanagar : « pendant cinq mois les musulmans s'employèrent à tout détruire... les scènes de massacre et d'horreur, disent les contemporains, dépassèrent tout

ce que l'esprit peut imaginer et il ne resta plus de la belle et prospère cité que quelques ruines fumantes »... [1] »

« On ne dira jamais assez l'horreur que furent les invasions arabes en Inde. Les ignorer parce qu'elles appartiennent au “passé” est ridicule, car elles se répercutent encore dans les événements politiques d'aujourd'hui », affirme l'historien belge Konraad Elst dans son livre « Le négationnisme en Inde.[2] »

« Abu Muzaffar Muhiuddin Muhammad Aurangzeb Âlamgir (né le 3 novembre 1618 à Dohad - mort le 3 mars 1707 à Ahmadnagar), connu usuellement sous le nom d'Aurangzeb (ornement du trône en persan), ou encore parfois comme Âlamgir Ier ou Conquérant du monde, est le souverain de l'Empire moghol de 1658 à 1707, le dernier des Grands Moghols. C'est une figure très controversée de l'histoire de l'Inde. Sous son règne, l'empire moghol aura atteint son apogée territoriale.
Aurangzeb est un musulman orthodoxe, observateur des interprétations les plus conservatrices du Coran. Il s'oppose en particulier à une certaine forme de soufisme, un courant mystique de l'islam qui remporte un grand succès en Inde et qu'il considère comme hérétique. Alors que ses prédécesseurs avaient été des mécènes assez éloignés de l'islam traditionnel, qui avaient permis l'apparition d'un art de la miniature très élaboré atteignant son apogée avant son règne, son rigorisme religieux va entraîner la décadence de cette forme d'art typiquement islamo-indien. Convaincu que l'islam ne tolère pas la musique, il bannit de la cour musiciens, danseurs et chanteurs. Il encourage la destruction des sculptures dans des temples hindous, abattant d'ailleurs un grand nombre de ceux-ci, en particulier à Vârânasî (il rasa et pilla tous les temples hindous), Mathurâ et Ayodhyâ, construisant sur leur emplacement des mosquées en réutilisant les matériaux, créant ainsi des problèmes intercommunautaires qui subsistent jusqu'à nos jours. À la différence de ses prédécesseurs plus tolérants, il restaure l'impôt envers les non-musulmans, majoritaires. Il a interdit aussi la pratique de la satî dans tout l'empire. [3] »

« Les Sultans Bahmani, qui gouvernaient en Inde centrale, s'étaient fixé de massacrer 100 000 hindous par an et semblent s'y être tenus, explique François Gautier, ancien correspondant en Inde du Figaro et de Marianne, dans « Un autre regard sur l'Inde », édition du Tricorne – Genève 2000.

100 000 hindous massacrés en une seule journée

Mais en 1399, le célèbre Timur fit mieux, il tua 100 000 hindous en UNE SEULE JOURNÉE !

80 millions d'hindous tués entre 1000 et 1525

Le Professeur Kishori Saran Lal dans son livre « La Croissance de la Population musulmane en Inde » estime qu'entre les seules années 1000 à 1525, 80 millions d'hindous furent tués, (sans parler des famines et autres calamités naturelles engendrées par la guerre), « sans doute le plus grand holocauste de l'histoire de l'humanité », affirme-t-il.

Et les propos du professeur Lal, dont la position de Directeur des recherches historiques du Conseil de l'Inde (ICHR) et membre du Comité du Conseil national de l'éducation et de la recherche de l'Inde (NCERT) attestent de sa respectabilité, sont confirmés par de nombreux historiens, tels Alain Daniélou, Will Durant, Sitaram Goel, ou Konraad Elst.

Des villes entières furent brûlées et leurs populations passées au fil de l'épée. Chaque campagne successive fit des dizaines de milliers de victimes et des millions de femmes et d'enfants furent emmenés en esclavage. Chaque nouvel envahisseur bâtissait littéralement sa montagne de crânes hindous.

Ainsi la conquête de l'Afghanistan en l'an 1000 fut suivie par l'annihilation de l'ENTIÈRE population hindoue de cette région, qu'on appelle toujours d'ailleurs « Hindu Kush », le massacre des hindous.

Mais aujourd'hui ce terrible épisode de l'histoire de l'Inde a été occulté : c'est à peine si les nombreuses Histoires de l'Inde, que nous utilisons comme référence, telle celle de Jacques Dupuis (agrégé d'histoire et diplômé de hindi de l'Ecole des langues orientales – 1912-1997), y font allusion.
L'historien et sociologue belge Koenraad Elst (Negationism in India), traite de la négation des atrocités musulmanes en Inde. « Cette négation des atrocités musulmanes, argue Elst, a gommé tout un chapitre capital de l'histoire indienne, le faisant disparaître non seulement des manuels d'histoire, mais aussi de la mémoire des Indiens. »

Qui étaient les révisionnistes ?
Des indiens marxistes, des communistes … à commencer par Nehru lui-même, qui, « pour dénigrer l'identité hindoue de la nation indienne, s'est appliqué à gommer l'horreur des invasions musulmanes en Inde », explique Konraad Elst.
« Ce sont les hindous eux-mêmes qui ont constamment nié le génocide musulman, » confirme Gautier.
Il ajoute : « sous l'impulsion de Nehru, trois générations d'historiens et d'intellectuels indiens marxistes s'efforceront de persuader leurs compatriotes (et le reste du monde) qu'il n'y a jamais eu de génocide musulman sur la personne des Hindous ».
Nehru, rappelle Elst, « premier leader de l'Inde indépendante, était un grand admirateur de l'URSS. C'est lui d'ailleurs qui initia l'étatisation de l'Inde sur le modèle soviétique ». Admirateur de la Russie aux 100 millions de morts, presque un aveu…
Ainsi le négationnisme en Inde, qui est d'inspiration marxiste, s'est appliqué à gommer des livres d'histoire écrits après l'indépendance indienne de 1947, toute l'horreur des invasions musulmanes et à dénigrer l'identité hindoue de l'Inde, en s'attaquant aux partis politiques, tel le Jana Sangh, (l'ancêtre du Bharata Janata Party), qui au début des années 20 s'efforcèrent de contrebalancer l'influence grandissante de la Ligue Musulmane qui commençait déjà à réclamer la création d'un état séparé pour les musulmans indiens.
Ainsi l'écrivain révolutionnaire et activiste communiste Manabendra Nath Roy dit M.N. Roy : « L'islam a rempli en Inde une mission

d’égalitarisme et qu’en cela il fut bien accueilli par les castes défavorisées. » Et il continue : « C’était une question de lutte des classes tout à fait justifiée entre des forces progressives (les musulmans) et les forces féodales (les hindous de haute caste). »

Du négationnisme au biais islamisant de l’indianisme français

L’historien français Alain Daniélou, qui avait vécu l’Inde du dedans, résidant pendant vingt ans à Bénarès, où il apprit le sanskrit et la musique indienne, se plaignait souvent du « biais islamisant de l’indianisme français ».

L’historien belge Konraad Elst renchérit :

« L’indianisme français du XXème siècle semble s’être fortement inspiré de ce négationnisme-là, témoin « L’’Histoire de l’Inde Moderne », paru en 1994 chez Fayard et qui fait référence aujourd’hui chez nous. Dans le chapitre « La splendeur moghole », Marc Gaborieau, Directeur du Centre d’Études de l’Inde et de l’Asie du Sud, parle en termes élogieux de l’empereur Aurangzeb, lequel avait la réputation – même aux yeux des musulmans indiens – d’avoir été le plus sanguinaire et le plus pervers des Moghols : « Aurangzeb a concentré sur sa personne la haine des Hindous militants qui lui attribuent des destructions systématiques de temples et des conversions forcées massives… cette image manichéenne doit être sérieusement corrigée ».

« Malheureusement, continue Konraad Elst, Aurangzeb était si fier de ses actes, qu’il les avait fait dûment archiver et qu’ils sont parvenus jusqu’à nous ». M. Elst rappelle donc qu’Aurangzeb (1658-1707), ne construisit pas seulement une énorme mosquée sur le plus vénérable temple de Bénares, la ville sainte hindoue, temple qu’il avait auparavant fait raser, il ordonna les destruction de TOUS les temples en Inde, dont le Kashi Vishvanath, un des plus sacrés du pays, celui de Krishna à Mathura, le temple de Somanath au Gujurat, ou le temple Treka-ka-Thakur à Ayodhya, et fit construire des mosquées à leur place. Le nombre de temples détruits par Aurangzeb se compte non pas en centaines mais en milliers. Aurangzeb ne se contenta pas de détruire des temples, il fit aussi éliminer les païens : « Ahmed Khan fit savoir à sa Majesté que 2 000 Hindous furent exécutés parce qu’ils continuaient leurs abominations

religieuses », rapporte une chronique de l'époque. Le gourou sikh Tegh Bahadur fut décapité parce qu'il protestait contre les conversions forcées d'Aurangzeb. Et même le propre frère de l'empereur, Dara Shikoh, fut exécuté pour s'être intéressé à la religion hindoue. »

L'Hindouisme a fait montre d'une une remarquable tolérance

La réalité, c'est que « tout au long de son histoire, l'Hindouisme a fait montre d'une une remarquable tolérance, permettant aux Chrétiens de Syrie, aux marchands arabes, aux Parsis de Zoroastre, aux Juifs de Jérusalem, persécutés chez eux, de s'établir en Inde et d'y pratiquer leur religion en toute liberté » écrit Daniélou.

Peut-on en dire autant des musulmans ?

« On ne dira jamais assez l'horreur que furent les invasions arabes en Inde. Les ignorer parce qu'elles appartiennent au "passé" est ridicule, car elles se répercutent encore dans les événements politiques d'aujourd'hui », appuie Konraad Elst dans son livre « Le négationnisme en Inde » (Voice of India, New Delhi) (3).

Ici encore la réécriture de l'histoire accomplit un travail soigneux au bénéfice d'une idéologie criminelle et totalitaire. Des similitudes ne seront pas difficiles à trouver, les complices non plus – ce sont toujours les mêmes.

L'indianisme français continue à défendre un faux théorème

Et de nombreux observateurs estiment aujourd'hui « que l'Indianisme français doit se remettre en question, car ses bases reposent sur des données archéologiques et linguistiques qui datent du XIXème siècle » soutient Gautier. Le magazine indien « India Today », que l'on ne peut accuser de « nationalisme », vient par exemple de publier un grand dossier racontant comment des récentes découvertes archéologiques et linguistiques prouvent – entre autre – qu'il n'y a jamais eu d'invasion aryenne en Inde. Or, l'indianisme français continue à défendre ce théorème, comme c'est le cas à Pondichéry, par exemple.

Le journaliste français ajoute : « malheureusement, se plaint un chercheur indien qui a été associé à l'EFEO, les Français semblent

mépriser l’hindouisme en tant que religion ».
Ce sera ma conclusion, François Gautier cite un autre chercheur : « Voilà une arrogance bien française que de tenter d’appliquer à l’Inde des paramètres qui ne sont valables qu’en France, en l’occurrence la séparation de l’Église et l’État », s’offusque un chercheur indien. Il faudrait donc que l’indianisme français de Pondichéry remette aussi de l’ordre dans sa maison : l’École Française d’Extrême Orient et l’Institut français collaborent rarement ensemble ; et l’EFEO s’est scindée en deux pour cause d’incompatibilité de ses chercheurs.[4] »

L’esclavage génocidaire

Le génocide voilé, Tidiane Ndaye
« Ce livre de Tidiane N’Diaye est l’une des choses les plus fortes et les plus douloureuses qui soient à lire :
« *Sous l’avancée arabe, (…) des millions d’Africains furent razziés, massacrés ou capturés, castrés et déportés vers le monde arabo-musulman. Cela dans des conditions inhumaines, par caravanes à travers le Sahara ou par mer, à partir des comptoirs à chair humaine de l’Afrique orientale.*
Telle était en réalité la première entreprise de la majorité des Arabes qui islamisaient les peuples africains, en se faisant passer pour des piliers de la foi et les modèles des croyants. Ils allaient souvent de contrées en contrées, le Coran d’une main, le couteau à eunuque de l’autre, menant hypocritement une « vie de prière », ne prononçant pas une parole sans invoquer Allah et les hadiths de son Prophète ».

Et l’auteur nous livre (presque) tous les détails. Les tactiques employées inspirées du djihad (attaques surprises en pleine nuit, suivies du massacre des vieux) puis enseignées aux partisans, le cynisme, la zizanie, les justifications racistes bestiales, les motivations mercantiles, la légalisation et la sanctification de la traite, l’effondrement des civilisations africaines, le dépeuplement systématique de régions entières, grandes comme des pays européens, et les cortèges d’esclaves, le long de routes marquées de part et d’autre par les squelettes blanchis et les dépouilles plus récentes, mutilées, de leurs prédécesseurs tombés en chemin, les castrations systématiques, souvent totales (75% de mortalité, mais une valeur multipliée sur le marché), les avortements et assassinats réguliers des enfants des esclaves sexuelles, l’épouvantable « normalisation » de ces processus, des siècles durant :
« *Stanley constata que dans certaines régions d’Afrique, après leur passage [des négriers arabo-musulmans], il ne subsistait guère plus de 1% de la population. Dans le Tanganyika, les images des*

horreurs de la traite étaient visibles partout. Nachtigal, qui ne connaissait pas encore la région, voulut s'avancer jusqu'au bord du lac. Mais, à la vue des nombreux cadavres semés le long du sentier, à moitié dévorés par les hyènes ou les oiseaux de proie, il recula d'épouvante.
Il demanda à un Arabe pourquoi les cadavres étaient si nombreux aux environs d'Oujiji et pourquoi on les laissait aussi près de la ville, au risque d'une infection générale. L'Arabe lui répondit sur un ton tout naturel, comme s'il se fût agi de la chose la plus simple du monde : « Autrefois, nous étions habitués à jeter en cet endroit les cadavres de nos esclaves morts et chaque nuit les hyènes venaient les emporter : mais, cette année, le nombre des morts a été si considérable que ces animaux ne suffisent plus à les dévorer. Ils se sont dégoûtés de la chair humaine. » »

Et les chiffres, les comparaisons, les estimations. Les dates, les décisions. Quelques dessins et photographies. La reconnaissance de la lutte contre l'esclavage par divers mouvements civiques, religieux et politiques de l'Occident, mais aussi les tergiversations des acteurs des grandes puissances après que tout cela ait été révélé et officiellement condamné. Les veuleries, les complicités. Mais surtout : la totale absence de repentir, de quelconque regret, des Musulmans ou des Arabes actuels :
« *Il serait grand temps que la génocidaire traite négrière arabo-musulmane soit examinée et versée au débat, au même titre que la ponction transatlantique. Car, bien qu'il n'existe pas de degrés dans l'horreur ni de monopole de la cruauté, on peut soutenir, sans risque de se tromper, que le commerce négrier arabo-musulman et les jihâd (…) provoqués par ses impitoyables prédateurs pour se procurer des captifs furent pour l'Afrique noire bien plus dévastateurs que la traite transatlantique. Et ce, encore sous nos yeux aujourd'hui (janvier 2008), avec son lot de massacres, avec son génocide à ciel ouvert »*.

L'auteur décrit les différents types d'esclavage. Celui des Africains entre eux (qu'il assimile à un servage), celui des Arabes, puis celui des Occidentaux. Il passe en revue les grands événements, les

capitulations et les actes de résistance (contre Saladin, par exemple, qui finit par écraser les révoltés noirs), fait le portrait des acteurs marquants, de criminels abjects, et de héros, et héroïnes, de la tragédie. Il dessine les routes de l'esclavage, en explique les motivations, les impératifs, les sources et les utilisations ; il cite les témoins.
Son approche de l'Islam est très équilibrée. Il veut croire que le Coran permet des interprétations humanistes, digne d'une religion normale ; il cite des hadiths utilisables dans ce sens, conteste la validité d'interprétations racistes des textes, mentionne des Musulmans qui ont combattu l'esclavage, et prend la peine, à plusieurs reprises, d'affirmer que les motivations religieuses des négriers servaient de paravent à des intentions purement criminelles. Mais il relève tout de même que « *L'esclavage étant validé et institutionnalisé par l'Islam, il eût été impie chez les Arabes de le remettre en cause. « L'esclavage en terre d'Islam reste un sujet à la fois obscur et hypersensible, dont la seule mention est souvent ressentie comme le signe d'intentions hostiles », notait ainsi l'historien Bernard Lewis. (…)*
Ces Arabes commettaient les pires crimes en Afrique, mais pensaient qu'ils n'en restaient pas moins fidèles aux principes de l'Islam, qui autorisent l'esclavage. Leurs actions étaient favorisées par les mœurs et encouragées par des traditions religieuses qui, à leurs yeux, étaient plus fortes que toutes les lois de la terre. Ils n'avaient donc à cacher leurs crimes qu'aux croiseurs européens, puisque leurs gouvernements les approuvaient entièrement ».
Et on ne peut pas manquer d'être troublé, même si l'ouvrage ne le signale pas, par le parallélisme entre le phénomène religieux islamique et ce que l'auteur nomme l' »extinction ethnique programmée » menée par des Musulmans en Afrique. {5} »

Citation d'Antoine de Saint Exupéry
« Parfois l'esclave noir, s'accroupissant devant la porte, goûte le vent du soir. Dans ce corps, pesant de captif, les souvenirs ne remontent plus... Un jour pourtant, on le délivrera. Quand il sera trop vieux pour valoir ou sa nourriture ou ses vêtements, on lui accordera

une liberté démesurée. Pendant trois jours, il se proposera en vain de tente en tente, chaque jour plus faible, et vers la fin du troisième jour, toujours sagement, il se couchera sur le sable. J'en ai vu ainsi à Juby*, mourir nus... Les Maures coudoyaient leur longue agonie, mais sans cruauté, et les petits des Maures jouaient près de l'épave sombre, et, à chaque aube, couraient voir si elle remuait encore, mais sans rire du vieux serviteur. Cela était dans l'ordre naturel (…) Il se mêlait peu à peu à la terre. Séché par le soleil et reçu par la terre. {6} »

À propos de l'Afrique avant l'arrivée des Blancs

« L'esclave et l'esclavage font partie des mœurs et coutumes de l'Afrique et de l'Africain... Certains chefs de guerre (africains) se constituaient des réservoirs d'esclaves... L'anarchie régnant, le plus fort pouvait capturer le plus faible, le réduire en esclavage soit pour lui-même, soit pour le vendre à la frontière voisine à d'autres commerçants noirs ou à des esclavagistes. Les prisonniers de guerre devenaient de facto esclaves...{7} »

À propos de la traite faite par les Blancs en Afrique

« Qui pénétrait dans les confins de la brousse, dans l'arrière-pays pour capturer les esclaves et les acheminer vers les comptoirs situés sur les côtes ? […] Ce sont les Africains qui sont les principaux responsables, sinon les seuls responsables... […] Je répondrais que les Africains n'ont pas attendu l'arrivée des Européens pour s'adonner au commerce des esclaves. Ils avaient traité dans le temps avec les Arabes.{8} »

« Au XIXème siècle, toutes les puissances européennes abolissent l'esclavage (1834 pour les Britanniques, 1848 en France, 1878 dans les colonies portugaises). Les Arabes, eux, continuent. Henry Stanley, fameux explorateur britannique, arrive à Zanzibar en 1871. L'île sert de base aux négriers arabes. C'est du reste grâce à l'un d'eux, Tippu Tib, qu'il pourra pénétrer en Afrique par la côte est à la recherche d'une autre célébrité, portée disparue, Livingstone. Ce

dernier, adversaire de l'esclavage, a décrit sa rencontre avec une caravane d'esclaves pris par les Arabes : « Une longue chaîne composées d'hommes, de femmes et d'enfants, liés à la file et les mains attachées... Chacun de ces malheureux avait le cou pris dans l'enfourchure d'une forte branche de 6 à 7 pieds de long, que maintenait à la gorge une tige de fer solidement rivée. » En 1873, Livingstone mourra à la tâche en Afrique, cherchant à mettre un terme à l'esclavage. Depuis 1839, la Société Anti-Esclavagiste, basée à Londres, travaillait à la même chose. A la fin, les conquêtes coloniales, certes aussi inspirées par des motivations plus mercantiles, mirent un terme à l'esclavage qu'Arabes et Noirs n'avaient pas cessé de pratiquer. Mais à force de ne voir que les côtés négatifs de la colonisation, ont fini par oublier ses aspects humains, comme la lutte contre l'esclavage. {9} »

Selon Malek Chebel dans son livre « L'esclavage en terre d'islam » (Fayard), il existerait encore 3 millions d'esclaves dans le monde musulman.

Le génocide arménien

« Le génocide de 1915 a été précédé par une autre vague de massacres, vingt ans plus tôt. En 2006, vous avez édité un discours prononcé par Jean Jaurès à la Chambre des députés le 3 décembre 1896, alors que des massacres faisaient rage dans l'Empire ottoman{10}. Le dirigeant socialiste soulignait que les tueries s'accompagnaient de la volonté de dissimuler ce qui était en train de se produire. En quoi était-ce inédit ?
La volonté de dissimulation des massacres au XIXe siècle, notamment ceux commis par les Turcs contre les Grecs dans la guerre d'indépendance (1822-1830), est récurrente. Mais le fait nouveau ici est le caractère organisé de cette dissimulation. Le pouvoir du sultan Abdulhamid II (1876-1909) en vient à payer la presse européenne pour qu'elle ne parle pas de ces massacres. C'est ce que dénonce aussi Jaurès à la tribune.

Comment caractériseriez-vous les massacres de 1894-1896 ?
Plus de 200 000 personnes ont été massacrées, mais à cela s'ajoute un processus de spoliation, et même d'humiliation de tout un peuple, qui accélère un phénomène déjà ancien. Or, la dégradation collective et individuelle favorise la réalisation des génocides : plus une population est bien intégrée, moins il est facile de la faire disparaître. Les grands massacres de 1894-1896 rendent possible le génocide de 1915. Ils sont aussi pré-génocidaires dans la manière dont la mort est administrée.
Il y a eu un acharnement sur les corps, une volonté de destruction des familles et des communautés, une cruauté exceptionnelle dans la mise à mort des personnes. Dans les régions d'Anatolie où les Arméniens, parfois, étaient majoritaires (la Grande Arménie), les tueries sont perpétrées par des populations musulmanes et par des régiments "hamidiés", une cavalerie kurde placée sous l'autorité du sultan. […]

Comment et pourquoi ces massacres pré-génocidaires s'arrêtent-ils ?
D'abord, le sultan estime qu'il est arrivé à ses fins, notamment la réduction du pourcentage d'Arméniens en Anatolie. Et puis les pressions internationales, celle du gouvernement anglais et, finalement, celle du gouvernement français (la pression de Jaurès et des intellectuels a fini par payer) commencent à agir. Mais si les massacres s'arrêtent, la persécution continue. Des Arméniens prennent le chemin de l'exil. Et un nouveau massacre pré-génocidaire s'accomplit en 1909 à Adana et en Cilicie, impliquant cette fois la responsabilité du nouveau régime jeune-turc qui a mis fin à la tyrannie du "sultan rouge" Abdulhamid II. […]
La perte progressive des territoires européens, au XIXe siècle, et les prétentions russes dans le Caucase, font peu à peu basculer l'Empire, jusque-là fondé sur une coexistence relativement pacifique entre les communautés, dans l'ultra-nationalisme. […] Avec les pertes de territoires, des milliers de musulmans chassés d'Europe s'implantent au cœur de l'Anatolie. Ils y transportent leur humiliation, leur haine du Chrétien, de l'Européen, et y transfèrent les pratiques de violence extrême produites par les guerres balkaniques. […]
L'extermination se fait par l'assassinat massif, la faim et la soif, la noyade. Les témoignages insistent particulièrement sur les viols, mutilations et massacres de femmes, d'enfants et de nouveau-nés commis par les génocidaires. […]

Comment le génocide cesse-t-il ?
Contrairement aux grands massacres de 1894-1896, le génocide ne s'arrête pas. On estime qu'il y avait 1,5 million d'Arméniens dans l'Empire en 1896, puis 1,3 million en 1915, à la veille du génocide, qui a lui-même fait environ 900 000 morts. Le moment central est 1915-1916, mais jusqu'à la fin de la guerre, la machine est en action et des "génocides miniatures", selon l'expression de l'historien Vahakn Dadrian, se produisent – dans le Caucase notamment. […]
Pour les kémalistes, le succès est total, d'autant qu'ils peuvent installer le nouvel Etat-nation dans une Anatolie vidée de ses minorités. La "turcification" peut s'opérer, avec l'appui d'une bourgeoisie enrichie par la spoliation des biens arméniens. Les

droits des minorités sont très encadrés. Celles-ci feront plus tard l'objet de violentes campagnes d'opinion et de persécution d'Etat : les juifs durant la seconde guerre mondiale ; les Grecs, avec notamment les pogroms de 1955 déclenchés par l'attentat (une provocation des services secrets turcs) contre la maison natale de Mustafa Kemal à Salonique ; mais aussi les alévis ou en 1937, les Kurdes du Dersim où s'étaient réfugiés des survivants arméniens : ils n'échapperont pas cette fois à l'extermination. […]
Le nouveau pouvoir dit "islamiste modéré" a créé l'illusion, à partir de 2002, qu'il était porteur d'une vraie démocratisation. Il y a eu des évolutions, indéniables, sur le plan de la liberté d'expression, surtout sur les sujets mettant en cause le régime kémaliste. Mais lorsqu'ils s'intéressent aux liens entre le gouvernement et les religieux, les journalistes sont aussitôt emprisonnés. {11} »

1914-1918 : Génocide contre les Assyriens de Turquie

« Génocide assyrien : La continuation du jihad par d'autres moyens (Turkey's other forgotten Christian genocide)
« C'est avec une grande surprise que j'ai été témoin qu'une stèle à la mémoire des victimes d'un certain « génocide assyro-chaldéen » dont je n'ai pu trouver trace nulle part dans l'histoire, a été érigée par vos louables efforts personnels et inaugurée par votre Municipalité en votre présence le 15 octobre. Je vous félicite d'avoir écrit une nouvelle page d'histoire inconnue ! » Uluç Özulker (ambassadeur turc en France, lettre au maire de Sarcelles, le 20 octobre 2005)

« Il y a une menace contre tous ceux qui conduisent des recherches sur les Assyriens et les meurtres de masse sous l'Empire Ottoman. De temps en temps des gens prétendant être des journalistes apparaissent et prennent des photos de ceux qui suivent des séminaires (sur ce thème). Même si ce ne sont pas toujours des menaces directes elles sont sous-entendues. C'est une question extrêmement sensible où les recherches sont prises pour des faits politiques. Tous ceux qui s'intéressent aux minorités chrétiennes en

Turquie le vivent comme une menace. » David Gaunt (historien suédois de l'université Sodertorn)

« La campagne ottomane contre les minorités chrétiennes de l'Empire entre 1914 et 1923 constituait un génocide contre les Arméniens, les Assyriens et les Grecs pontiques d'Anatolie. » Association internationale des spécialistes des génocides (2007)

Pour ceux que ne semble toujours pas inquiéter le fait qu'un pays prétendument laïc et candidat à l'Europe puisse passer, en moins d'un siècle et comme si de rien n'était, d'un tiers de population chrétienne à 0,1% …

Et alors que, dans la plus grande indifférence (comme en témoigne le silence radio de nos quotidiens de révérence), le négationnisme turc vient d'atteindre un nouveau sommet avec la mise à exécution des menaces de mort, il y a deux semaines et sur le sol européen même, du chercheur d'origine assyrienne d'une université suédoise Fuat Deniz …
Retour sur un génocide encore plus oublié que le génocide arménien et dont l'Association Internationale des Universitaires spécialistes du Génocide (IAGS) vient de voter la reconnaissance, celui, parallèle, des autres minorités chrétiennes assyriennes et grecques.
Qui, comme les Arméniens, virent de 1894 à 1922 (bien au-delà donc du génocide proprement dit de l'été 1915) et sous les trois différents régimes du Sultan Abdul Hamid, des Jeunes-Turcs et du fondateur de la Turquie moderne Kemal Atatürk, la disparition de l'essentiel de leur population.
Et ce, que ce soit par les génocidaires turcs ou leurs affidés kurdes (« massacreurs d'infidèles ») et par l'élimination physique (via les exécutions directes, la déportation en wagons à bestiaux, les « marches de la mort » ou les camps de concentration en zone désertique) ou l'expulsion et l'expropriation (y compris de leurs plus belles femmes ou filles) qui sont au cœur même de la fondation de l'Etat turc moderne.

Sans parler de l'épuration religieuse continue des chrétiens des pays musulmans … »

« Turquie : L'IAGS reconnaît officiellement les génocides assyrien et grec{12}

Dans le cadre d'un complément d'études, l'Association Internationale des Universitaires spécialistes du Génocide (IAGS) a voté massivement la reconnaissance des génocides infligés aux populations assyriennes et grecques de l'Empire ottoman entre 1914 et 1923, indique le journaliste indépendant français Jean Eckian.
La motion a été adoptée par 83% des votants. La résolution déclare que « c'est la conviction de l'IAGS que la campagne contre les minorités chrétiennes de l'Empire ottoman entre 1914 et 1923 constitue un génocide contre les Arméniens, les Assyriens, les Pontiens et les Grecs de l'Anatolie. » Il « invite le gouvernement turc à reconnaître les génocides contre ces populations, à présenter des excuses officielles, et à prendre rapidement des mesures importantes pour les réparations. »
En 1997, l'IAGS avait officiellement reconnu le génocide arménien. À ce jour, la résolution note que, bien que les efforts des militants et des universitaires aient abouti à une large acceptation du génocide arménien, il y a eu « peu de reconnaissance en qualité de génocides similaires contre d'autres minorités chrétiennes de l'Empire ottoman. » Les Assyriens, les Pontiens et les Grecs de l'Anatolie ont été tués dans des conditions analogues à la catastrophe infligée à la population arménienne de l'Empire, et à peu près avec les mêmes méthodes, c'est-à-dire : par des exécutions de masse, par des marches forcées vers la mort, et par la famine.

Adam Jones a préparé la résolution, et a convaincu les autres membres avec sa collègue Thea Halo, dont la mère Sano a survécu au génocide des Grecs Pontiens. Dans une allocution prononcée devant les membres de l'IAGS lors d'une conférence à Sarajevo, en Bosnie, en juillet 2007, Jones a rendu hommage aux efforts des « représentants des communautés grecques et assyriennes… pour

avoir relayé l'information et avoir demandé à l'actuel gouvernement turc de reconnaître les génocides infligés à leurs populations », établies depuis des millénaires en Asie Mineure. Le terme générique « Assyriens » englobe les Chaldéens, les Nestoriens, les Syriaques, les Araméens, les Syriens orthodoxe d'Orient, et les Jacobites.

« L'immense soutien apporté à cette résolution par l'organisation des grands universitaires spécialistes du génocide, contribuera à une prise de conscience sur les génocides assyrien et grec, » a indiqué Jones le 15 décembre. « Il agira également comme une puissante riposte envers ceux, notamment dans la Turquie actuelle, qui continuent d'ignorer ou de nier catégoriquement les génocides de l'Empire ottoman envers ses minorités chrétiennes. »

La résolution a déclaré que « le déni du génocide est largement reconnu comme l'étape finale du génocide, de la consécration de l'impunité pour les auteurs de génocide, et ouvrant manifestement la voie aux futurs génocides ». La population assyrienne de l'Irak, par exemple, demeure très vulnérable à une attaque génocidaire. Depuis 2003, les Assyriens irakiens ont été exposés à de graves persécutions et à des « nettoyages ethniques », on estime que près de la moitié de la population assyrienne a fui le pays.{13} »

1919-1923 : Génocide contre les Grecs Pontiques

« 19 mai : Mémoire du génocide des Pontiques.
L'été 1915 les Arméniens subirent le génocide par les Turcs de la moitié de leur peuple.
Depuis 1914, en Turquie en guerre (28 X 1914) contre les Alliés, on « enrégimentait » pour camps de mort les hommes, Grecs et Arméniens, les faisant mourir de privations, mauvais traitements, maladies (typhus, choléra). Les "non-recrutés" notables, prêtres, instituteurs, étaient décapités ou pendus.
En XII 1916, Enver pacha et Talaat pacha décidèrent : « L'immédiate extermination des hommes citadins de 16 à 60 ans et la déportation générale de tous les hommes, femmes et enfants des villages vers l'intérieur de l'Anatolie, programmant leur exécution et leur élimination ». En deux semaines cela commença, sauf à Trapézous, occupée par les Russes. Quand les Russes partirent, en II 1918, près de la moitié des Pontiques, sachant ce qui les attendait, les suivirent. Ils s'établirent au Caucase et en Géorgie. Armes et matériel russes abandonnés servirent aux kémalistes turco-kurdes, comme en Cilicie les armes françaises (9 III 1921).
Les Pontiques attendaient de l'achèvement de la Grande Guerre et des principes Wilson, la fin de l'immolation. Venizélos (qui avait cru dès le début au succès de l'Entente et s'y était allié au prix de la funeste Dichonia-discorde) sachant le Pont trop éloigné pour une action armée de protection (Grèce en guerre depuis 1912) imagina un État fédéré arméno-pontique. Le métropolite Chryssanthos et le président arménien Hatissian signèrent en I 1920 l'accord de création. Malheureusement les Arméniens, lâchés par tous furent vaincus par les Turcs plus nombreux et mieux armés lors de durs combats de VI à XI 1920. Ce deuxième front sécurisé, les Kémalistes, avec les tchètes – des malandrins, comparés parfois aux klephtes mais qui eux se battaient contre l'occupant - et les Kurdes – à qui les biens grecs étaient promis - commencèrent, le 19 V 1919, l'épuration ethnique génocidaire de l'hellénisme pontique,

présent de toujours. Il n'y avait aucun soldat grec dans cette région : ça facilitait …
Comme pour les Arméniens, la déportation mortifère des femmes, enfants et vieillards est entreprise. Les villes sont vidées. Églises, monastères, maisons sont pillés et brûlés. Au moins neuf convois sont organisés. Viols, enlèvements de femmes, filles, ramassage d'enfants qui seront adoptés et islamisés, épuisement, attaques le long du parcours de mort par les irréguliers, les routiers, les sadiques, les voleurs se déroulent librement. Cette marche a pour but l'anéantisse-ment du bétail humain. Aucun "camp" n'attend ces victimes. On évalue autour de 200 000 les exterminés de 1914 à 1922. L'expérience du génocide arménien « servait » … aux Turcs alors, et plus tard servira aux Allemands contre les Juifs … Durant la guerre, les Turcs, inspirés par leurs alliés allemands, qui leur faisaient craindre pour la sécurité des côtes, avaient entamé les déportations des « non-Turcs » vers l'intérieur.
Les Pontiques furent inclus dans « l'échange » lausannois (le critère était la religion). Les fières associations pontiques, fidèles à leur Histoire, évaluent autour de 400 000 les leurs arrivés saufs - mais dans quel état - en Grèce. On les implanta surtout dans les nomes (départements) de Drama, Kilkis, Kavala, Xanthie, Kozani et Préveza, ainsi (pour leurs votes…) qu'à Athènes, Thessaloniki et Le Pirée. Leur évacuation par la mer de Samsun (où débarqua M. Kémal le 19 V 1919, pour organiser sa lutte victorieuse contre les Grecs), commencèrent en X 1920 et durèrent tout 1923. Les hommes survivants des « amélé-taburu » (camps de travaux forcés exterminateurs turcs, pour allogènes) vinrent en Grèce par Samsun ou la Syrie.
Ces dernières années, nombre de Pontiques de Russie, (« Rosso-Pontii ») ont dû émigrer à nouveau, après avoir subi le communisme … Ils s'installent –tant bien que mal- dans des banlieues ou bidonvilles ou en Thrace. Les Grecs de Grèce (pourtant en régression démographique) n'apprécient hélas pas ces congénères (comme autrefois les réfugiés lausannois), et trouvent cocasse et pittoresque de se moquer des Pontiques, fidèles à leur « héllénité » (eux le sont à la « grécité », locale !) et à leur langue archaïsante et dialectale, leur relique … {14} »

Selon la Ligue Internationale pour les Droits et la Libération des Peuples, entre 1916 et 1923, près de 350 000 Grecs originaires du Pont furent massacrés. Merrill D. Peterson indique 360 000 victimes-. Selon G.K. Valavanis, « la perte de vies humaines parmi les Grecs Pontiques, depuis la Grande Guerre jusqu'à mars 1924 peut être évaluée à 353 238 suite aux meurtres et aux pendaisons, ainsi qu'à la famine et aux maladies. »

1964-1965 : Génocide contre les Chinois communistes en Indonésie

« Il y a 42 ans : Suharto perpétrait un génocide de la gauche indonésienne. De un à cinq millions de morts selon les sources.

L'un des plus puissants mouvements communistes du monde a été décimé en 1965-1966, au moyen d'une répression féroce. Avec la bénédiction des puissances impérialistes. Colonie néerlandaise occupée durant la Deuxième Guerre mondiale par les Japonais, l'Indonésie proclame son indépendance - comme le Viêtnam - à l'occasion de la révolution d'août 1945. Comme au Viêtnam aussi, cette indépendance est remise en cause par l'envoi d'un corps expéditionnaire (anglais, en l'occurrence) et par la volonté de l'ancienne puissance coloniale de réimposer sa domination. Mais, à la différence du Viêtnam cette fois, le mouvement national obtient formelle-ment gain de cause en 1949.
Le nouvel État indonésien est alors composite. Autour de la figure emblématique de Sukarno, le Parti communiste (PKI) coexiste avec l'armée. Le régime de loi martiale instaurée en 1957 donne à cette dernière un pouvoir grandissant. Sur des questions comme la réforme agraire, les tensions se font de plus en plus aiguës, jusqu'à atteindre un point de rupture en 1965. Dans plusieurs régions déjà, le PKI a été déclaré hors-la-loi par les militaires, qui arrêtent ses dirigeants. Convaincu que l'armée va s'attaquer à l'ensemble de leur mouvement, le 30 septembre 1965, un petit groupe d'officiers progressistes tente de décapiter l'état-major. Ils échouent. Les militaires prennent le contrôle effectif de l'État et déclenchent l'une des répressions les plus sanglantes de l'histoire contemporaine.
Quiconque est soupçonné d'être membre ou sympathisant du PKI, d'appartenir à l'une de ses organisations de masse, est arrêté. L'armée, des groupes religieux (musulmans) anticommunistes et les milices des propriétaires fonciers perpétuent de nombreux

massacres, dont les communautés chinoises font aussi les frais. Combien de victimes ? Rien que dans les camps de détention, plus de 500 000 prisonniers auraient été tués. Amnesty International note, en 1977, que « pour beaucoup d'observateurs indépendants, il est probable que bien plus d'un million de personnes aient été tuées de façon expéditive pendant cette période. » {15}

« Le général Mohammed Suharto (on écrit aussi Soeharto), chef des forces stratégiques de réserve, s'allie au général Nasution, orienté à droite et ancien allié de Sukarno, pour accuser les communistes de ce soulèvement, surnommé le « mouvement du 30 septembre », dont les responsables sont désignés par le sigle « Gestapu ».
Très rapidement, Suharto reprend le contrôle de l'armée et écrase la tentative de rébellion. Dès le 2 octobre, le mouvement du 30 septembre a indubitablement échoué.
Suharto accuse publiquement le PKI de tentative de coup d'État et se lance dans des représailles féroces à l'égard des communistes. En 1965 et 1966, les communistes et tous ceux accusés d'être de près ou de loin des sympathisants du PKI sont massacrés, parfois par l'armée, parfois par des groupes anti-communistes locaux, notamment musulmans. Le nombre de morts est difficile à évaluer. Il serait compris entre 600 000 et 1,2 million de personnes. Dans certaines campagnes reculées, les massacres se poursuivent jusqu'en 1969. {16} »

L'Indonésie est le pays musulman le plus peuplé au monde.

Génocide contre les Papous

« Un génocide ignoré en Papouasie-Occidentale
Cette région du monde est souvent présentée comme l'un des dernier paradis sur terre, fourmillant d'espèces animales uniques, enveloppé d'une forêt tropicale luxuriante. Les médias nous font admirer de magnifiques photos.
La réalité est tout autre…
Goliar Tabuni est l'un des hommes les plus recherchés d'Indonésie. Il est l'un des chefs de la guérilla en Papouasie-Occidentale, la partie ouest de l'île de Nouvelle-Guinée. Cela fait des dizaines d'années qu'il se bat en vain contre les milliers de soldats Indonésiens qui occupent son pays. Ses hommes se battent avec des arcs et des flèches, quelques fusils cabossés, et ils ne peuvent pas gagner. Ils meurent les uns après les autres, et le reste du monde n'est même pas au courant. « Tout ce que nous voulons, c'est la liberté. La liberté. Dis-leur, dis-leur, en Europe, ce qui se passe ici. Si tu leur dis, ils nous aideront, n'est-ce pas ? » dit-il à l'écologiste Paul Kingsnorth, de l'ONG « Free West Papua » qui ne sait quoi lui répondre.
On parle rarement de la Papouasie-Occidentale dans les médias. Quand cela arrive, c'est pour annoncer de nouvelles espèces d'oiseaux de paradis ou de kangourous arboricoles ont été découvertes dans des forêts « inconnues » nichées dans des paysages montagneux. On parle du paradis de l'âge de la pierre des tribus de Nouvelle-Guinée.
La Papouasie-Occidentale est, il est vrai, une région extraordinaire, dans la deuxième plus grande forêt tropicale du monde après l'Amazonie, elle abrite 250 tribus qui y résident depuis quarante mille ans et parlent 300 langues distinctes.
La réalité est tout autre car la Papouasie-Occidentale est un pays occupé, où, à vouloir se battre pour la liberté on risque la torture, voire la mort.

C’est un pays interdit aux journalistes étrangers et aux représentants des droits de l’homme, rempli de militaires Indonésiens bien armés et à la gâchette facile au moindre signe de dissidence.
Jusqu’au milieu du XXe siècle, ce territoire faisait partie des Indes orientales néerlandaises.
En 1949, les Hollandais cédèrent la quasi-totalité de leur empire au nouvel Etat-nation d’Indonésie.
Défendant néanmoins l’idée que la Papouasie-Occidentale se trouvait en Mélanésie et ne devrait par conséquent pas être rattachée à l’Asie, ils lui accordèrent l’indépendance en 1961. Trois mois plus tard, l’Indonésie envahissait le jeune pays.
L’intervention des Nations unies qui s’ensuivit n’eut que peu d’incidence : en pleine guerre froide le bloc de l’Ouest avait à cœur de ne pas froisser l’Indonésie de Soekarno, qui était courtisée par l’URSS et la Chine. Pour « sauver la face », il fut conclu que l’ONU superviserait un référendum devant permettre aux Papous de choisir entre l’indépendance et le rattachement à l’Indonésie. En 1969, sept ans après l’invasion, l’ONU assista au trucage du vote sans ciller. En déclarant que les Papous étaient trop « primitifs » pour se faire à la démocratie, le gouvernement de Jakarta sélectionna 1.026 leaders papous « représentatifs » et les menaça de mort avant de leur demander de voter. Le résultat fut donc sans surprise.
L’Indonésie s’engagea ensuite dans une campagne de destruction de la culture papoue. Ceux qui résistaient étaient tués, torturés ou bien « disparaissaient ». Au moins 100 000 Papous ont été tués par les Indonésiens depuis le début de l’occupation. D’après certaines organisations de lutte pour les droits de l’homme, on serait en fait proche des 800 000 victimes.
Les richesses naturelles locales (or, cuivre, bois, pétrole, gaz) ont été vendues à des sociétés indonésiennes ou étrangères. Des millions d’hectares de terres ont été confisqués et les opposants passés assassinés.
Les soldats Indonésiens (musulmans) ont tué, violé, torturé et brutalisé les Papous en toute impunité, et le massacre continue aujourd’hui. Des dissidents sont tailladés au rasoir ou brûlés vif par les militaires. Des hommes sont jetés en prison pour dix ans

simplement parce qu'ils avaient brandi le drapeau de la Papouasie-Occidentale en public.
Mais les choses sont peut-être en train de changer. Dans le monde, des organisations apparaissent qui s'efforcent de sensibiliser la communauté internationale. Au Royaume-Uni, une poignée de citoyens a fondé l'initiative Free West Papua.
Le monde doit savoir ce qui se cache derrière les images paradisiaques.[17] »

1971 : Génocide contre les Bengalis au Bangladesh

« Le génocide oublié
NEW DELHI – Il y a exactement 40 ans, en mars 1971, le régime militaire de Yahya Khan lançait l'opération « Searchlight ». Cette offensive était la dernière d'une série de massacres commis pour intimider la population rebelle de ce qui était alors le Pakistan oriental – le Bangladesh indépendant actuel. Ce qui s'ensuivit fut l'un des pires bains de sang de l'histoire de l'humanité, aujourd'hui presque entièrement oublié par la communauté internationale.
Le Pakistan est né de la partition des Indes britanniques en 1947, mais son territoire était divisé en deux enclaves séparées et distantes de plus de 1500 kilomètres l'une de l'autre. Même si les deux parties partageaient une religion commune, l'islam, il existait des différences culturelles et linguistiques importantes entre le Pakistan occidental et le Pakistan oriental.
La population du Pakistan oriental entretenait un très fort sentiment d'appartenance bengalie et une minorité hindoue importante continuait à vivre dans cette province. La population était également exacerbée par le fait que le pouvoir politique était aux mains de politiciens et de généraux de la province occidentale, notoirement insensibles aux demandes des Bengalis. Nombre d'entre eux pensaient qu'avec la création du Pakistan, le Pakistan oriental avait échangé une forme de colonisation pour une autre. Et au fur et à mesure que les revendications en faveur de l'autonomie devinrent plus pressantes, la répression s'accentua.
En novembre 1970, le cyclone tropical Bhola ravagea le Pakistan oriental, faisant entre 300.000 et 500.000 morts. Bhola est toujours considéré comme l'une des pires catastrophes naturelles connues et le peu d'empressement manifesté par la dictature militaire pour leur venir en aide contribua à enflammer la colère des Bengalis.
Quand le régime militaire autorisa finalement la tenue d'élections à la fin décembre 1970, c'est donc sans surprise que le Pakistan oriental vota de manière écrasante en faveur de la Ligue Awami,

d’obédience bengalie et nationaliste, qui remporta 167 des 169 sièges de la province. Le Pakistan oriental étant plus peuplé que la partie occidentale, l’issue des élections a fait craindre que les Bengalis soient en mesure de diriger l’ensemble du pays. Cette éventualité n’était pas du goût de l’élite militaire, majoritairement penjabi, ni de Zulfikar Ali Bhutto, le dirigeant du principal parti politique du Pakistan occidental. Les élections furent « invalidées », décision qui provoqua la révolte ouverte du Pakistan oriental.

Yahya Khan réagit en envoyant la troupe. Le résultat fut un génocide qui fit peut-être 3 millions de morts, selon les estimations, en particulier dans les rangs des minorités et des intellectuels. Les résidences de l’université de Dacca furent spécialement ciblées, avec jusqu’à 700 étudiants massacrés en une seule attaque à Jagannath Hall. De nombreux professeurs connus, à la fois hindous et musulmans, furent assassinés. Des centaines de milliers de femmes furent systématiquement violées dans tout le pays. Six mois plus tard, en septembre 1971, dix millions de réfugiés avaient rejoint l’est de l’Inde.

Le monde savait ce qui se passait. Le magazine Times du 2 août 1971 citait un haut responsable américain disant que « C’est la chose la plus incroyable, la plus froidement calculée depuis l’époque des nazis en Pologne ». L’article décrit plus loin l’exode des réfugiés :

« *Par-dessus les rivières et le long des routes et des innombrables chemins dans la jungle, la population du Pakistan oriental continue à se déverser en Inde : un flux ininterrompu et désorganisé de réfugiés avec quelques bouilloires en étain, des boîtes en carton, et des guenilles empilées sur la tête, portant les enfants malades et les vieux. Ils avancent lentement, pieds nus, la boue collant à leurs talons. Ils sont silencieux, sauf pour les rares gémissements des enfants, mais leurs visages racontent leur histoire. Beaucoup d’entre eux sont malades et couverts de plaies. D’autres ont le choléra et quand ils meurent au bord de la route, il n’y a personne pour les enterrer* ».

[…] Après avoir toléré le génocide, la communauté internationale a très commodément choisi de l’oublier et aucun responsable pakistanais n’a jamais été traduit en justice. Bien au contraire,

plusieurs d’entre eux ont occupé de hautes fonctions gouvernementales. C’est comme si le Tribunal de Nüremberg n’avait pas existé après la Seconde guerre mondiale. {18} »

1975 à 1999, indépendance en 2002 : Génocide contre les Timorais

« Selon la tradition, il s'agit d'un monstrueux crocodile qui, naviguant vers le sud, émergea peu à peu des eaux et se transforma en île. Les anciens expliquent ainsi la création de Timor, une des petites îles de la Sonde, située à quelques 500 kilomètres au nord de l'Australie. Un pays accidenté, tout en longueur, à peu près grand comme la Belgique, mais divisé en deux. A l'ouest le Timor indonésien. A l'est, le Timor-Oriental, indépendant depuis 2002, mais qui a été longtemps une colonie portugaise avant d'être envahi puis purement et simplement annexé par l'Indonésie pendant presque un quart de siècle… Et c'est justement de cette annexion dont Monsieur X veut parler aujourd'hui. Une période terrible pour ce petit pays de 800.000 habitants car on estime généralement que 200.000 Timorais ont payé de leur vie cette colonisation indonésienne. Un quart de la population, donc. Et certains ont pu parler sans exagérer de génocide… Pourquoi un tel massacre ? Pourquoi cette horreur a si longtemps été ignorée par l'opinion mondiale ? Une guerre oubliée menée au nom de quels intérêts ? Monsieur X essaie de répondre à ces questions… Et, autant le dire tout de suite, au Timor-Oriental comme dans beaucoup d'autres pays victimes de la violence, il flotte sur cette tragédie une forte odeur de pétrole. {19} »

« Mais l'éphémère république du Timor-Est ne vivra que dix jours. En effet, les généraux de Suharto, encore sous le coup de la victoire communiste en Indochine, ne peuvent accepter un « nouveau Cuba » aux portes de l'Indonésie. Ils sont largement encouragés dans ce sens par le président des États-Unis, Gérald Ford, et Henri Kissinger, son ministre des affaires étrangères, qui se trouvent en visite à Jakarta le 6 décembre. Par conséquent, dès la proclamation de l'indépendance, les généraux engagent une invasion déguisée du Timor oriental. La radio indonésienne annonce sur les ondes

timoraises que des armes soviétiques, chinoises et vietnamiennes ont été introduites clandestinement au Timor oriental pour soutenir le FRETILIN. Cette propagande est destinée à justifier une intervention de l'armée qui, selon la version officielle, a pour objectif de combattre le communisme. De fait, le 7 décembre 1975, l'armée indonésienne envahit le territoire, ce qui entraîne le retrait immédiat de l'administration portugaise. Le 12 décembre, l'ONU exige le retrait des troupes indonésiennes. Pourtant, la résolution reste lettre morte et le Timor oriental devient, le 17 juillet 1976, la 27e province indonésienne.

Après avoir pris possession de l'île, le président indonésien Suharto demande aux derniers combattants de la résistance timoraise de se rendre en leur promettant un armistice. Cependant, l'inattendue résistance timoraise va contraindre l'Indonésie à mener une longue guerre d'occupation. Les opérations militaires se poursuivront jusqu'en 1978, puis reprendront de 1983 à 1989. Les 16'000 soldats indonésiens ont fort à faire pour mater les "forces rebelles". L'armée d'occupation a recours à toutes sortes de méthodes. Elle se sert des Timorais comme de boucliers humains, elle parque la population dans des camps de concentration, brûle tout le couvert végétal de l'île, fait des arrestations arbitraires, torture, déporte, exécute sans jugement, etc.[{20}] »

1988 Le génocide kurde par Saddam Hussein

« L'ancien dictateur irakien [Saddam Hussein], son cousin « Ali le Chimique » et cinq coaccusés sont jugés pour l'extermina-tion d'au moins 200 000 Kurdes en 1988.
Au moment de l'ouverture de l'audience, le pays kurde, au nord de l'Irak, s'est arrêté pour cinq minutes de silence. Beaucoup de familles ont installé les photos de leurs « martyrs » face au poste de télévision alors que défilaient les images du second procès de Saddam Hussein. C'est le moment tant attendu. Il y a un peu moins d'un an, le 19 octobre 2005, l'ex-dictateur devait répondre du massacre de 148 villageois chiites. Cette fois, il est dans le box avec son cousin Ali Hassan al-Majid, surnommé « Ali le Chimique », pour l'extermination de près de 200 000 Kurdes en 1988 pendant l'opération « al Anfal » (butin de guerre), ainsi nommée d'après une sourate du Coran. Au cours de cette campagne contre les rebelles kurdes, accusés de complicité avec l'Iran, furent massivement utilisées des armes chimiques, notamment dans la petite ville d'Halabja. {21} »

« "Génocide en Irak" : l'intitulé du livre choque. Est-il légitime ? Le terme est, de nos jours, si communément utilisé hors de propos. Une fois refermées les 400 pages, extrêmement détaillées, que consacre l'ONG américaine Human Rights Watch (HRW) aux agissements du régime de Bagdad au Kurdistan irakien, entre le 23 février et le 6 septembre 1988, dans ce qu'il nomma la "campagne Anfal" -"butin"-, la réponse ne fait plus aucun doute (Génocide en Irak-La campagne d'Anfal contre les Kurdes. Ed. Karthala & Institut kurde de Paris). A juste titre, HRW conclut son implacable réquisitoire : "Pour reprendre les termes de la convention -de Genève- sur le génocide, le but du régime a été de détruire en partie le groupe -des Kurdes irakiens-, et il l'a atteint. Intentions et actes avaient été combinés, entraînant le crime consommé de génocide." […]

On a beaucoup évoqué le lieu symbolique d'Halabja, cette bourgade du sud-est du Kurdistan irakien qui subit, le 16 mars 1988, une attaque chimique - laquelle fit entre 3 200 et 7 000 victimes, des milliers d'autres subissant jusqu'à ce jour de graves séquelles. Des dizaines d'autres bourgs et villages kurdes furent, eux aussi, "gazés", la plupart après Halabja, certains dès avril 1987. (Le gaz moutarde et d'autres produits toxiques avaient été fournis par les puissances occidentales, Etats-Unis inclus, à Saddam Hussein, dans le cadre du soutien à sa guerre contre l'Iran khomeiniste).{22} »

1983-aujourd'hui : Génocide des peuples noirs et non-musulmans au Soudan

« Génocide silencieux
Génocide silencieux. Le gouvernement soudanais s'évertue à exterminer les tribus traditionnelles du sud pour imposer sa culture arabo-islamique. Il laisse mourir de faim le peuple Nouba et massacre les habitants.

Génocide et guerre civile
L'armée du gouvernement soudanais s'acharne à éliminer les populations du Sud depuis quarante-cinq ans. C'est donc une guerre raciste et culturelle. Il s'attaque à deux peuples, les Noubas qui vivent au centre du Soudan, et les Chrétiens et animistes du Sud. Les Noubas n'ont aucune défense et aucun dirigeant ou armée pour tenir tête au gouvernement de Khartoum. Ils vivent isolés dans les montagnes. Par contre, le Sud se défend grâce aux forces de l'armée de libération du Sud Soudan de John Garang (SPLA) et au soutien des pays limitrophes, comme l'Ouganda.

L'enclume et le marteau
Pour le cas des Noubas, c'est un génocide par la faim. L'armée islamiste les laisse périr, une technique simple pour les éliminer. Ce peuple, encerclé et attaqué par les troupes gouvernementales du Nord, est abandonné par le Sud sécessionniste. Les Noubas sont pris entre le marteau et l'enclume, entre les raids de l'armée de Béchir et les incursions de John Garang. À ce jour, il reste 300 000 habitants sur 1 200 000 en 1990. Leurs chances de survie sont réduites.
Les troupes gouvernementales détruisent les habitations et mènent les hommes dans des " villages de la paix " où ils sont enrôlés dans l'armée pour combattre leurs frères du Sud. Les femmes et les enfants sont déportés dans la partie Nord du pays et deviennent des

esclaves. Les enfants s'occupent des tâches domestiques, gardent les troupeaux, les femmes sont immédiatement excisées et se voient obligées de se prostituer. Les Noubas sont ensuite convertis de force à l'islam. Certains tentent de fuir au Kenya ou dans les pays voisins.

Nettoyage ethnique

Aucun organisme humanitaire n'est implanté dans les montagnes, très difficiles d'accès. « *Pour le moment, les aides humanitaires profitent au gouvernement et au SPLA et non à la population civile (Noubas, ndlr). Elles financent la guerre à chaque envoi de ravitaillements. Il faudrait que les organismes humanitaires puissent s'implanter sans l'accord du gouvernement* », explique Gilles Hertzog, directeur de société qui est parti trois jours, à titre personnel, au Soudan.

La tribu Nouba, qui représente 70 peuples différents, survit de la culture des terres arables, essentiellement du sorgho. Isolée dans les montagnes, elle vit de façon primitive, nue et en liberté. Elle jouit d'un patrimoine culturel riche. Ce peuple composé à parts égales d'un tiers de musulmans, de chrétiens et d'animistes, est en voie de disparition. « *Les Noubas, ni du Sud ni du Nord, symbolisent ce qu'il y a de pire : ils ont tous les protagonistes sur le dos, excepté le sida. Ils ont le malheur d'être Noirs et d'être en pays islamique. Montrer ce magnifique peuple peut aider à alerter l'opinion publique* », soutient Gilles Hertzog.[{23}] »

La partition de 1947 entre l’Inde et le Pakistan

« Au moment de l'indépendance en 1947, le Pakistan formait une seule république islamique avec le Bangladesh dont il était séparé par 1000 kilomètres de territoire indien. La province de l'Ouest était appelée le Pakistan occidental (l'actuel Pakistan), la province de l'Est, le Pakistan oriental (l'actuel Bangladesh) qui se souleva contre la répression exercée par le Pakistan occidental. C'est l'Inde qui força la libération de la province orientale du Pakistan, le Bangladesh, qui devint indépendant à son tour. Puis les Hindous du Pakistan occidental et du Pakistan oriental durent se réfugier en Inde, alors que les musulmans indiens firent de même dans les deux Pakistans. {24} »

« Durant les quelques mois qui précédèrent et suivirent l’Indépendance (14 août 1947), près d’un million{25} de personnes périrent, plus de 15 millions de personnes furent déplacées de part et d’autre des frontières divisant à l’ouest et à l’est l’Inde et le Pakistan – cela représente le plus important transfert de population de l’histoire de l’humanité – et près de 75 000 femmes furent enlevées et violées, un chiffre qui les place parmi les premières victimes des violences de la Partition{26}. Pourtant, il n’y a pas eu de commission d’enquête sur les massacres de la Partition, et l’on ne trouve à la frontière indo-pakistanaise ni mémorial ni plaque commémorative qui -symboliseraient l’expérience et la souffrance des populations ayant subi les violences et l’exode. […] La violence ne fit pas qu’accompagner la Partition, elle en est au contraire l’élément constitutif. […] La Partition ne devrait pas être étudiée comme un événement fini mais comme un processus qui débuta bien avant 1947 et qui se poursuit encore de nos jours.{27} »

Barbarie

Les crimes d’honneur

Palestine
« Nancy Zboon, une Palestinienne chrétienne de 29 ans, s’est faite égorger par son mari musulman ce 30 juillet 2012, dans les rues bondées du marché Al-Madabese de Bethléem, sous les regards fuyants ou médusés des passants.
Le couple devait divorcer le même jour. Le crime d’honneur est la sanction courante qui pèse sur la tête des femmes palestiniennes. Bien entendu, la police palestinienne s’est empressée de couvrir l’évènement sous la pudique étiquette de « problèmes familiaux ». Ce qui est en famille reste en famille même si ça égorge en public. {28} »

Canada
« Une mère de famille égorgée pour avoir tenu tête à son mari
Randjida Khairi a payé le prix ultime pour avoir tenu tête à son mari afghan musulman et laissé leurs enfants vivre à l’occidentale, a entendu un jury vendredi.
La mère de six enfants a lentement suffoqué dans son sang après avoir eu la gorge tranchée jusqu’à la colonne vertébrale par Peer Khairi, a affirmé Robert Kenny du ministère public dans sa déclaration préliminaire au jury. « Elle était en train de séparer ses finances et de quitter la maison familiale. Le couple s’était querellé au sujet de son attitude permissive envers les enfants, sur la façon dont elle leur permettait de se vêtir et de socialiser à leur guise au lieu de contrôler leur comportement pour qu’ils préservent la culture et les normes de leur pays d’origine », a déclaré Me Kenny.

Peer Khairi l'a égorgée en coupant les muscles de son cou, ses voies respiratoires et sa boîte vocale jusqu'à la colonne vertébrale alors qu'elle gisait sur le dos sur un petit lit, a déclaré Me Kenney. Elle ne pouvait pas crier ni relever sa tête en raison de la profonde coupure. Elle a également été poignardée à cinq reprises dans le torse avec un second couteau plus court et acéré, mais la faible quantité de sang indique que ces blessures ont été infligées après l'égorgement, a entendu la cour.{29} »

Pakistan

« Le crime d'honneur vient de chez nous. Selon le Fonds des Nations Unies pour la population, plus de 5000 femmes dans le monde sont victimes de crimes « d'honneur ». Selon le Rapporteur spécial de l'ONU, des « crimes d'honneur ont été signalés en Égypte, en Iran, en Jordanie, au Liban, au Maroc, au Pakistan, en Syrie, en Turquie et au Yémen. ».

L'Égypte est à 90% musulman, l'Iran à 98%, 92% en Jordanie, 60% au Liban, 99% au Maroc, 97% au Pakistan, 90% en Syrie et 99% en Turquie.

Sur les 192 pays membres de l'ONU, la quasi-totalité des crimes d'honneur ont lieu dans neuf pays majori-tairement musulmans. Le déni n'est pas une option.

Plus récemment, des crimes d'honneur ont eu lieu en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et au Canada. Tous ces crimes d'honneur ont eu lieu dans les communautés musulmanes de France, d'Allemagne, du Royaume-Uni et au Canada. Le déni n'est pas une option. Qui extirpera « l'honneur » de ces assassinats ? Qui dénoncera l'horreur sous le hijab ? {30} »

Afghanistan

« Une jeune fille de 14 ans décapitée pour avoir refusé une demande en mariage

Deux hommes ont été arrêtés dans la province de Kunduz au nord de l'Afghanistan en relation avec la décapitation d'une jeune fille de

14 ans.
L'officier de la police locale Nizamuddin Hakimi a déclaré à RFE/RL que le corps de la jeune fille avait été retrouvé tard le 27 novembre dans le district Imam Sahib de la province.
Hakimi a indiqué que selon l'enquête préliminaire, les deux suspects avaient demandé aux parents de la jeune fille si l'un d'eux pouvait l'épouser. La jeune fille et ses parents auraient rejeté la proposition.
Hakimi n'a donné aucun autre détail sur l'implication possible des deux hommes dans l'assassinat.
Le mois dernier, une Afghane de 20 ans a été décapitée dans la province de Herat parce qu'elle aurait refusé de travailler comme prostituée. Quatre suspects, y compris son mari et ses beaux-parents, ont été arrêtés pour ce meurtre. {31} »

Amputation des mains et pieds

« Selon une information publiée par Assabah News relatif à une source sécuritaire les faits remontent la nuit du samedi. Pendant la nuit de samedi à dimanche dernier un groupe de 4 salafistes ont procédé dans la nuit du samedi dernier à couper 4 doigts à un vendeur d'alcool de la région.
Selon toujours la même source, la victime a été transportée en urgence à l'hôpital Charles Nicole pour une prise en charge des blessures et l'arrêt de l'hémorragie.
La victime aurait aussi refusé de porter plainte contre ses agresseurs.[32] »

Jets d’acide au visage

« Elle asperge sa fille d'acide car elle discutait avec un garçon
Une Pakistanaise, qui a avoué avoir tué sa fille en lui jetant de l'acide car elle la soupçonnait d'avoir une relation avec un garçon, a estimé que c'était son "destin" de mourir ainsi, dans un entretien diffusé lundi par la télévision de la BBC.
Zaheen Zafar et son mari Mohammed avaient été arrêtés la semaine dernière par la police dans un district reculé du Cachemire administré par le Pakistan, après la mort d'Anusha, leur fille de 15 ans. Elle était décédée dans d'atroces souffrances à l'hôpital deux jours après avoir été aspergée d'acide.
Ils avaient avoué ce crime en expliquant que leur fille les avait déshonorés en discutant avec un jeune homme hors du domicile familial.
Interrogé en prison par la BBC, Mohammed Zafar a expliqué l'avoir avertie qu'elle ne devait pas regarder les hommes. Son épouse a de son côté confirmé ses aveux, ajoutant que sa fille avait imploré pardon.

Deux jours avant de l'emmener à l'hôpital
"Elle a dit : "Je n'ai pas fait exprès, je ne le ferai plus". Mais je l'avais déjà aspergée d'acide. C'était son destin de mourir ainsi", a indiqué Zaheen, marquée au bras par des traces d'acide.
Les parents d'Anusha ont ensuite attendu deux jours avant de l'emmener à l'hôpital, où elle est arrivée "dans un état très critique", la peau brûlée à près de 70%, selon un médecin.
La sœur aînée de l'adolescente a contacté la police peu avant l'enterrement pour demander l'ouverture d'une enquête sur son décès, entraînant l'interpellation des parents.
Selon la Commission pakistanaise des droits de l'Homme, au moins 943 femmes ou jeunes filles ont été tuées l'an dernier au Pakistan par leurs proches après avoir été accusées d'avoir sali l'honneur de leurs familles.

Depuis l'an dernier, les auteurs d'attaques à l'acide, des violences qui défigurent chaque année plus de 200 femmes dans le pays, pourraient écoper d'une peine minimale de 14 ans de prison.{33} »

L’excision

« Le Conseil des Oulémas Indonésien déclare "droit humain" l'excision
La plus haute autorité islamique de la plus grande nation musulmane du monde, par la voix de son président, Kiai Hajj Amin Ma'ruf, a défendu la pratique des mutilations génitales comme étant "une pratique recommandable avec un fondement moral". Il a exprimé son rejet des tentatives d'interdiction de cette pratique rentrant dans le cadre des "droits de l'homme", protégé par la constitution de l'Indonésie a-t-il souligné.
Pour être tout à fait clair, l'islamiste a précisé que les mutilations se pratiquent "en sectionnant la partie supérieure du clitoris".
Le 15 janvier dernier, Amin Ma'ruf avait déjà suscité l'indignation en blaguant sur les violences sexuelles faites aux femmes.
Encore un exemple de la "moralité" des plus hautes autorités musulmanes mondiales, qui est caché par la presse subventionnée en France, afin de ne pas ternir l'image de l'islam, idéologie que les Français estiment à 74% contraire à notre système de valeurs selon un sondage Ipsos paru la semaine dernière.[{34}] »

Lapidation des femmes adultères

« Une jeune femme a été lapidée à mort jeudi en Somalie après avoir été reconnue coupable d'avoir eu des relations sexuelles hors mariage, indiquent des rapports.
Les résidents de Jamama, une ville située à 425 km au sud de Mogadiscio dans la région du Bas-Jubba, ont déclaré que les partisans des Shebabs avaient organisé la lapidation sur la place principale de la ville à la fin de l'après-midi. « Beaucoup de résidents ont été appelés à assister à l'exécution du châtiment », a indiqué un résident ayant requis l'anonymat pour sa sécurité à Kulmiye, un diffuseur indépendant à Mogadiscio.
Il a ajouté que les responsables des Shebabs dans la ville avaient été témoins de la lapidation. « La femme a admis avoir eu des relations sexuelles hors mariage », a dit un responsable islamiste à la foule après la lapidation. « Ces types de châtiments conformes à la charia (la loi islamique) seront administrés », a-t-il ajouté.
Selon des résidents, la jeune femme a été appréhendée dans l'un des quartiers de la ville mais il n'y a aucune trace de l'homme impliqué dans le délit allégué.
Le système judiciaire des Shebabs est souvent critiqué par des groupes de défense des droits humains pour son absence d'avocats de la défense et de preuves appropriées ainsi que pour ses peines sévères exécutées en toute hâte.{35} »

Pédophilie

« Une « fatwa » wahhabite légalise la pédophilie en Arabie Saoudite.
En Arabie Saoudite, une fatwa vient d'être émise, autorisant les pères à marier leurs filles dès l'âge de 10 ans. Mansour Bin Askar, professeur à l'université du Roi Saoud à Riyad, a déclaré dans une interview que le mariage précoce a toujours été encouragé en Arabie Saoudite.
« Pendant les guerres, le mariage précoce a permis de renforcer les clans familiaux, ainsi que l'influence des tribus », a-t-il expliqué, en ajoutant : « Le mariage précoce, d'un point de vue médical, ne peut nuire à la jeune mariée. Toutefois, il est important d'avoir son consentement et confirmer sa décision devant un juge de la charia. »
Cet illustre professeur d'université a omis d'expliquer l'aptitude mentale d'une petite fille de 10 ans à prendre une telle décision et les conséquences de ce mariage sur son psychique. Au Yémen, au début des années 2000, une petite fille a été mariée avant d'atteindre la puberté. Elle est morte, victime d'une hémorragie sévère. La fatwa de ce mufti reflète, en fait, les réalités de la vie au royaume. Les filles sont mariées très jeunes, avec des prétendants, en majorité des vieillards, choisis par leurs pères et tout refus est puni par la flagellation. Toujours à contre-courant des autres pays musulmans, l'Arabie Saoudite a conservé l'interprétation intégrale de la charia.
Selon Leonid Isaev, spécialiste du monde arabe, la charia prévoit le mariage précoce mais avec certaines nuances. « Tant que la fille n'a pas atteint l'âge de la puberté, il lui est interdit d'avoir des relations sexuelles », a-t-il souligné. Ce phénomène est fortement critiqué, suscitant de nombreux débats en Arabie Saoudite pour interdire la loi sur le mariage des petites filles, ce qui a déplu au cheikh Abdul Aziz al-Teraifi, un fonctionnaire du ministère des Affaires islamiques, l'un des adversaires les plus ardents de ces restrictions.
« L'interdiction du mariage précoce aura un effet négatif sur la société saoudienne, ce qui est inacceptable dans un pays musulman », a-t-il déclaré au journal Saudi Gazette.

En juin 2011, un théologien saoudien, cheikh Saleh al-Fawzan, allé encore plus loin. Il a émis une fatwa où toute obstruction au mariage précoce des filles est considérée comme une violation des lois d'Allah. Selon le cheikh, les pères ont le droit de donner leurs filles en mariage même si elles sont encore au berceau. {36} »

Conversions forcées

« Miramas (13). Passé à tabac pour non-respect du ramadan
Un jeune homme de 17 ans, roué de coups par un membre de sa famille pour non-respect du jeûne du ramadan, a été découvert dimanche soir ligoté dans un appartement de Miramas (Bouches-du-Rhône).
Les secours, policiers et pompiers, sont intervenus vers 22 h après avoir été alertés par des voisins. Ils ont trouvé l'adolescent avec les poignets et les chevilles entravés. Le jeune homme a expliqué aux enquêteurs qu'il avait été frappé pour ne pas avoir respecté le jeûne du ramadan.
Une enquête a été ouverte.[37] »

Les barbaresques

« Les esclaves chrétiens capturés par les Barbaresques pendant leurs opérations de piraterie étaient incités très fortement à abjurer leur foi chrétienne pour devenir musulman. Germain Moüette rapporta ainsi que la femme de son maître lui avait promis la main de sa nièce s'il abjurait, ce qu'il refusa. Mais de nombreux autres motifs, tels que le désir d'adoucir une condition particulièrement pénible, ou d'échapper à un châtiment, pouvaient amener la conversion à l'Islam. De nombreux chrétiens réduits en esclavage en Afrique du Nord se convertirent alors, et devinrent des « renégats » (renegados). Certains se joignirent alors aux pirates barbaresques pour les faire bénéficier de leur expertise technique, comme ce fut le cas pour les corsaires de Salé, dont le renégat le plus célèbre est le Hollandais Jan Janszoon, connu aussi sous le nom de Murad Reis.Il faut aussi mentionner l'espagnol connu sous le nom de Yuder Pacha qui conquit en 1591 l'Empire songhaï pour le compte de Ahmed al-Mansur Saadi, le sultan du Maroc.{38} »

« Le 20 septembre 1575, Cervantès bénéficia d'un congé et il s'embarqua de Naples pour l'Espagne. Mais au large des Saintes-Maries-de-la-Mer{39}, et alors qu'il naviguait à bord de la galère espagnole El Sol, le bateau fut attaqué par trois navires turcs commandés par le renégat albanais Arnaute Mamí{40}, le 26 septembre 1575. Miguel et son frère Rodrigo furent emmenés à Alger. Cervantès fut attribué comme esclave au renégat Dali Mamí, marin aux ordres de Arnaute. Il fit le récit de sa mésaventure dans *L'Espagnole-Anglaise*, qui fait partie des *Nouvelles exemplaires*.
Miguel, porteur de lettres de recommandations de la part de don Juan d'Autriche et du Duc de Sessa fut considéré par ses geôliers comme quelqu'un de très important et de qui ils pourraient obtenir une forte rançon. C'était, selon l'expression de l'époque un « esclave de rachat » pour lequel on demanda cinq cent écus d'or de rançon.
Les sources permettant de retracer la captivité de Cervantès sont des écrits autobiographiques : ses comédies Los tratos de Argel,

Los baños de Argel (« Les Bains d'Alger »)[{41}] et Le Récit du Captif inclus dans la première partie de Don Quichotte, aux chapitres 39 à 41. […]
Le récit de la captivité de Cervantès est épique. Pendant ses cinq ans d'emprisonnement, Cervantès, d'esprit fort et motivé, essaya de s'échapper à quatre occasions. Pour éviter des représailles sur ses compagnons de captivité, il assuma la totale responsabilité de ces tentatives devant ses ennemis et préféra la torture à la délation. Il n'a cependant jamais été châtié, peut-être pour des raisons politiques.[{42}] »

« En droit, les côtes actuelles de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye relevaient de l'autorité de l'empire turc. Le Maroc avait préservé son indépendance. Ces pays étaient pauvres et, se réclamant du jihad contre les " infidèles, " les maîtres des lieux avaient institué une profitable industrie de la piraterie. Les corsaires musulmans auraient pu se contenter de piller les cales des bateaux mais, la notion même d'esclave étant légitimé par le Coran, ils préférèrent le trafic d'humains, autrement plus profitable. Pour ce faire, ils ne se contentaient pas d'attaquer les navires venant d'Europe, mais lançaient aussi des assauts contre les terres chrétiennes.
En 1566, par exemple, 6000 Turcs et corsaires maghrébins attaquèrent l'Italie provoquant l'exil de la population sur une zone de 1300 km2 allant de Francavilla del Mare à Serracapriola.
La côte calabraise vit 700 personnes emmenées en esclavage par les Barbaresques en un seul raid en 1636, un millier en 1639 et 4000 en 1644. Entre les XVIème et XVIIème siècles, les pirates installèrent des bases d'assaut quasi permanentes sur les îles situées face à la baie de Naples.
Plus vulnérables que les côtes françaises, celles d'Italie payèrent le prix fort. De la peur des attaques nocturnes des musulmans, pour surprendre leurs proies au lit, naquit une expression : " Pigliato dai Turchi, " ce qui signifie littéralement " pris par les Turcs " ou être attrapé endormi.

La Corse avait construit un chapelet de tours le long de ses côtes. On entassait un bûcher de bois au sommet. La nuit, pour alerter la population, les veilleurs y mettaient le feu quand surgissaient les Barbaresques.
Les pirates d'Afrique du Nord naviguaient loin vers le nord. Un raid mené en Islande, en 1627, permit aux corsaires algériens de s'emparer de 400 esclaves. De 1606 à 1609, la marine britannique a avoué la perte de 466 navires marchands attaqués par les Barbaresques. Entre 1622 et 1644, on estime à 7000 le nombre des Britanniques razziés sur les côtes.
Au milieu du XVIIème siècle, on comptait 25000 esclaves vivant à Alger{43} dans le " bagne, " propriété de l'État, ou servant sur les galères et chez les particuliers. Parmi eux, un certain Cervantès, auteur de *Don Quichotte,* qui passa cinq ans, de 1575 à 1580, en esclavage à Alger, jusqu'à son "rachat" et à sa libération par l'ordre religieux des Trinitaires.
Entre 1530 et 1780, estime le professeur Robert C. Davis{44}, entre 1 et 1,25 millions d'Européens chrétiens ont été capturés et réduits à l'esclavage par les musulmans. Plus que d'Africains forcés à la captivité par nos négriers puisque l'on évalue les victimes de la traite des Noirs à 800 000 âmes.
Pourtant, l'on tait cette autre honte de l'humanité, comme si les souffrances subies par des Blancs ne pesaient pas du même poids.
Elles n'étaient pourtant pas moindres. Les galériens, plus durement traités, finissaient leur vie enchaînés à leur banc. Trop faibles ou malades, on les jetait par-dessus bord. Aussi le taux de mortalité était-il très élevé dans les rangs des esclaves. Sur les 400 Islandais capturés en 1627, 8 ans plus tard, on ne comptait que 70 survivants. {45} »

Les croisades

« Quoi qu'il en soit, il est bien attesté que les armées musulmanes se sont souvent comportées exactement de la même façon en pénétrant dans une ville conquise. Ce n'est pas pour excuser la conduite des croisés en montrant des incidents similaires et en suggérant que « tout le monde le faisait », comme les apologistes islamiques le font fréquemment lorsqu'ils sont confrontés aux réalités du terrorisme jihadiste moderne. Une atrocité n'en excuse aucune autre. Mais cela montre que le comportement des croisés à Jérusalem fut comparable à celui d'autres armées de la même époque – puisque tous souscrivaient aux mêmes règles de siège et de résistance.
Ainsi, en 1148, le commandant musulman Nur ed-Din n'hésita pas à donner l'ordre de tuer tout Chrétien à Alep. En 1268, lorsque les forces jihadistes du sultan mamelouk Baybars prirent Antioche aux croisés, Baybars fut ennuyé de découvrir que le dirigeant latin, le comte Bohémond IV, avait déjà quitté la cité. Il lui écrivit pour s'assurer qu'il ait connaissance de ce que ses troupes avaient commis à Antioche :
Que n'as-tu vu tes chevaliers prosternés sous les sabots des chevaux, tes demeures subir l'assaut des pillards et saccagées par eux, tes richesses pesées au quintal, tes dames vendues par quatre et achetées pour un dinar de ton propre argent ! Tu aurais vu les croix de vos églises brisées, les pages des faux Testaments éparpillées, les tombeaux des patriarches retournés. Tu aurais vu ton ennemi musulman piétiner l'endroit où vous célébrez la messe, couper la gorge des moines, des prêtres et des diacres sur les autels, amener une mort brutale aux patriarches et l'esclavage aux princes royaux. Tu aurais vu le feu parcourir tes palais, tes morts brûler en ce monde avant de tomber dans les feux du suivant, ton palais rendu méconnaissable, l'église Saint-Paul et la cathédrale Saint-Pierre démolies et détruites ; alors tu aurais dit, « Que ne suis-je poussière, et qu'aucune lettre ne m'ait jamais amené de telles nouvelles ! »[{46}]

La plus célèbre de toutes est peut-être la prise de Constantinople par les jihadistes le 29 mai 1453, lorsque – tout comme les croisés en 1099 à Jérusalem – les attaquants vinrent à bout de la résistance au terme d'un siège prolongé. Ici coulent à nouveau des rivières de sang, comme le note l'historien Steven Runciman. Les soldats musulmans « *tuèrent toute personne qu'ils trouvèrent dans les rues, hommes, femmes, enfants, sans discrimination. Le sang ruisselait depuis les rues escarpées des hauteurs de Petra jusqu'à la Corne d'Or. Mais bientôt le désir de massacre fut assouvi. Les soldats réalisèrent que des captifs et des objets précieux leur apporteraient un plus grand bénéfice* ».{47}

Comme les croisés, qui violèrent les sanctuaires à la fois de la synagogue et de la mosquée, les Musulmans saccagèrent couvents et monastères, les vidant de leurs habitants, et pillèrent les résidences des particuliers. Ils pénétrèrent dans Sainte-Sophie, qui pendant près de mille ans avait été la plus majestueuse des églises de la Chrétienté. Les fidèles s'étaient rassemblés dans ses murs bénis pour prier durant les ultimes souffrances de la ville. Les Musulmans interrompirent la célébration de l'orthros (matînes), et les prêtres, selon la légende, emportèrent la vaisselle sacrée et disparurent dans la muraille orientale de la cathédrale, par laquelle ils reviendront un jour achever le service divin. Les plus âgés et les plus faibles furent mis à mort, les autres réduits en esclavage.
Lorsque le massacre et le pillage furent terminés, le sultan ottoman Mehmet II ordonna à un clerc islamique de monter en chaire à Sainte-Sophie et d'y proclamer le credo musulman (« il n'y a de dieu qu'Allah, et Mahomet est son prophète »). La magnifique vieille église devint mosquée ; des centaines d'autres, à Constantinople et ailleurs, subirent le même sort. Des millions de Chrétiens rejoignirent les misérables rangs des dhimmis ; d'autres furent asservis, et un grand nombre martyrisés. […]

Mythe PC : Les croisades furent plus sanglantes que les campagnes de jihads islamiques.
Les croisés commirent un massacre à Jérusalem ; Saladin et ses troupes non. C'est devenu emblématique de ce que la culture

populaire sait des croisades : oui, les Musulmans conquéraient, mais les habitants des pays vaincus leur faisaient bon accueil. Ils étaient justes et magnanimes envers les minorités religieuses de leurs territoires. Par contre, les croisés étaient sanguinaires, rapaces, et impitoyables.

Nous avons montré que ce que la culture populaire dit sur ce sujet était complètement erroné. Saladin ne s'abstint de massacrer les habitants de Jérusalem que par pragmatisme, et les conquérants musulmans ont aisément égalé et surpassé la cruauté des croisés à Jérusalem en plusieurs occasions. Les conquérants musulmans n'étaient pas les bienvenus, mais se voyaient opposer une résistance tenace, et y répondaient avec une extrême brutalité. Une fois au pouvoir, ils instauraient de dures mesures répressives contre les minorités religieuses. {48} »

La guerre civile en Algérie

200 000 morts en moins de 10 ans

« Le 26 décembre 1991, le FIS (Front Islamique du Salut), qui dirige déjà la majorité des municipales depuis juin 1990, obtient la majorité presque absolue dès le premier tour des premières élections législatives pluralistes, les premières organisées depuis l'indépendance. Le score est sans appel : 188 sièges pour le parti islamiste, 25 pour le Front des forces socialistes de Hocine Aït-Ahmed et 16 pour le Front de libération national (FLN), parti unique jusqu'en 1989, date de l'adoption d'une Constitution qui consacre le multipartisme.

En Algérie comme ailleurs, le choc est immense. Pour le second tour, le FIS est en mesure de rafler la majorité absolue, ce qui lui permettrait de réviser la Constitution voire de proclamer une nouvelle République —islamique bien entendu. Tout va alors très vite. Des personnalités politiques, parmi lesquelles Saïd Sadi du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) mais aussi des membres de la société civile et des intellectuels (nombre d'entre eux seront assassinés par la suite) en appellent à l'armée pour « sauver l'Algérie ».

Le 11 janvier 1992, les généraux « démissionnent » le président Chadli Bendjedid suspecté de s'accommoder d'une victoire du parti religieux. Le scrutin est annulé, le second tour n'aura jamais lieu et l'Algérie va entrer dans la pire période de son histoire depuis 1962.

Très vite, les violences ensanglantent le pays. Le 9 février de la même année, l'état d'urgence est proclamé —il ne sera levé que le 24 février 2011 ! Le 4 mars, le FIS est dissout par le tribunal administratif d'Alger. Nombre de ses militants sont arrêtés et envoyés sans jugement dans des camps au Sahara. D'autres passent dans la clandestinité et rejoignent les maquis et les groupes armés déjà existants.

De 1992 à 2000, date généralement admise pour désigner la fin de la guerre civile algérienne, les affrontements vont faire entre 150.000 et 200.000 morts et près de 14 milliards d'euros de dégâts matériels.

Depuis 1992, le courant représenté par le FIS, ses militants et ses dirigeants sont exclus de la vie politique, même si certains bénéficient d'une amnistie à l'occasion de la Concorde civile voulue par le président Abdelaziz Bouteflika en 1999 et la Charte de réconciliation nationale de 2005. {49} »

Les massacres collectifs de civils au nom de l'islam (1996-1998)

« La guérilla des islamistes algériens contre leur gouvernement et leur population commence le 13 février 1992. Petit à petit s'instaure dans les villes et les hameaux d'Algérie une terreur au nom de l'islam. Assassinats incessants de policiers, d'agents de l'ordre, de jeunes appelés au service national ; attentats à la bombe dans les lieux publics les plus fréquentés ; liquidation physique des opposants à l'islamisme (intellectuels, démocrates, féministes) ; exécution de simples citoyens pour des motifs fallacieux ; etc.

Une nouvelle phase de l'histoire de cette guérilla commence en novembre 1995, quand le général Zeroual, président désigné, décide d'organiser des élections présidentielles pluralistes. Malgré les menaces des islamistes contre quiconque se rendrait au bureau de vote, la population crée la surprise en y participant massivement. Elle choisit le général Zeroual comme président de la république, seul capable à ses yeux de la sauver des griffes des islamistes armés.

C'est un coup de marteau sur le moral des maquisards. « La population n'est donc plus avec nous » se disent les islamistes. Elle nous a « trahi » et a rejoint le Taghout (Tyran). Le GIA (Groupe Islamique Armé), la plus fondamentaliste des organisations du djihad, se sent en perte de vitesse. Il est en proie à des dissidences internes. D'autres groupes du djihad (Armée Islamique du Salut notamment) tentent de négocier un compromis avec l'armée pour déposer les armes. Le GIA, sous la conduite d'Antar Zouabri, se lance alors dans une fuite en avant désespérée et nihiliste : il organise en représailles, à partir de décembre 1996, des massacres de civils d'une horreur jusque-là inégalée.

1997 fut pour l'Algérie l'apothéose du sang et de l'horreur. En tout, près de 4000 personnes (chiffre approximatif) furent massacrées à coups de haches, de couteaux et d'explosifs. Parmi elles, se trouvaient près de 100 nourrissons et des centaines d'enfants. Les bébés ont été parfois brûlés, cuits dans des fours, écartelés et coupés en deux, ou encore éclatés sur les murs, leurs têtes explosées dessinant une énorme tâche de sang et de cervelle. Des femmes enceintes ont été éventrées, leurs fœtus extraits et mutilés. Certaines victimes sont brûlées vives à l'essence. Des têtes détachées sont mises dans des ventres de femmes tuées. Certaines têtes sont cousues sur des corps qui n'étaient pas les leurs. Certains cadavres sont piégés, à l'intention des services de sécurité.
De vieux hommes ont été égorgés au poignard, la tête arrachée et séparée du corps. Sur les terrasses de Bentalha, alors que les voisins hurlaient d'épouvante en attendant leur tour, les habitants furent tranchés par des haches, sectionnés par des couteaux et jetés, une fois la gorge coupée, pardessus les jardins et les rues. […] Après le passage des hordes islamistes, il restait une forte odeur de carnage, faite de chair humaine brûlée et de cadavres calcinés, des habitations détruites, incendiées ou vandalisées, des tas de corps démembrés et méconnaissables et de grosses mares de sang à moitié sec.
Le scénario semble à chaque fois être le même : un groupe de terroristes investit une localité ou un village de nuit, il prend les précautions nécessaires pour ne pas être attaqué : en minant les accès principaux qui mènent vers le lieu ciblé, en plaçant des combattants armés sur les chemins qui y conduisent, en sabotant pistes et routes, etc. Ils coupent ensuite l'électricité et plongent les habitants dans le noir. Et puis, l'égorgement commence à l'arme blanche et à la hache, aux cris de Allahou Akbar, en insultant les victimes.
Le groupe a ses professionnels en la matière, les égorgeurs, qu'il met en avant, tandis que les autres tiennent en respect les habitants avec des armes à feu. Dans certains massacres, un choix est effectué entre familles à massacrer et familles qui sont probablement restées fidèles aux GIA ou protégées par de quelconques accointances au sein du groupe islamiste. Il est arrivé que, pendant

le massacre, le moment de la prière sonne : les extrémistes islamistes ont alors abandonné l'égorgement et se sont mis à prier (Cf. les témoignages recueillis par Véronique Taveau). Aucune distinction n'est faite entre les victimes. Les enfants, comme les bébés, les vieillards et les femmes, sont passés pareillement au fil de la lame. Insensibles aux imprécations des futurs égorgés, les assassins se livrent à des actes d'une rare cruauté, destinés à frapper les esprits. {50} »

« Pendant que les étendards de la mort happaient les âmes des innocents, nourrissons, enfants et femmes au milieu de flots de sang, les voisins attendaient leur tour [pour être égorgés] dans un état d'hystérie et d'épouvante poussés à l'extrême.{51} »

Pèlerins qui meurent à la Mecque

« Pèlerinage meurtrier à la Mecque
Le dernier bilan de la bousculade meurtrière à la Mecque, le 12 janvier dernier, fait état de plus de 360 victimes. Près de deux millions de fidèles se trouvaient alors sur les lieux du drame, à Mina, soit 70% du total estimé des pèlerins musulmans. La catastrophe est survenue au troisième jour de la fête du Sacrifice et dernier jour du pèlerinage en Terre Sainte.
Après l'incendie d'une auberge, le 6 janvier, dont le dernier bilan s'élève à 76 morts, une bousculade meurtrière a, 6 jours plus tard, de nouveau endeuillé le haut lieu de pèlerinage musulman. Les tout derniers chiffres affichent un lourd bilan provisoire de plus de 360 morts. Le drame s'est produit à l'entrée Est du pont Djamarat, au pied d'une des quatre passerelles permettant aux croyants de se rendre à Mina, une des villes voisines de la Mecque. Un véritable raz-de-marée humain avait déferlé sur le site, à la mi-journée, pour procéder au rituel de la lapidation des stèles symbolisant le mal. Deux cent trois corps ont, jusque-là, été identifiés : 118 hommes et 85 femmes issus d'origines diverses.[52] »

« Les drames à la Mecque depuis 1975

- Décembre 1975 : 200 morts. Une bouteille de gaz explose et enflamme tout un campement de toile.
- Novembre/décembre 1979 : 300 morts, 69 décapités, 4 000 disparus. 500 terroristes extrémistes sunnites opposés au régime saoudien se barricadent dans la grande Mosquée pendant deux semaines. L'assaut est donné le 4 décembre, avec l'aide du GIGN français.
- 8 août 1985 : 103 pèlerins iraniens sont arrêtés à l'aéroport de Djeddah. Des explosifs sont saisis.
- 31 juillet 1987 « vendredi noir » : 402 morts. Des pèlerins iraniens manifestent à la Mecque contre les Etats-Unis. A la suite de ces

événements, l'Arabie Saoudite fixe un quota de mille pèlerins par million d'habitants, dans chacun des pays musulmans.
- 9 juillet 1989 : 1 mort, 16 blessés. Double attentat à la bombe à la Mecque. 16 chiites iraniens sont décapités pour ces doubles attentats.
- 2 juillet 1990 : 1 426 asphyxiés. Une bousculade dans un tunnel de Mina, à la suite d'une panne du système de ventilation.
- 23 mai 1994 : 270 morts. Une bousculade pendant le rituel de la lapidation des stèles. Cette année-là, les autorités élèvent à 829 le nombre de morts dus à des bousculades et des arrêts cardiaques.
- 15 avril 1997 : 343 morts. Un incendie provoqué par un réchaud à gaz met le feu à des campements de toiles.
- 9 avril 1998 : 118 morts, 180 blessés. Une bousculade au cours de la lapidation des stèles.
- 5 mars 2001 : 35 morts. Une bousculade au cours de la lapidation des stèles.
- 1 février 2004 : 251 morts. Une bousculade au cours de la lapidation des stèles. {53} »

Intolérance religieuse

Christianophobie

« Dans les pays musulmans, les chrétiens sont particulièrement discriminés et persécutés, lorsqu'ils n'en ont pas été chassés. C'est dans certains pays musulmans qu'au nom de l'islam sont perpétrés des massacres de civils, visés en tant que chrétiens. C'est dans le monde musulman qu'on trouve les espaces privilégiés de la christianophobie criminelle. Du Soudan au Pakistan, du Nigeria à l'Irak, des bandes de musulmans fanatisés, n'ayant rien à envier aux pogromistes russes ou ukrainiens d'antan, attaquent et tuent des chrétiens parce que chrétiens, brûlent leurs églises ou leurs écoles. La légitimation de ces massacres est fondée sur un argument central : les chrétiens sont des « ennemis de l'islam ». {54} »

Nigeria

« 9 mars 2010, Nigeria, la violence anti-chrétienne s'est à nouveau déchaînée dans le centre du Nigeria où plus de 500 habitants de villages chrétiens ont été massacrés, ce week-end, dans des attaques menées par des musulmans.

Les attaques contre les chrétiens ont été menées dans la nuit de samedi à dimanche dans trois villages au sud de Jos, capitale de l'Etat du Plateau, où les violences ethniques et religieuses sont récurrentes. En trois heures, des centaines de personnes, dont de nombreuses femmes et des enfants, ont été massacrées et brûlées, selon les témoins. L'attaque a été perpétrée par des éleveurs de l'ethnie fulani, majoritairement musulmane, contre des Berom, une ethnie sédentaire majoritairement chrétienne. Selon des témoins cités par le journal The Nation, les assaillants étaient entre 300 et 500.

"Les musulmans prévenus pas SMS".
Peter Gyang, un habitant de Dogo Nahawa, le village le plus touché, a perdu sa femme et deux enfants : "Ils ont tiré des coups de feu pour effrayer les gens et les ont ensuite tués à la machette. L'attaque a commencé vers 3hdu matin et a duré jusqu'à 6h. Nous n'avons pas vu le moindre policier", a-t-il ajouté. "Apparemment, c'était bien coordonné, les assaillants ont lancé les attaques simultanément (...) De nombreuses maisons ont été brûlées », a raconté, de son coté, Shamaki Gad Peter, responsable d'une organisation de défense des droits de l'Homme à Jos, qui s'est rendu dans les trois villages concernés. Selon Shehu Sani, lui aussi militant des droits de l'Homme à Jos, les assaillants ont effectué un tri entre chrétiens et musulmans. D'autres témoins ont indiqué que les habitants musulmans des villages avaient reçu, samedi, des SMS les prévenant de l'attaque. D'après une source officielle, de récents rapports de sécurité laissent penser que "des intégristes islamistes" dans la région ont encouragé l'attaque contre les Berom.
L'armée en accusation
Dans un communiqué dimanche, le Forum des Chrétiens de l'État du plateau a accusé l'armée nigériane d'être restée passive. « Nous sommes fatigués de ce génocide contre nos frères chrétiens. Nous n'avons plus confiance dans les forces armées nigérianes chargées de la sécurité de l'État du Plateau, en raison de leur attitude partiale envers les chrétiens », ajoute le Forum.
"Douleur" du Vatican
Le Vatican a réagi en exprimant "douleur et préoccupation" face à d'"horribles faits de violence". Son porte-parole, le père Federico Lombardi, a toutefois refusé d'en faire un conflit religieux, renvoyant à la position de l'archevêque d'Abuja, Mgr John Onaiyekan, qui a déclaré qu'« on ne se tue pas à cause de la religion, mais pour des revendications sociales, économiques, tribales, culturelles ». {55} »

« C’est dans ce contexte général de descente aux enfers du Nigéria que 200 chrétiens du Nord du Nigéria ont été sauvagement tués juste après l’élection présidentielle nigérienne d’avril 2011. Le bilan dressé, par l’ONG Civil Rights Congress et la Croix Rouge faisait également état de 400 blessés et de 40 000 déplacés, de milliers de

maisons, d'églises et de commerces de chrétiens brûlés, etc. L'arrestation de milliers d'émeutiers dans plusieurs villes de taille moyenne comme Kaduna ont montré que ces massacres n'étaient pas le fait de quelques islamistes isolés, mais de populations locales collectivement fanatisées contre des chrétiens membres d'ethnies rivales. A la fin de l'année 2011, les mouvements islamistes ont lancé une nouvelle vague d'attentats destinés à terrifier les populations chrétiennes. Juste avant la veillée de Noël 2011, Boko Haram a fixé un ultimatum de trois jours aux chrétiens installés dans le Nord musulman, les sommant de partir définitivement, le but affiché étant de faire des Etats du Nord du Nigéria une terre totalement purifiée de ses chrétiens et de ses « païens » animistes. Dès le lendemain, le 25 décembre 2011, le groupe terroriste a lancé une série d'attaques à la bombe qui a provoqué la mort de 80 personnes, la plus sanglante ayant entraîné la mort de 37 chrétiens devant une église à 70 km d'Abuja, la capitale. L'année précédente, des attentats revendiqués par Boko Haram avaient déjà tué une trentaine de chrétiens en pleine fête de Noël. Le 4 janvier 2012, 18 autres chrétiens ont été tués lors d'une nouvelle attaque perpétrée à Mubi, ville de l'Etat d'Adamawa (Est du pays), situé au sud de l'Etat de Borno, bastion des Boko Haram. Le lendemain, l'attaque surprise d'une foule de chrétiens pleurant les morts de la veille fit cette fois-ci 21 victimes. Entre les 13 et 20 janvier, au moins 185 personnes ont été tuées à Kano, la deuxième ville du Nigeria, lors d'une nouvelle série de fusillades et d'attentats à la bombe. Ces attaques simultanées, qui rappellent le mode opératoire d'Al-Qaïda, ont constitué la plus grande opération terroriste meurtrière de Boko Haram depuis 2000. Le groupe islamo-terroriste a démontré une nouvelle fois qu'il était capable de défier directement les forces de l'ordre, brûlant des écoles et des universités puis mitraillant des commissariats. Comme de coutume, Boko Haram prétendait « répondre » aux raids policiers lancés peu avant contre des séminaires islamiques suspects et « venger » de prétendus « actes de blasphèmes » envers le Coran. A peine 48 heure après la première série d'attentats, de nouvelles explosions ont frappé une église catholique et un temple évangélique, tuant 10 personnes – dont un policier et un soldat – dans les villes de Bauchi et de Tafawa

Balewa, situées, comme Kano, sur la ligne de partage entre le nord musulman et le sud chrétien. Le 4 février, une dizaine de chrétiens ont également péri dans une énième attaque terroriste perpétré dans une ville du nord du Nigeria. Le bilan de l'année 2011 est particulièrement lourd : près de 1 000 chrétiens ont été assassinés par Boko Haram et d'autres groupes islamiques implantés dans les 14 Etats du Nord du Nigeria, notamment ceux de Kano, Kaduna, et Sokoto. Au total, depuis 2009, la secte terroriste a causé la mort de plus de 1 500 Nigériens, en majorité chrétiens. Depuis, les chrétiens du Nord hésitent entre plusieurs solutions : l'autodéfense, la fuite définitive vers le Sud majoritairement chrétien-animiste, ou la partition pure et simple. {56} »

Algérie

« Il n'est pas facile de ne pas être musulman en Algérie, c'est un euphémisme de le dire. D'autant plus si l'on est chrétien. Il faut savoir toutes les brimades, les vexations, les intimidations et menaces dont ils font l'objet, au quotidien ! On va même jusqu'à brûler leurs églises (ce fut le cas à Tizi Ouzou en janvier 2010, bientôt 1 an !) ou les emprisonner sous des prétextes anodins, fallacieux. On les accuse d'être prosélytes là où le prosélytisme de la religion d'Etat est roi. Ils doivent se cacher, se terrer, pour pratiquer leur rite. Certains d'entre eux n'osent pas dévoiler leur foi, jusque dans leur village, même à leurs voisins ou amis. Afin que personne ne vienne à les soupçonner, ils sont réduits à participer à des fêtes religieuses qui ne sont pas leurs, à pratiquer les rites de cette religion d'Etat dominante et dominatrice. Faire bonne figure pour que personne ne sache. Se cacher pour boire ou pour manger en période de ramadan. Simuler les 5 prières quotidiennes. Egorger le mouton pour commémorer la soumission d'Ibrahim (Abraham) acceptant d'égorger son fils Ismaël.
Mais la plus flagrante des injustices est peut-être dans l'histoire de cette jeune femme envoyée devant les tribunaux de Tiaret (la Sainte Inquisition ?) au seul motif qu'on a trouvé sur elle, parmi ses affaires personnelles, un feuillet extrait de la Bible. Oui, pour moi, elle

symbolise l'intolérance vécue par les chrétiens d'Algérie, qu'ils soient de Kabylie ou d'ailleurs.
Je sais trop bien leurs douleurs et leur désarroi. Pour cela, je suis très sensible à leur sort et je suis meurtri par ce qu'ils subissent, par les souffrances, morales et parfois physiques, qu'ils endurent chaque jour. Je sais aussi qu'ils doivent se sentir très seuls, particulièrement en cette période où le monde s'apprête à fêter Noël et le Nouvel An dans la joie. […] Pauvres chrétiens de Kabylie, dont l'Etat Central est pourtant censé garantir leur liberté de culte, et qui, si on lui posait la question, nous répondrait par sa complainte mille fois entendue "d'ingérence inacceptable dans les affaires intérieures d'un pays qui a acquis de haute lutte sa souveraineté contre le colon".
Chrétiens de Kabylie : peut-être sont-ils plus à plaindre que les Coptes d'Egypte ou que les chrétiens d'Orient, qui pourtant, vivent dans un monde cauchemardesque ! Leur Chemin de Croix est d'être nés dans cet immense asile qu'est l'Algérie du FLN. {57} »

Syrie

« En Syrie, la mort de la jeune fille chrétienne Pascale Claude Zazar qui a été tuée par des miliciens le 11 octobre dernier suscite bien des réactions. Née en 1994, elle a été tuée selon le site du journal Al-Khabar Press sur l'axe routier reliant Alep à la capitale parce qu'elle ne portait pas de voile. Alors que l'agence Bilad al-Sham a signalé qu'elle a succombé à des tirs de feu contre le bus dans lequel elle se trouvait, à proximité de Maarat el-Noomane.
Ses derniers mots envoyés par SMS à ses parents disaient : « Papa, je suis sous le siège du bus ; il y a des tirs de feu intensifs contre le bus, si je meurs, n'oubliez pas que je vous aime, papa, maman et mes frères et sœurs ».
Durant les obsèques, sa mère qui a prononcé un discours émouvant a assuré que les chrétiens de Syrie ne quitteront jamais leur terre que leur aïeux ont protégée de leur sang. « Personne ne protègera les chrétiens de la Syrie, a l'exception de nos frères musulmans nationalistes, et surtout pas l'Occident qui prétend

vouloir protéger les chrétiens et est disposée à les vendre pour une poignée de pétrole et d'argent », a-t-elle poursuivi. {58} »

Égypte

« Des milliers d'Egyptiens réclament justice pour les victimes d'un massacre de coptes
Plusieurs milliers d'Egyptiens ont participé mardi à une marche de sept kilomètres au Caire pour exiger des punitions contre les responsables du massacre de 26 chrétiens coptes lors d'une manifestation contre le gouvernement en 2011.
Des imams, des prêtres catholiques, des activistes et d'anciens parlementaires libéraux faisaient partie du cortège d'anniversaire du "massacre de Maspero". Les manifestants ont réclamé l'exécution du général Hussein Tantaoui, responsable militaire de l'époque.
Il y a un an, une manifestation pacifique organisée par des chrétiens coptes avait pris une tournure violente quand des militaires avaient écrasé avec leurs véhicules des manifestants, et ouvert le feu. {59} »

Bahreïn

« Longtemps considéré comme le pays le plus tolérant dans la péninsule arabique, avec 30% de population non-musulmane constituée de travailleurs étrangers, Bahreïn est la dernière nation musulmane à prôner l'intolérance envers les églises : des religieux sunnites se sont fermement opposés à un projet de construction d'une église catholique. Plus de 70 religieux ont signé une pétition la semaine dernière disant qu'il était interdit de construire des églises dans la péninsule arabique, berceau de l'islam ». Un dignitaire religieux, cheikh Adel Hassan Hamad al-, a proclamé que »tous ceux qui croient que l'Église est un véritable lieu de culte, ont abandonné leur foi en Dieu. "{60} »

Maldives

« Arrivé aux Maldives, via le Sri Lanka, un expatrié du Bangladesh a été arrêté par les agents des douanes de l'aéroport qui ont saisi sur lui 11 livres sur le christianisme. Plus tard, le même jour, et venant du Sri Lanka, un ressortissant des Maldives qui transportait d'autres livres chrétiens a aussi été arrêté à son arrivée aux Maldives. Les deux interpellés ont été remis à la police. Selon la Règlementation des Maldives sur l'Unité Religieuse, "Les îles Maldives interdisent la propagation d'une autre religion que l'islam ou toute tentative de conversion de quiconque à une autre religion que l'islam. Il est également interdit d'afficher en public des symboles ou des slogans appartenant à une autre religion que l'Islam, ou d'en susciter l'intérêt. Il est également interdit aux Maldives de transporter ou d'exposer publiquement des livres religieux (autres que ceux sur l'Islam) et des livres et des écrits qui favorisent et propagent les autres religions ... "[{61}] »

Somalie

« Des musulmans ont tiré sur trois convertis au christianisme. Les hommes s'étaient convertis en Ethiopie en 2005, mais quand les musulmans ont fini par remarquer qu'ils n'assistaient pas aux prières des mosquées avec assiduité, les « militants » ont attaqué les apostats en faisant irruption dans leur maison et en ouvrant le feu. De même, une autre famille qui s'était convertie au christianisme a fui son village après avoir reçu des menaces de mort. Un autre converti qui s'était enfui au Kenya a déclaré : « Les pasteurs et les chrétiens vivent dans la peur. Je connais des gens, essentiellement des chrétiens convertis, qui ont dû quitter leurs maisons et leurs familles en raison des pressions exercées par ces terroristes ». Les messages des islamistes comprennent des énoncés tels que : »Arrêtez vos idéologies nocives et vos prêches aux musulmans » ; « Certains musulmans somaliens sont déjà touchés par le cancer du christianisme... ils subiront l'épée des moudjahidines (saints guerriers)... Nous savons où vous êtes... Nous

demandons à Allah de nous aider à faire que son règne arrive... Nous sommes en contact avec des millions de jeunes pour qu'ils nous rejoignent dans notre djihad contre les ennemis de l'islam, pour les terroriser par tous les moyens en notre pouvoir et leur faire comprendre qu'ils ne sont que des minables infidèles {62} »

Ouzbékistan

« Une femme handicapée chrétienne, qui marche avec des béquilles, et sa mère ont été brutalement battues à coups de matraques lors d'une violente descente policière à leur domicile. Les officiers ont mis la maison sens dessus dessous, ont saisi des Bibles et autres ouvrages religieux. Au poste de police, les agents ont essayé de les contraindre à accepter l'islam, en disant qu'il valait mieux que le christianisme, et qu'un homme marié pourrait les épouser parce que les hommes musulmans sont autorisés à avoir quatre épouses. Comme les femmes ont refusé d'obtempérer, les policiers les ont battues à nouveau. Le tribunal a ordonné la destruction de la littérature chrétienne. {63} »

Bangladesh

« Un nouveau rapport indique que près de 300 enfants chrétiens ont été récemment enlevés et convertis de force à l'islam : de soi-disant intermédiaires visitent des communautés frappées par la pauvreté et persuadent les familles d'envoyer leurs enfants dans une auberge de la mission, leur demandant l'équivalent de 500 à 1200 dollars pour l'école et la pension. Après avoir empoché l'argent, les intermédiaires vendent les enfants à des écoles islamiques ailleurs dans le pays « où des imams les forcent à abjurer le christianisme ». Les enfants sont ensuite formés dans l'islam et battus ; après endoctrinement complet, on leur demande s'ils sont" prêts à donner leur vie pour l'Islam », sans doute par devenir des kamikazes djihadistes. {64} »

Turkménistan

« Un nouveau rapport indique comment « la situation [des chrétiens] a empiré depuis Juillet et nous ne savons pas pourquoi. » Voici entre autres quelques faits : les foyers chrétiens sont attaqués et les Bibles confisquées ; les chrétiens sont menacés du fait qu'ils ne participent pas aux prières musulmanes ; ils perdent leur emploi et leurs entreprises ; les enfants chrétiens sont victimes de harcèlement et de discrimination à l'école. Dans un cas, « Les agents de la police secrète ont attaqué un appartement où cinq femmes âgées chrétiennes s'étaient rassemblées pour célébrer le culte, comme elles avaient l'habitude de le faire. Elles furent tellement effrayées par l'incident qu'elles ont mis un terme à leurs réunions. {65} »

Pakistan

« Le Pakistan continue de démontrer qu'il est dans l'absolu, le pire des pays pour les chrétiens et autres non-musulmans, ce qui lui vaut un chapitre à part pour le mois de Septembre.

Une jeune chrétienne de 16 ans, Shumaila Masih, a été violée pendant des heures par un gang de musulmans, rejoignant ainsi l'interminable liste de filles et de garçons chrétiens violés et assassinés au Pakistan. Trois hommes musulmans l'avaient rencontrée dans la rue, et l'avaient persuadé de les suivre. Elle a refusé et a été enlevée et emmenée de force au domicile de l'un des hommes, « qui à tour de rôle l'ont violée pendant des heures. » L'attaque a eu lieu à 11 heures, en plein jour, mais personne n'est intervenu pour sauver Shumaila, malgré ses cris désespérés et ses appels à l'aide. Vers 17 heures, son père et ses cousins partirent à sa recherche et quand ils parvinrent à la maison du viol, ils entendirent ses cris et se précipitèrent dans cette direction : « A la vue des hommes, les trois jeunes musulmans prirent la fuite laissant Shumaila dénudée et meurtrie sur le lit. »

Selon un nouveau rapport au moins 2000 femmes et jeunes filles de sectes minoritaires diverses et majoritairement chrétiennes, ont été converties de force à l'islam au travers de viols, tortures et kidnappings, tandis que 161 personnes ont été accusées de blasphème en 2011. « Le nombre réel est plus grand car de nombreux cas ne sont pas répertoriés … Par exemple, les policiers sont impliqués dans plus de 60 % d'abus sexuels sur des enfants des rues. »

Un rapport distinct au sujet de l'assassinat d'un jeune chrétien par des musulmans, note que « les chrétiens sont harcelés par des bandes criminelles et des groupes terroristes islamiques de Pachtounes : armés jusqu'aux dents, les militants pénètrent dans la zone pour collecter l'argent de la jizya [extorsion de fonds imposée aux chrétiens et Juifs, selon le Coran 9 :29]. Des militants lancent des attaques sur les maisons, volent et abusent des femmes et des enfants pour le plaisir. La population locale est terrorisée. {66} »

Dhimmitude

« Véronique Chemla : Quelle est la définition de la dhimmitude ?
Bat Ye'or : La dhimmitude est corrélée au jihad. C'est le statut de soumission des indigènes non-musulmans – juifs, chrétiens, sabéens, zoroastriens, hindous, etc. - régis dans leur pays par la loi islamique. Il est inhérent au fiqh (jurisprudence) et à la charîa (loi islamique).

VC : Quels en sont les éléments caractéristiques ?
BY : Les éléments sont d'ordre territorial, religieux, politique et social. Le pays conquis s'intègre au dar al-islam{67} sur lequel s'applique la charîa. Celle-ci détermine en fonction des modalités de la conquête les droits et les devoirs des peuples conquis qui gardent leur religion à condition de payer une capitation mentionnée dans le Coran et donc obligatoire. Le Coran précise que cet impôt dénommé la jizya doit être perçu avec humiliation (Coran, 9, 29).
Les éléments caractéristiques de ces infidèles conquis (dhimmis) sont leur infériorité dans tous les domaines par rapport aux musulmans, un statut d'humiliation et d'insécurité obligatoires et leur exploitation économique.
Les dhimmis ne pouvaient construire de nouveaux lieux de culte et la restauration de ces lieux obéissait à des règles très sévères.
Ils subissaient un apartheid social qui les obligeait à vivre dans des quartiers séparés, à se différencier des musulmans par des vêtements de couleur et de forme particulière, par leur coiffure, leurs selles en bois, leurs étriers et leurs ânes, seule monture autorisée. Ils étaient astreints à des corvées humiliantes, même les jours de fête, et à des rançons ruineuses extorquées souvent par des supplices. L'incapacité de les payer les condamnait à l'esclavage. Dans les provinces balkaniques de l'Empire ottoman durant quelques siècles, des enfants chrétiens furent pris en esclavage et islamisés. Au Yémen, les enfants juifs orphelins de père étaient enlevés à leur famille et islamisés. Ce système toutefois doit être

replacé dans le contexte des mentalités du Moyen Age et de sociétés tribales et guerrières.

VC : Certains évoquent la Cordoue médiévale ou al-Andalous (Andalousie médiévale sous domination arabe) comme des modèles de coexistence entre juifs, chrétiens et musulmans. Qu'en pensez-vous ? Est-ce une vision idéalisée ou l'occultation, voire l'ignorance de la dhimmitude ?
BY : C'est une fable. L'Andalousie souffrit de guerres continuelles entre les différentes tribus arabes, les guerres entre les cités-royaumes (taifas), les soulèvements des chrétiens indigènes, et enfin de conflits permanents avec les royaumes chrétiens du Nord. Les esclaves chrétiens des deux sexes emplissaient les harems et les troupes du calife. L'Andalousie appliquait le rite malékite, l'un des plus sévères de la jurisprudence islamique.
Comme partout, il y eut des périodes de tolérance dont profitaient les dhimmis, mais elles demeuraient circonstancielles, liées à des conjonctures politiques temporaires dont la disparition provoquait le retour à une répression accrue.

VC : La dhimmitude a-t-elle évolué au fil des siècles ?
BY : En 1860, le statut du dhimmi fut officiellement aboli dans l'Empire ottoman sous la pression des puissances européennes, mais en fait il se maintint sous des formes atténuées compte tenu des résistances populaires et religieuses.
Hors de l'Empire ottoman, en Iran, en Afghanistan, dans l'Asie musulmane et au Maghreb, il se perpétua sous des formes beaucoup plus sévères jusqu'à la colonisation. En Iran, la dynastie Pahlavi tenta de l'abolir et d'instituer l'égalité religieuse. C'est aussi l'une des raisons de l'impopularité du Shah dans les milieux religieux. Une fois au pouvoir, ceux-ci rétablirent la charîa et la juridiction coranique.{68} »

Interdiction du blasphème

Asia Bibi
« Depuis juin 2009, la citoyenne pakistanaise Asia Bibi mère de 5 enfants, est incarcérée dans des conditions épouvantables et indignes dans la prison de Sheikhupura dans la province du Penjab.
Son crime : avoir bu un verre d'eau dans le puits de ses amies musulmanes alors qu'elle est chrétienne.
Condamnée à mort pour délit de blasphème, Asia Bibi ne cesse de crier son innocence du fin fond de sa cellule sans fenêtre, dont elle peut toucher les murs de part et d'autre en écartant les bras.
Asia Bibi a fait appel de sa sentence de mort mais ce procès ne se tiendra pas avant deux ans. {69} »

Interdiction de l’athéisme

« Un phénomène nouveau se manifeste surtout à travers le web : ce sont les jeunes des pays d’islam qui déclarent leur athéisme, sinon leur défiance à l’égard de la croyance. Nous recevons l’un d’eux, Ghazi Béji, devenu célèbre avec son compagnon Jaber Mejri, comme étant « les deux athées de Mahdia ». Le fait d’avoir rendu public leur athéisme a engendré un procès ; ils furent condamnés chacun à sept ans et demi de prison. Ghazi Béji a réussi à quitter le pays pour se retrouver en Europe tandis que son complice est en train de purger sa peine dans des conditions de détention scandaleuses. Il constitue le premier prisonnier politique et d’opinion de la Tunisie post-dictatoriale. {70} »

Terrorisme

« Environ 20 000 attentats terroristes revendiqués par des musulmans au nom de l'islam ont été commis depuis le 11 septembre 2001 dans le monde. {71} »

11 septembre 2001

« Pirates et commanditaires du 11-Septembre : que sont-ils devenus ?
[…]
Mohammed Atta, le kamikaze. Selon le rapport de la Commission d'enquête sur les attaques terroristes du 11-Septembre, dix-neuf terroristes ont pris les commandes pour détourner les quatre avions, cinq dans chaque avion, quatre dans celui qui visait le Capitole, mais qui s'est écrasé en Pennsylvanie. Parmi les kamikazes, un Egyptien de 33 ans était le coordinateur des attaques contre le World Trade Center.
Né au Caire en 1968, Mohammed Atta possède un passeport saoudien. Mais c'est en tant que ressortissant des Emirats arabes unis qu'il s'installe en Allemagne, en 1993.
Elève studieux, discret et brillant, il rédige une thèse sur les aspects du conflit de la civilisation arabe face à la modernité, notamment l'impact des tours sur le développement de la ville.
C'est à Hambourg qu'il se tourne vers le radicalisme islamique. Il y fait la connaissance de Khaled Cheikh Mohammed, un proche de Ben Laden et de Mohammed Atef, le chef militaire d'al-Qaïda et superviseur des attentats, tué dans un bombardement américain à Kaboul, en novembre 2001. Sous la surveillance étroite de la CIA et des services secrets allemands, Atta et d'autres de ses compagnons se rendent dans un camp d'entraînement d'al-Qaïda, près de Kandahar.
A son retour en Allemagne, en mars 2000, le futur terroriste contacte plusieurs dizaines d'écoles de vol aux Etats-Unis pour se renseigner sur des cours de pilotage. Entré sur le sol américain en juin 2000, il suit deux sessions de formation aux Etats-Unis dans un petit aérodrome de Miami.
Le mardi 11 septembre 2001, l'AA 11 qu'il pilote percute la première tour jumelle.
Zacarias Moussaoui, le coupable idéal. Il fallait bien en faire payer un pour les dix-neuf autres. Ce sera Zacarias Moussaoui. Le

Français purge actuellement sa peine perpétuelle dans une prison de haute sécurité dans le Colorado. […]
C'est à ce moment que Moussaoui aurait reçu son endoctrinement du cheikh Omar Abu Omar, qui prêchait dans les années 1990 à la mosquée de Baker Street de Londres. Les réseaux islamistes n'ont plus qu'à le cueillir pour l'envoyer en Afghanistan. Il a 27 ans.
Zaccarias Moussaoui pénètre sans difficulté sur le sol des Etats-Unis en février 2001. Il s'inscrit dans une école de pilotage mais ne décroche pas le brevet. Il tente à nouveau sa chance dans une école du Minnesota. Trois semaines avant les attentats, il est arrêté après avoir éveillé les soupçons de ses instructeurs. Selon eux, il ne montrait d'intérêt que pour le contrôle du Boeing 747 en vol, aucun pour le décollage ou l'atterrissage. Il ne retrouvera plus la liberté.
Incarcéré aux moments des faits, celui qui aurait dû être, selon les autorités américaines, le « 20e pirate de l'air », n'a pas pu prendre part aux actions terroristes. Cependant, il est accusé de complicité dans leur préparation, en mentant délibérément au FBI durant sa détention.
Interdit de comparaître à la barre comme témoin à la demande de Moussaoui, Khaled Cheikh Mohammed admet l'appartenance de Moussaoui à al-Qaïda, mais affirme que celui-ci avait été écarté des projets terroristes. Dans un enregistrement vidéo, Oussama Ben Laden confirme cette version. […]
Lors de sa comparution devant le tribunal militaire, en juin 2008, Khaled Cheikh Mohammed - « KSM » (initiales anglaises) s'était dit prêt à devenir un « martyr ». Il avait cependant pris ses distances par rapport à de précédentes déclarations incriminantes au sujet de son implication dans les attentats. « Je suis responsable des opérations du 11-Septembre de A à Z », a-t-il avoué en mars 2007. […]
Les quatre co-accusés de « KSM » sont :
Ramzi Binalshibh : présumé intermédiaire principal entre les pirates et les dirigeants d'al-Qaïda.
Ali Abd Al-Aziz Ali : connu sous le nom d'Ammar Al-Balouchi, il est le neveu et lieutenant supposé de « KSM ».
Mustafa Ahmad Al-Hawsawi : financier d'al-Qaïda et présumé assistant d'Al-Balouchi.

Walid bin Attach : connu sous le nom de Khallad, il aurait choisi et entraîné les dix-neuf pirates de l'air, dont il aurait dû faire partie. Il est également soupçonné d'être l'un des organisateurs de l'attentat contre l'USS Cole en 2000.{72} »

Yasser Arafat : terroriste et escroc

Terroriste

« Yasser Arafat est décédé en novembre 2004, après quatre ans d'une campagne terroriste de l'Autorité palestinenne (AP), également appelée « seconde Intifada ». Un millier d'Israéliens avaient déjà été assassinés dans des attentats en provenance des territoires de l'AP, sous sa tutelle.

Arafat a-t-il dirigé cette campagne terroriste ? Si tel est le cas, il appartiendrait à la même catégorie que des chefs terroristes comme Oussama ben Laden et le chef du Hamas Ahmad Yassine, éliminés par les Etats-Unis et Israël, dans le cadre d'opérations de guerre contre un terrorisme judicieusement traqué par les démocraties.

Les preuves abondent, démontrant qu'Arafat était bien l'instigateur de ce type de guerre contre Israël.

Tout d'abord, l'Autorité palestinienne encourageait activement et glorifiait le terrorisme dans ses structures contrôlées par le raïs.

La télévision publique officielle de l'AP a été utilisée à maintes reprises pour appeler à tuer les Juifs au nom de l'islam. Pour exemple, Ahmed Youssouf Abou Halabiah, leader religieux palestinien, prêchait sur ses antennes : « *Les Juifs sont des Juifs... il faut les abattre et les assassiner, selon les paroles d'Allah... Il est interdit d'avoir pitié dans vos coeurs pour les Juifs, en tout lieu et en toute terre... Là où vous les rencontrez – tuez-les... N'ayez aucune pitié, assassinez-les, partout* »[{73}].

De même, le religieux Dr Muhammad Ibrahim Madi : *« J'ai été ravi quand un jeune m'a dit : 'ô, Cheikh, j'ai 14 ans, et je vais me faire exploser parmi les ennemis d'Allah'... Nous les exploserons à Hadera, nous les exploserons à Tel-Aviv et à Netanya... ils ne plieront que devant la couleur du sang de leur peuple immonde. Ils ne plieront que lorsque nous nous ferons sauter de notre plein gré et volontairement parmi eux* »[{74}].

Hier comme aujourd'hui, la télévision palestinienne reste le porte-parole officiel de l'AP.

Il est impossible que des injonctions comme celle de tuer des Israéliens/Juifs aient pu être relayées à intervalles réguliers pendant quatre ans, sans que telle soit la volonté d'Arafat.

Rendre à Arafat ce qui appartient à Arafat

Deuxième indicateur qu'Arafat soutenait les assassinats : la façon dont l'AP rendait hommage à ceux qui réussissaient à tuer des Israéliens, y compris les terroristes suicides.

Exemple, la télévision palestinienne diffusait en boucle une chanson en l'honneur de Wafa Idris, la première femme terroriste suicide, responsable d'un mort et de plus de 150 blessés israéliens. Et en 2003, le ministère palestinien de l'Education organisait le tournoi de football Abd Al-Baset Udeh pour les jeunes de 14 ans, nommé d'après le terroriste-suicide responsable de la mort de 31 Juifs au Seder de Pessah de l'hôtel Park à Netanya. Chaque équipe du tournoi était baptisée d'après un terroriste différent{75}.

Autre exemple : un tournoi de football, parrainé par ses plus hauts dirigeants, comme Arafat, Saeb Erekat, le Mufti, le ministre des Sports et autres. L'événement honorait les « martyrs de la lutte nationale palestinienne » et les équipes étaient nommées d'après 24 « martyrs », dont : Yahya Ayyash, le fabricant de bombes du Fatah ; le chef du mouvement terroriste Front Populaire pour la Libération de la Palestine Abou Ali Mustafa ; Dalal Moughrabi du Fatah, dont le détournement d'un bus a tué 37 Juifs ; et 21 autres « martyrs ».

Et ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres.

Arafat et l'Autorité palestinienne orchestraient activement la guerre terroriste. Pour preuve : les témoignages mêmes des dirigeants de l'AP.

En 2002, l'année où 452 Israéliens ont été assassinés dans les attentats palestiniens, Mazen Izzadin, directeur adjoint de l'Education nationale de l'AP, proclamait fièrement à la télévision palestinienne que Yasser Arafat dirigeait les événements : « *Si nous voulons être sincères et ouverts, l'histoire révélera un jour que l'Intifada d'Al-Aqsa et toutes ses injonctions appartiennent au président et commandant suprême Yasser Arafat* »{76}.

Ashraf al-Ajrami, ancien ministre des Prisonniers de l'AP, a même crédité le raïs de la guerre terroriste : « *Le maître de la résistance est, sans aucun doute... Yasser Arafat. Même cette Intifada, que le Hamas a tenté de s'approprier injustement, de force et frauduleusement, appartient à Yasser Arafat seul... Le plus grand nombre de prisonniers [palestiniens] font partie des forces de sécurité de l'AP [sous Arafat]. Ce sont eux qui ont porté les armes et effectué les opérations [militaires] les plus grandes et les plus importantes* »[{77}].

Le « nous » commanditaire

Plus d'une fois, les dirigeants de l'AP ont souligné la stratégie de duplicité de Yasser Arafat : condamner la terreur, en façade, devant l'Occident pour dissimuler sa responsabilité et en parallèle, orchestrer et encourager le terrorisme palestinien.

Sultan Abou al-Einein, actuellement conseiller de Mahmoud Abbas, a expliqué : « *Yasser Arafat condamnait les opérations martyres [c-à-d, les attentats-suicides] en des termes très sévères. Mais en même temps, il est clairement établi qu'il a financé ces opérations militaires* »[{78}].

Même l'actuel chef de l'AP, Mahmoud Abbas, a publiquement admis que ce sont Arafat et l'Autorité palestinienne qui ont commandité les meurtres. Lors d'une interview pour la télévision palestinienne, Abbas plaidait pour la libération de tous les terroristes des prisons israéliennes, disant : « *Je demande [la libération] de prisonniers, parce que ce sont des êtres humains, qui ont fait ce que nous leur avons ordonné de le faire, nous - l'Autorité [palestinienne]. Ils ne devraient pas être punis tandis que nous sommes assis à la table de négociations. C'est la guerre. L'un [Israël] ordonne à un soldat de tuer, et j'ai ordonné à mon fils, mon frère, ou autres, de remplir son devoir de résistance. L'un a tué, et l'autre a tué* »[{79}].

Abbas a admis que le « nous » – l'AP dirigée par Arafat - avait donné les ordres de tuer. Les tueurs, selon Abbas, ont simplement suivi les ordres, et « fait ce que nous, nous, leur avons ordonné de faire. » Selon Abbas, Arafat enseignait à son peuple que tuer des Israéliens, même des civils, constituait un « devoir de résistance ». Il a incontestablement été le leader de la guerre terroriste,

responsable de l’assassinat de plus de 1 000 civils israéliens. Ses chefs religieux appelaient à tuer des Juifs. Ses réseaux sociaux et ses médias glorifiaient ceux qui avaient réussi à assassiner des Israéliens. {80} »

Escroc

« Un audit de l'Autorité palestinienne a révélé que son président, Yasser Arafat, avait détourné 900 millions de dollars (792 millions d'euros) de fonds publics sur un compte bancaire dont il avait le contrôle, et la plus grande partie de cet argent a ensuite été investi dans des avoirs palestiniens, a annoncé samedi un responsable du Fonds monétaire international (FMI).

Lors du sommet des ministres des Finances des pays du G7 à Dubaï (Emirats arabes unis), Karim Nashashibi, représentant du FMI en Cisjordanie et à Gaza, a insisté sur l'ouverture et la transparence dont avait fait preuve le ministre palestinien des Finances Salam Fayad concernant les comptes de l'Autorité palestinienne, pour avoir fait état de ces transferts d'argent entre 1995 et 2000.

Il a ajouté que Salam Fayad, qui était représentant du FMI dans les territoires palestiniens en 2000, avait dit à Yasser Arafat qu'il devait dévoiler l'existence de ce compte.

"Nous estimons que le montant est d'environ 900 millions de dollars sur une période de cinq ans", a annoncé ce responsable du FMI.

La plus grande partie de l'argent a été investi dans des avoirs palestiniens dans les territoires et à l'étranger, a souligné Karim Nashashibi. Un Fonds d'investissement palestinien a été créé pour gérer ces avoirs et les privatiser, a-t-il ajouté.

Mais le responsable du FMI n'a pas exclu la possibilité que les fonds qui restaient aient été détournés, ajoutant qu'il croyait qu'un audit des fonds restants serait réalisé plus tard.

L'Autorité palestinienne a été accusée de corruption et de mauvaise gestion. Selon un numéro spécial du magazine Forbes, Yasser Arafat aurait le contrôle de 300 millions de dollars (264 millions d'euros), ce qui ferait de lui un des hommes les plus riches dans la catégorie des "Rois, reines et despotes". {81} »

Le Hamas, mouvement terroriste financé par l'Iran

« Pris dans une impasse politique, le mouvement islamo-nationaliste envisage de renouer avec sa violence originelle.
Les kamikazes ne devraient pas tarder à être de retour en Israël. Khaled Mechaal, le chef politique du Hamas, l'a annoncé samedi sur les écrans de la chaîne arabe al-Jezira. « Nous appelons à une intifada contre l'ennemi. La résistance va se poursuivre par des opérations suicides », a affirmé le dirigeant en exil qui définit depuis Damas les grandes lignes politiques du mouvement islamo-nationaliste palestinien.
Avec cette menace, le Hamas, qui n'a pas tué par une explosion de bombe humaine depuis août 2004, retrouve ses vieux réflexes et renoue avec sa violence originelle. Il se déclare prêt à reprendre le cycle sanglant engagé à partir du début de la deuxième intifada. La campagne terroriste avait à l'époque été déclenchée quelques semaines après le début du soulèvement palestinien de septembre 2000. Les kamikazes avaient tué près d'un millier de civils israéliens en quatre ans et demi. Parti à la conquête du pouvoir à Gaza, le Hamas avait ensuite changé de tactique en privilégiant les tirs de roquettes sur les villes du Sud israélien. […]
Intégrisme des mœurs
Les islamistes s'appuient sur l'imbrication entre immeubles d'habitation et bâtiments publics et sur l'enracinement des brigades de combattants dans les immenses camps de réfugiés pour entretenir avec les moyens du bord une guérilla urbaine. La configuration géographique de Gaza, une minuscule plaine surpeuplée, rend cependant difficile une résistance armée sur le modèle libanais du Hezbollah. […] Les ponts sont coupés avec les territoires restés fidèles à l'Autorité palestinienne du président Mahmoud Abbas. Les États-Unis et l'Europe ne traitent pas avec le Hamas tant qu'il ne renoncera pas au terrorisme. Les aides occidentales sont bloquées. L'économie est en ruine. Le blocus

imposé par Israël rend la situation humanitaire catastrophique. Apparu sur le terrain social dans les années soixante-dix, le mouvement règne aujourd'hui sur un monde en perdition.
Issu du courant des Frères musulmans, le Hamas est l'acronyme de Mouvement de la résistance islamique ou du mot « ardeur » en arabe. Il a imposé le voile pour les femmes, l'interdiction stricte de l'alcool et l'intégrisme des mœurs. Gaza n'est pas pour autant un califat aux mains de fanatiques fondamentalistes.
Au départ saoudiens, les capitaux du Hamas se sont diversifiés. Supervisés depuis la Syrie par Khaled Mechaal, les réseaux financiers de collecte de fonds sont en phase avec les alliances politiques de l'organisation. Le Hamas peut compter sur le régime de Damas, sur le Hezbollah libanais et bien sûr sur l'Iran. Mais, dans les prochains jours, ses chefs locaux devraient être plus préoccupés par leur propre survie que par les enjeux géopolitiques.{82} »

Le Hezbollah, mouvement terroriste financé par l'Iran

« […] Manifestement, l'Iran est au centre d'une vaste campagne de terrorisme marquée d'attaques peu spectaculaires mais bien réelles, visant des cibles israéliennes, saoudiennes ou des intérêts occidentaux dans le monde. En effet, à chaque fois, les pistes renvoient vers la Garde révolutionnaire iranienne ou le Hezbollah.
En réalité, cette campagne n'est pas nouvelle. Ainsi, en 1992, un attentat contre l'ambassade d'Israël en Argentine faisait 29 morts et plus de 240 blessés à Buenos Aires. Deux ans plus tard, le 18 juillet 1994, soit exactement vingt ans jour pour jour avant le tout récent attentat de Bourgas en Bulgarie, un autre attentat contre une association mutuelle argentine faisait 84 morts et 230 blessés à Buenos Aires.
Le 15 octobre 2006, le procureur argentin Alberto Nisman, accusait officiellement l'Iran et le Hezbollah d'être responsables de cet attentat, tandis qu'un mandat d'arrêt international était lancé le mois suivant contre Hachemi Rafsjandjani, l'ancien président de la République d'Iran, et plusieurs hauts fonctionnaires et diplomates iraniens de haut rang.
De plus, le Hezbollah avait également été impliqué dans les terribles attentats au camion piégé à Beyrouth en 1983 contre les forces de l'ONU, tuant 58 parachutistes français et 220 marines américains, tous portant le béret bleu. De Beyrouth à Bourgas, le fil conducteur est donc le même, qui relie l'Iran et le Hezbollah à la terreur et à la violence aveugle. […]
Les Etats-Unis et le Canada ont déjà placé le Hezbollah sur la liste des organisations terroristes, mais des pays européens tels les Pays-Bas et le Royaume-Uni le font déjà. De plus, le Parlement européen a passé le 10 mars 2005 une résolution dans laquelle il affirmait considérer « qu'il existe des preuves irréfutables de l'action terroriste du Hezbollah » et demandant « que le Conseil prenne

toutes les mesures qui s'imposent pour mettre un terme à cette action ». A l’époque déjà, le Conseil avait ignoré cette requête. {83} »

AQMI

« Lorsqu'elles sont arrivées au Mali, les forces militaires françaises se sont trouvées en face d'hommes armés bien plus aguerris qu'elles ne le pensaient. Il faut dire que les islamistes de la branche d'Al-Qaïda au Maghreb islamique ont plusieurs années d'expériences et ont été, pour une bonne partie d'entre eux, formés en Afghanistan. La nébuleuse qui a fait allégeance au mouvement de Ben Laden s'étend au Sahel, malgré un faible nombre de combattants.

En quelques années à peine, les islamistes africains se réclamant d'Al-Qaïda se sont imposés comme la véritable menace pour la paix des peuples en Afrique.

Héritiers du GSPC algérien

Aujourd'hui, dans leur offensive au Mali comme dans la prise d'otage d'In Amenas, les hommes d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, du nom de ces islamistes qui ont voulu s'acheter une image de marque en s'offrant le patronyme des talibans afghans et pakistanais, montrent que la nébuleuse Al-Qaïda s'est étendue, vite et de manière organisée, sous l'impulsion de leaders charismatiques et rassembleurs.

Cette organisation islamiste armée est l'héritière du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) et trouve donc son origine chez les moudjahidines d'Algérie, créés en 1998.

C'est en 2007 que le GSPC change de nom pour devenir Al-Qaïda au Maghreb islamique. Un an plus tôt, le mouvement avait fait allégeance à Al-Qaïda et le 11 septembre 2006, le numéro 2 de l'organisation terroriste, Ayman al-Zawahiri, avait renouvelé une précédente déclaration d'Oussama Ben Laden dans laquelle le chef d'Al-Qaïda faisait du GSPC le « bras armé » de l'organisation terroriste pour atteindre la France.

Invasion du Sahel

Les missions d'Aqmi à sa création sont de montrer son efficacité sur le territoire algérien puis de fédérer les mouvements salafistes d'Afrique du Nord.

Quelques années plus tard, mission accomplie pour la nébuleuse africaine qui s'étend dans toute la région du Sahel, de l'est de la Mauritanie au centre du Tchad, puis du sud de l'Algérie, en débordant sur la Libye et le Maroc jusqu'au Nigeria où le mouvement est appuyé par la secte Boko Haram. Pour Oussama Ben Laden, Aqmi a également la mission de mener des attentats en Europe, et c'est la France qui est alors la cible numéro 1 de l'organisation. {84} »

Les attentats suicide (le martyre)

« Question :
Est-ce que les attentats suicides sont justifiées ou condamnées par l'islam ?

Réponse rapide :
Le suicide est interdit par l'islam. Le martyre ne l'est pas.
Un "attentat suicide" est un mot quelque peu péjoratif inventé par l'Occident pour essayer de traduire et d'expliquer ce que l'islam appelle fedayin et chahid… un martyr. Le but de l'attentat n'est pas le suicide. Le but est de tuer des infidèles au combat. Ceci est non seulement permis par Mahomet, mais encouragé avec à la clé de généreuses promesses pour la vie dans l'au-delà.

Le Coran :
Coran (4 :74) - "Que ceux qui veulent sacrifier la vie d'ici-bas à la vie future combattent au service du Seigneur ! À ceux qui combattent pour la Cause de Dieu, qu'ils se fassent tuer ou qu'ils soient vainqueurs, Nous accorderons une immense récompense."

Coran (9 :111) - "En vérité, Dieu a acheté aux croyants leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis, en vue de défendre Sa Cause : tuer et se faire tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Évangile et le Coran. Et qui est plus fidèle à sa promesse que le Seigneur ? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez effectué ! N'est-ce pas que c'est là le comble de la félicité ?"

Coran (2 :207) - "Mais il en est d'autres qui se sacrifient pour être agréés par Dieu, et Dieu est Plein de bonté pour Ses serviteurs."

Coran (61 :10-12) "Ô croyants ! Voulez-vous que Je vous indique un commerce qui vous sauvera d'un châtiment cruel ? C'est celui de

croire en Dieu et à Son Prophète, de lutter pour la Cause de Dieu par vos biens et vos personnes. Cela est dans votre propre intérêt, si vous pouviez savoir ! En échange, Dieu vous pardonnera vos péchés et vous accueillera dans des Jardins baignés de ruisseaux et dans de magnifiques demeures au Paradis d'Éden. Et ce sera pour vous le triomphe suprême !" Ce verset fut écrit au sujet de la bataille d'Uhud et utilise le mot arabe, djihad.
Les vierges aux grands yeux sont citées à plusieurs reprises, par exemple aux versets 44 :54 et 52 :20. Pour ceux qui préfèrent les garçons aux jeunes filles, il y a les "éphèbes" des versets 52 :24 et 76 :19, qui sont même "d'une éternelle jeunesse" au verset 56 :17.

Les Hadiths :

Bukhari (52 :54) - Les propres paroles de Mahomet "J'aimerais devenir martyr au nom d'Allah et ressusciter puis devenir martyr, et de nouveau ressusciter pour à nouveau devenir martyr et être encore ressuscité et encore devenir martyr." C'est pourquoi les djiadistes d'aujourd'hui disent souvent qu'ils aiment la mort.

Muslim (20 :4678) - Pendant la bataille d'Uhud, Mahomet voulait à tout prix pousser ces hommes au combat. Il promit le paradis à ceux qui seraient tués en martyr au combat, il incita un jeune homme qui mangeait des dates de les laisser par terre et d'aller se sacrifier au combat.

Muslim (20 :4655) - Un homme demande à Mahomet "Quel homme est le meilleur ?", Mahomet répond que c'est l'homme qui est toujours prêt pour le combat et qui s'y rue "recherchant la mort là où elle peut se trouver." (Fait révélateur peut être, la personne la plus sainte dans l'islam après le djihadiste est l'ermite qui vit reclus "épargnant les autres hommes de ses péchés")

Muslim (20 :4681) - "Très certainement, les portes du paradis sont situés sous l'ombre des sabres." Après avoir entendu Mahomet dire que le martyre menait au paradis, un jeune homme dégaine son épée et détruit son fourreau (montrant ainsi qu'il ne comptait pas

revenir vivant), il se jette ensuite dans la bataille jusqu'à ce que mort s'en suive.

Muslim (20.4635) - "Personne d'autre qui entre au paradis ne voudra jamais retourner dans ce monde même si il se voit offrir tout ce qui est possible et imaginable comme récompense, seul le martyr voudra revenir dans ce monde et être tué dix fois pour l'honneur qui lui a été accordé."

Information complémentaire :
Un attentat suicide est dans les fait un homicide. Lorsque les musulmans de l'Occident prétendent que l'islam est contre une telle pratique, désignant les hadiths qui s'opposent à l'idée de se suicider, comme par exemple Bukhari (23 :446), ils sont dans la fourberie. Les musulmans du monde arabe, qui ne s'embarrassent pas de diplomatie, encensent et vénèrent les attentats suicides, car le martyre au combat est glorifié par leur religion.
Un autre aspect qui montre que Mahomet était assez habile pour faire du suicide un péché et dans un même temps il décrivait le paradis comme une gigantesque débauche (une orgie sans fin de sexe, de nourriture et de beauté raffinée). La frustration du jeune croyant, qui est convaincu qu'une telle récompense l'attend juste après la mort, mais qui se voit dans l'impossibilité d'atteindre ce paradis dans sa vie terrestre par ses propres moyens, en vient à la conclusion logique que le martyr est la solution. Tout compte fait, c'est un miracle que les attaque-suicides ne soient pas plus fréquentes qu'elles ne le sont aujourd'hui. {85} »

Anti-culture

Le manque de recherche dans le monde arabe

« La recherche est l'élément le plus important pour la prospérité nationale, mais le monde arabe en général a ignoré cet aspect depuis de nombreux siècles. […]
Au cours de mes années d'observation en particulier dans mon pays après le "printemps arabe", j'ai réalisé que mes compatriotes auraient davantage besoin de lancer une révolution culturelle plutôt que de procéder à l'exclusion d'un président en le remplaçant par un régime théocratique.
Je suis sûr qu'avec une telle affirmation un lecteur de cette chronique peut penser que je suis un partisan de l'ancien régime. Ce n'est pas le cas.
Je ressens de la pitié pour le monde arabe, ce monde qui a accepté beaucoup de mensonges, et qui a construit nombre de condamnations sur des préjugés.
Je souhaite que la révolution culturelle soit prolongée, et que les gens commencent à rechercher la vérité, dans une démarche scientifique rigoureuse. Car c'est le seul moyen de dépasser les oppositions stériles et de surmonter les difficultés.
C'est aussi la seule façon de maintenir notre culture, et que la nation passe de la pauvreté actuelle à une certaine prospérité, de l'ignorance à la connaissance, de l'obscurité à la lumière. Pour une telle évolution, rien ne vaut la connaissance. Cette connaissance qui ne se satisfait pas de la simple lecture d'ouvrages importés.
Il faut opter plus que jamais pour une démarche de vérité, bien connue des chercheurs scientifiques qui mènent leurs travaux sans tabou ni a priori.
Une politique de recherche conduit à bâtir une tour très haute, à partir de laquelle on peut observer le monde alentour. Et ainsi enfin

mieux comprendre son environnement. Et c'est fort de cette connaissance nouvelle que l'on pourra se doter d'un avenir éclairé. Au profit du plus grand nombre.{86} »

Peu de liberté d’expression

« 15 ans de prison en appel pour un poète critique du régime qatari
Mohamed Ibn al Dhib al Adjami avait été arrêté en novembre 2011 pour un poème saluant le Printemps arabe et exprimant l'espoir qu'il s'étende aux monarchies du Golfe.
Une cour d'appel du Qatar a réduit lundi 25 février à 15 ans de prison la peine d'un poète condamné en première instance à la perpétuité pour un poème souhaitant la chute du régime, a annoncé à l'AFP l'avocat du poète, Mohamed Ibn al Dhib al Adjami. {87} »

La faiblesse des traductions en arabe

« Comment concilier ouverture au monde et défense de son identité ? Si cette question est aujourd'hui globale, les pays arabes ont particulièrement du mal à y répondre. La faiblesse du nombre des traductions en arabe en est notamment un indice. Mais comment comprendre cette difficulté et quelles sont les responsabilités respectives de la religion, de la langue et de la culture dans ce déficit ? {88} »

« Entre 2001 et 2008, sur une moyenne de 28 750 titres publiés annuellement en Egypte{89}, 450 étaient des œuvres traduites. [soit 1,5%, nda] Le nombre de maisons d'édition privées publiant des ouvrages traduits est très réduit en Egypte, moins d'une dizaine. Leurs tirages sont réduits (entre 700 et 1000) pour un marché national qui est le plus important du monde arabe (83 millions d'habitants en 2009) mais qui souffre d'un réseau de distribution et de librairies déficient. En outre, ces petites maisons d'édition sont souvent empêchées, pour des raisons économiques, de participer aux foires du livre arabe hors d'Egypte. […] Dans le reste de l'Orient arabe, Jordanie, Palestine, Irak, pays de la péninsule Arabique, l'édition privée ne joue qu'un rôle très négligeable dans la publication d'ouvrages traduits. […] En Arabie saoudite où les ouvrages de sciences sociales et humaines constituent près de 60% des ouvrages traduits (le nombre de traductions est évalué à 1260 entre 1955 et 2005), la Maktabat Obeïkan et Dar al-Marrîkh, deux éditeurs privés, devancent l'Université du Roi Saoud pour le nombre de publication de livres traduits. […] Les Emirats arabes unis ont lancé de grands programmes de traduction (*Kalima* par le Conseil d'Abu Dhabi pour la culture et le patrimoine, *Tarjam* par la Fondation Mohammed Bin Al Maktoum de Dubaï) mais leur secteur éditorial privé est quasi inexistant. […] Au Qatar, le Conseil national pour la culture, les arts et le patrimoine est le principal éditeur du Royaume. Son partenariat avec la maison d'édition britannique Bloomsbury porte sur la traduction d'ouvrages de l'anglais vers l'arabe dans les domaines de la littérature et des dictionnaires. Au Bahreïn, en Oman

et au Yémen, le secteur éditorial reste peu développé et le nombre de livres traduits est négligeable. […] Le Maroc se place en tête des pays du Maghreb quant au nombre de traductions publiées (552 entre 2000 et 2009) et au quatrième rang des pays arabes (après le Liban, l'Egypte et la Syrie). La production éditoriale marocaine (hors livres scolaires et ouvrages à compte d'auteur) ne dépasserait cependant pas 1100 titres par an et le nombre d'éditeurs n'excéderait pas une trentaine. […] En Tunisie, il n'y aurait qu'une dizaine de maisons d'édition privées véritablement actifves (sur une centaine) dont trois publiant des ouvrages traduits. […] En règle générale, la production éditoriale algérienne reste faible puisque le nombre d'ouvrages publiés dans ce pays ne dépasserait pas les 400 titres annuellement. Entre 1981 et 2011, 346 titres ont été traduits par 10 éditeurs. {90} »

Destruction de la culture

Contexte religieux

« Amrou Ben Abassa rapporte qu'il a demandé au Messager d'Allah (salla Allaho 3alayhi wa salaam) : « Par quoi Allah t'a envoyé ? » Il répondit : « par le maintien du lien des parentés, la destruction des statues, le maintien de l'unicité d'Allah et du fait que personne ne Lui donne un associé » (rapporté par Muslim) {91} »

Afghanistan

Destruction des 3 bouddhas par les talibans

« Les Bouddhas de Bâmiyân étaient trois statues monumentales en haut-relief de bouddhas debout, excavées dans la paroi d'une falaise située dans la vallée de Bâmiyân du centre de l'Afghanistan, à 230 kilomètres au nord-ouest de Kaboul et à une altitude de 2 500 mètres. Le site tout entier est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les statues ont aujourd'hui disparu après avoir été détruites en mars 2001 par les talibans. {92} »

« C'est un véritable trésor qui se cachait derrière les deux bouddhas détruits par les talibans en 2001 : des grottes ornées de fresques millénaires représentant des scènes de bouddhisme. Mais surtout, ces peintures sont désormais les plus vieilles peintures à l'huile connues ! C'est ce qu'a montré une équipe internationale de chercheurs, grâce à la puissance du synchrotron de Grenoble.{93} »

Maroc

Les salafistes détruisent des gravures préhistoriques au Maroc

« Des gravures sur pierre remontant à plus de 8.000 ans ont été détruites par des salafistes dans les montagnes du Haut-Atlas, dans le sud du Maroc, a affirmé le responsable d'une ONG locale.
« Ces gravures sur pierre représentant le soleil sont vieilles de plus de 8.000 ans. Elles ont été détruites il y a quelques jours par des salafistes », a expliqué Aboubakr Anghir, de la Ligue amazighe des droits de l'Homme, confirmant une information du journal As-Sabah de mercredi.
« L'une des gravures est appelée la plaque du soleil et elle est antérieure à la présence des phéniciens au Maroc. Elle se trouve sur un site archéologique connu, dans la plaine de Yakour » près de Marrakech, a-t-il poursuivi.
« Il y a quelques groupuscules salafistes dans cette région et ce n'est pas la première fois que des sites anté-islamiques sont attaqués. Nous avons envoyé un courrier au ministère de la Culture, mais sans réponse pour l'heure », a-t-il encore précisé.
La représentation du soleil peut être considérée par certains mouvements fondamentalistes comme une représentation d'une divinité et une « idolâtrie », contraire à l'unicité de Dieu.
Un des principaux mausolées soufis, la zaouia Saïda Manoubia, dans la banlieue de Tunis, a été incendié dans la nuit de lundi à mardi, probablement par des salafistes. {94} »

Bangladesh

« Bangladesh : des milliers de musulmans incendient des temples bouddhistes
Des milliers de musulmans ont incendié des temples bouddhistes et des maisons dans le sud-est du Bangladesh dimanche après la publication sur Facebook d'une photo jugée offensante à leur égard, des violences rares contre la communauté bouddhiste du pays. Une foule de 25 000 personnes a mis le feu à au moins cinq temples bouddhistes et des dizaines de maisons dans la ville de Ramu et ses villages environnants, à environ 350 kilomètres de la capitale Dacca, a déclaré le responsable du district, Joinul Bari. […] Un officier de

police, Rumia Khatun, a raconté qu'environ "25 000 musulmans scandant "Dieu est grand"" ont d'abord attaqué un quartier bouddhiste de Ramu, incendiant des temples centenaires, avant d'attaquer des villages à majorité bouddhiste à l'extérieur de la ville.
Les émeutiers ont laissé un paysage de désolation derrière eux, selon des témoins. "J'ai vu 11 temples en bois, deux vieux de 300 ans, incendiés par la foule. Ils ont pillé des objets précieux et des statues de Bouddha dans les temples. Des magasins appartenant à des bouddhistes ont été aussi pillés", a relaté Sunil Barua. Selon ce journaliste local de confession bouddhiste, 15 villages bouddhistes ont été attaqués et plus de 100 maisons ont été pillées et vandalisées. "Les villages semblent avoir été frappés par un puissant cyclone", a-t-il dit, joint par téléphone.
Les violences se sont propagées à Patia où réside une population bouddhiste significative, près de la ville portuaire de Chittagong. Des manifestants en colère y ont incendié et endommagé trois temples, selon le chef de la police locale, Aminur Rashid. "Ils ont abimé des statues et pillé des objets de valeur. Nous avons rétabli l'ordre", a-t-il dit. {95} »

Maghreb

Le génocide culturel berbère

« Le 11 décembre est la journée internationale des populations de la montagne. C’est pour moi l’occasion de rappeler la politique non seulement de ségrégation mais d’extermination dont ces populations sont victimes. Car, au Maroc, la montagne rime avec amazigh. Au lendemain de l’indépendance, Allal Al Fassi, figure emblématique des arabes andalous, exprimait clairement la position de son parti à ’égard des amazighs dans son fameux discours de 1956 : « Camarades, l’armée française est déjà expulsée, les bases américaines seront bientôt dans l’horizon, mais le grand problème c’est : comment peut-on expulser les Berbères ? ». Il enchaine en regrettant que ses ancêtres ne l’aient pas fait et s’enorgueillit d’avoir

accompli en 40 ans ce qu'ils n'ont pas pu faire en 14 siècles, concernant l'arabisation et l'islamisation.
Mais cette position est-elle le propre d'un parti ou celle des gouvernements qui se sont succédés ? Ces derniers temps, les médias et les associations sont tombées sur le pot aux roses. En allant au-delà des lignes de démarcations tracées par la politique ségrégative des différents gouvernements qui se sont succédés depuis l'indépendance entre un Maroc qui bénéficie des richesses du pays et un autre non seulement marginalisé, méprisé mais dépouillé de tout y compris ses terres, ses eaux, ses forêts, ses mines... le monde découvre, consterné, le calvaire des populations montagneuses, victimes d'une implacable politique de rejet, d'anéantissement.
• »Le génocide physique » est assuré à travers une politique dont la devise est : limiter les naissances, laisser mourir, appauvrir et laisser partir. En effet, le seul programme qui ait été généralisé et qui ait bénéficié d'un suivi rigoureux que ce soit dans la campagne ou dans la montagne est la stratégie de planification familiale. Les pilules sont distribuées gratuitement et des campagnes de sensibilisation organisées régulièrement. Ce qui a permis au Maroc de réaliser des prouesses dans ce domaine selon les rapports officiels de la santé. A côté de cela, on voit que sur le plan de l'hygiène, de l'alimentation, des diagnostics précoces des maladies ou de la prise en charge des malades, les résultats tardent à venir et les efforts déployés dans ces domaines laissent à désirer. L'accès aux soins et à l'information reste entravé par le manque d'infrastructures sanitaires de proximité. Même quand un centre de santé existe, le manque d'équipements et de personnel ne permet pas une prestation de qualité. En outre, la pauvreté constitue une entrave à l'accès aux soins pour ces populations démunies et laissées pour compte. De plus, les habitants dépossédés de leurs richesses naturelles (terres, eaux, carrières...) se voient forcés de partir à la recherche d'un expédient. Ajoutons à cela que l'enclavement, les conditions climatiques rudes et l'absence de conditions de vie saine ont un impact négatif sur la survie des gens dont la moyenne de vie serait l'une des plus faibles. Le taux de mortalité aussi bien chez les enfants que chez les adultes est très élevé par rapport à la moyenne nationale. La mortalité

maternelle, bien que ne disposant pas de statistiques fiables dans le domaine, est alarmante dans ces régions enclavées. En témoignent les reportages réalisés à Ait Abdi, Anefgou... Ce n'est pas grave, ce ne sont que des berbères ! Doit-on former des accoucheuses traditionnelles et les sensibiliser aux risques de la maternité pour pallier au manque de la couverture sanitaire dont souffrent les zones enclavées comme c'est le cas au Sénégal par exemple ?, se demande l'Association des Femmes de la Montagne. Les responsables du ministère de la santé y opposent un refus catégorique sous prétexte que cela encouragerait davantage l'accouchement à domicile. Comme si ces femmes avaient le choix !

De plus en plus de voix s'élèvent actuellement pour dénoncer cette indifférence scandaleuse face au calvaire des populations montagneuses, de l'hécatombe des femmes et enfants d'Anefgou, des Ait Abdi, de Zaouit Ahensal, d'Anergui ... au moment où des aides substantielles sont acheminées régulièrement vers la Palestine, le Liban, la Syrie... Le comble, c'est que leur dignité n'est pas épargnée. L'aide insignifiante qu'on étale devant les caméras est une humiliation. Ce n'est qu'un appas qu'on leur tend pour qu'ils sortent de leurs masures, se rassemblent, expriment leur détresse et se prêtent au jeu des caméras et des interviews. Ainsi, les chaînes de télévision repartent avec une matière consistante qui ne leur a rien coûté. Par ailleurs, les métiers les plus durs, les plus périlleux sont assurés par les personnes issues de ces régions démunies. C'est toute cette politique infernale qui conduit à l'extinction progressive de la population des zones montagneuses amazighes.

Le génocide culturel consiste à arabiser, falsifier l'histoire, mépriser et expulser la culture amazigh de du paysage médiatique, administratif et scolaire. Le génocide culturel est bien programmé. La scolarisation des enfants amazighs dans la langue arabe est une condamnation flagrante de leur langue maternelle. Ainsi tous ceux qui sont scolarisés sont d'office arabisés. Les cours d'alphabétisation dispensés aux adultes n'ont d'autres objectifs que d'arabiser ces populations. « Si on veut être bon musulman, on doit apprendre l'arabe ». On leur fait répéter des mots qui ne signifient rien pour eux sauf que ce sont des mots d'une langue sacrée qu'ils doivent s'appliquer à retenir. Notons aussi qu'avec la généralisation

de la radio et de la télévision, les médias viennent appuyer cet effort l'arabisation auquel les habitants adhèrent volontiers, considérant l'apprentissage de l'arabe comme une perche qui pourrait les sauver de l'ignorance et de la marginalisation. Pour eux, l'arabe c'est l'émancipation.

Ajoutons à cela, que les émissions et programmes dédiés aux amazighs regorgent de représentations négatives, de stéréotypes. Ce qui contribue à saper le sentiment d'appartenance et de fierté chez les personnes pouvant se revendiquer d'une telle culture. Certes, la scolarisation est un droit mais la conservation de la langue amazighe, patrimoine commun, est un devoir qui incombe à tous les marocains. Les médias ont aussi la responsabilité de donner à cette langue et à sa culture la place qui lui revient de droit. A l'instar de nombreux pays, l'alphabétisation ne devrait-elle pas se faire aussi dans la langue des autochtones ? La culture amazigh devrait être bien représentée dans les programmes des médias.

Il est temps de lutter contre tous les stéréotypes qui ternissent son image. Ces régions doivent bénéficier de la priorité dans le programme du développement du gouvernement et d'une discrimination positive permettant de réduire l'écart flagrant qui existe entre les régions du Maroc. Ce qui permettrait à ces habitants de mener une vie digne et de retrouver le sentiment de fierté d'être ce qu'ils sont et de renforcer leur attachement à leur pays et à leur culture. La rancune que les personnes ulcérées par cette injustice nourrissent à l'égard de la partie favorisée n'augure en rien un avenir rose, ni une cohabitation pacifique entre les différentes composantes marocaines. Le Maroc a tout à gagner en instaurant un climat de justice, d'équité, de reconnaissance de tous les citoyens. L'éducation au respect de la diversité et aux droits de l'homme est un premier pas. La constitutionnalisation de l'amazigh est un acquis de taille pour les militants amazighs. Mais les mesures concrètes tardent à venir. Les militants amazighs devraient tout en augmentant leur pression pour une constitutionnalisation effective, prendre conscience du fait que leur seau est une passoire. C'est pourquoi ils devraient travailler à colmater les brèches, à arrêter d'abord l'hémorragie de l'arabisation par des campagnes de sensibilisation auprès des populations amazighs détentrices de cette culture tout en

continuant leur plaidoyer pour une politique juste et équitable, bref pour un état de droit. Si la marginalisation est une injustice dont a pâti une grande partie de la population pendant des décennies, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle a permis à la langue amazigh et à sa culture de survivre jusqu'à aujourd'hui. Comme on dit : « à quelque chose malheur est bon »
Il faudrait aussi que les différentes composantes amazighes se reconnaissent dans la langue standardisée, dans les émissions télévisées. L'hégémonie d'une variante comme c'est le cas actuellement risque d'appauvrir la langue, de nuire à la cohésion du groupe amazigh et d'entraver le bon déroulement de la réhabilitation de l'amazigh. L'unité se conçoit dans la diversité. Par ailleurs la justice et la reconnaissance constituent les facteurs de stabilité et de paix.{96} »

Mali

« Dans le nord du Mali, Tombouctou vit depuis trois mois sous la férule des islamistes. Samedi et dimanche 1er juillet, devant des habitants impuissants, des partisans d'une application stricte de la charia ont détruit plusieurs mausolées de la "Cité des 333 saints" constate Voice of America.
Une "furie destructrice" comme en écho à la démarche de l'Unesco, qui, un peu plus tôt dans la journée, avait inscrit Tombouctou sur la liste du patrimoine mondial en péril, notent Le Quotidien d'Oran et la BBC. "Dieu, il est unique. Tout ça, c'est 'haram'" (interdit en islam). Nous, nous sommes musulmans. L'Unesco, c'est quoi ?", déclare l'un des profanateurs cités par le quotidien algérien El Watan.

"GÉNOCIDE CULTUREL"
Action de représailles ou non, ce "génocide culturel" – selon les termes d'El Watan – ravive le "mauvais souvenir" des bouddhas de Bamiyan, en Afghanistan, détruits par les talibans en mars 2001. "L'afghanisation" rampante de la région sahélo-saharienne, tel est le scénario funeste qui est en train de prendre corps, et que redoute, en voisine, la presse algérienne. {97} »

Kosovo

Destruction d'églises et de monastères orthodoxes
« Seize églises et monastères serbes orthodoxes, pour la plupart des joyaux de l'architecture médiévale, ont été démolis au Kosovo depuis le début des violences mercredi, a annoncé vendredi matin l'Eglise orthodoxe. Un bilan précédant, communiqué jeudi après-midi, avait fait état de 14 églises démolies. Depuis, des extrémistes albanais musulmans ont incendié les églises orthodoxes de Donja Slapasnica (est) et de Brnjak (ouest). Par ailleurs, des manifestations contre la violence islamique anti-serbe sont prévues ce vendredi en Serbie centrale. A Pristina, des policiers de l'Onu et des soldats de la Force multinationale (Kfor) ont utilisé jeudi soir des gaz lacrymogènes pour disperser un attroupement d'Albanais en train d'incendier l'église St-Nicolas. Selon l'Eglise, tous les édifices religieux serbes de Prizren (sud-ouest) et des environs ont été incendiés : les églises Bogorodica Ljeviska (11ème siècle), St-George, St-George Runovic et St-Spas, le monastère St-Archange, ainsi que le Palais épiscopal.
Parmi les autres édifices démolis se trouvent l'église de St-Uros à Urosevac (sud-est), St-Nicolas à Kosovo Polje (centre), Ste-Catherine à Bresje (centre), St-Nicolas à Belo Polje (ouest), St-Jean à Pec (nord-ouest), l'Ascension à Djakovica (ouest) et St-Nicolas à Gnjilane (est). Par ailleurs, l'église St-Ilija à Vucitrn (centre) et le monastère Devic (centre) ont également été incendiés. Ces informations n'ont pas été inclues dans le bilan de l'Eglise orthodoxe. Depuis 1999, plus de 150 églises et monastères serbes ont été détruits au Kosovo par des Albanais musulmans.{98} »

Égypte

Volonté de certains responsables musulmans de détruire les pyramides

« À bas les pyramides. Le site Internet Front Page Magazine, se basant sur plusieurs articles parus dans les médias arabes, rapporte en effet que des représentants du parti salafiste égyptien réclament la destruction des pyramides égyptiennes.
La raison : les responsables musulmans considèrent ces monuments comme des "symboles païens".
Le site Internet rappelle que récemment, le Sheik des Sheik du Bahreïn Abd-Latif al-Mahmoud a demandé au nouveau président égyptien Mohamed Morsi à "détruire les pyramides pour accomplir ce que le Shabi Amr ibn al-As ne pouvait pas faire".
Une question demeure : le nouveau président issu du parti des Frères Musulmans sera assez pieu pour terminer le processus d'islamisation commencé par les premiers conquérants islamiques de l'Egypte.
Pour rappel, la pyramide de Gizeh est la seule merveille du monde encore debout aujourd'hui.{99} »

Inde

La destruction des lieux de culte non-islamiques en Inde
« Les conquêtes musulmanes des Indes commencent, en 711-712, avec l'invasion du Sind par les Arabes, se poursuivent au XIe siècle et au XIIe siècle avec celle des Turcs et des Afghans attirés par les richesses des hindous1 et s'achève avec l'empire moghol au XVIe siècle.
Ces invasions musulmanes successives sont marquées, dès les conquêtes de Mahmoud de Ghaznî et de Muhammad Ghuri, par des massacres de grande ampleur et la destruction des édifices religieux hindous.{100} »

Antisémitisme, homophobie, sexisme, etc.

La haine antisémite, homophobe, sexiste, anti-occidentale etc. dans les médias arabes et iraniens

Les extraits qui suivent sont tirés d'*Entre la haine et l'espoir*, *ce que disent les médias arabes et iraniens et dont personne n'a osé vous parler*, éditions Tatamis, 2011

« Le professeur koweïtien Abdallah Al-Nafisi : Quatre livres d'anthrax suffisent pour tuer 330 000 Américains en une heure seulement

Ci-dessous des extraits d'un discours du professeur koweïtien Abdallah Al-Nafisi, diffusé sur Al-Jazeera le 2 février 2009 :

Abdallah Al-Nafisi : Quatre livres d'anthrax dans une valise grande comme ça, transportés par un kamikaze à travers les tunnels reliant le Mexique aux USA, suffisent pour tuer 330 000 Américains en une heure seulement, s'il y a diffusion adéquate dans les grands centres de peuplement. Une idée effrayante ! Le 11 septembre ne serait rien à côté de cela. Pas vrai ? Et ce n'est plus la peine de s'embrouiller avec des avions, des complots, des rendez-vous, etc. Une seule personne ayant le courage de transporter quatre livres d'anthrax irait sur la pelouse de la Maison Blanche pour y répandre ces "confettis", avant de pousser des cris de joie. Ce serait une vraie fête.
Les armes de destruction massive, c'est un problème. Les Américains redoutent que les ADM ne tombent entre les mains d'organisations dites terroristes, comme Al-Qaïda ou d'autres. Les Américains ont de bonnes raisons d'avoir peur, parce qu'Al-Qaïda avait autrefois dans la région de Herat... Elle avait des laboratoires au nord de l'Afghanistan. Ils ont des savants, des chimistes, des spécialistes en physique nucléaire. Ils sont tout

sauf ce qu'en ont fait ces journalistes mercenaires : des bédouins arriérés vivant dans des grottes. Non, non. Rien de tout cela. Seuls les naïfs peuvent croire ce genre de discours. Ceux qui se tiennent au courant savent qu'Al-Qaïda a des laboratoires, tout comme le Hezbollah. Le Hezbollah a des laboratoires au Sud Liban, où il produit et vend des armes. Le Hezbollah a des laboratoires au Sud Liban, d'où il vend des armes à la Roumanie et la Hongrie. […]

S'ils qualifient quelqu'un de terroriste, dites : "C'est un ami." Pourquoi ? Parce que nul ne craint plus Dieu que ces prétendus terroristes. Ce sont les gens les plus nobles, les meilleurs au monde. J'ai rencontré personnellement le mollah Omar. J'ai eu l'honneur de rencontrer le mollah Omar. C'est un homme qui n'appartient pas à son époque. Il a toujours refusé de rencontrer les délégations occidentales. Il leur disait : "Allez à Kaboul, je suis à Kandahar." "Les polythéistes sont impurs", si vous voyez ce que je veux dire. "Allez voir le ministre des Affaires étrangères pour parler de politique. Je reste ici." C'est le genre de gens qu'il nous faut dans nos rapports avec l'Occident. Quant à Erekat, Dahlan et ses semblables, ils ne sont d'aucune utilité pour la nation. […]

Les Etats-Unis comptent plus de 300 000 miliciens blancs, qui appellent à attaquer le gouvernement fédéral de Washington et à expulser Arabes, Juifs et Nègres (sic) des Etats-Unis. Ce sont des racistes. On les appelle les "rednecks". Le Ku Klux Klan. Ils sont racistes. […]

Ces miliciens envisagent de bombarder des centrales nucléaires aux USA. Qu'Allah leur accorde le succès, bien que nous ne soyons blancs ni de près ni de loin. Ils ont le projet de bombarder la centrale nucléaire du Lac Michigan. Cette centrale revêt une grande importance. Elle fournit de l'électricité à toute l'Afrique du Nord (sic). Qu'Allah accorde le succès au chef de milice qui envisagerait de bombarder la centrale. Je pense que nous devrions lui consacrer une partie de nos prières. Nous devons prier pour qu'Allah lui accorde le succès et qu'il puisse achever sa mission, et nous pourrons alors lui rendre visite pour le féliciter, si Allah veut. […]

Allah affirme dans le Coran que l'hostilité entre nous et (les Juifs) est éternelle. Ainsi quiconque parle de dialogue, coupez-lui la langue ! De quel dialogue parlent-ils ? Il n'y a pas de place pour le dialogue. Allah a dit que notre hostilité à l'encontre des Juifs serait éternelle, et voilà qu'apparaît quelqu'un pour nous parler de fraternité, allons ! C'est contraire au Coran.

Et quiconque contredit le Coran est un infidèle. Accuser d'hérésie ? Oui, je suis pour. Oui, je suis pour accuser les gens d'hérésie. […]
Nous devrions aussi défendre la résistance, ne pas garder le silence face à la campagne organisée dans la presse de la Péninsule arabique et du Golfe, et d'autres journaux arabes. Certains font planer des doutes à propos des chefs de la résistance. Nous devons affronter ces (journalistes) et les empêcher de continuer, même s'il faut pour cela les appeler au téléphone et leur dire : "Ne répétez pas ces actes méprisables dans vos chroniques et articles, sinon nous prendrons les mesures suivantes contre vous." Il faut exercer des pressions sur ces gens. Nous ne devons pas garder le silence. Nous ne devons pas les laisser faire, sous prétexte de liberté d'expression. Ils forment une cinquième colonne. […]
Moi, Abdallah Fahd Abdelaziz Al-Nafisi, vous incite à affronter, par tous les moyens possibles, quiconque élèverait la voix contre la résistance. "Par tous les moyens possibles", vous m'avez bien compris ? […]
Les ministres (du Hamas) sont des moudjahidine. Je connais un ministre qui a participé à des attentats. »

Les extraits-vidéo sous-titrés en français : http://www.memritv.org/clip/en/0/0/0/0/0/0/5041.htm ?lang=fr

-

Appel aux Palestiniennes à sacrifier leurs enfants

Ci-dessous des extraits d'entretiens du Dr Ibtihal Al-Qassam, petite fille d'Izz Al-Din Al-Qassam, et d'Umm Muhammad, épouse du cheikh Abdallah Azzam. L'interview d'Umm Muhammad a été diffusée sur Al-Aqsa le 11 décembre 2008 et celle de Dr Ibtihal Al-Qassam sur la télévision Al-Qods, le 7 janvier 2009.

Dr Ibtihal Al-Qassam : "Le missile Qassam revêt une grande importance à mes yeux, en tant que petite fille du martyr Izz Al-Din Al-Qassam. S'il est vrai que je suis fière de mes ancêtres, je me sens humble face aux effusions de sang en Palestine. Je me sens humble face aux véritables descendants d'Al-Qassam inscrivant de leur sang pur la victoire de cette nation, qui interviendra bientôt si Allah veut.

Je considère le missile Qassam comme le fœtus dans le ventre de la résistance. Ce fœtus naîtra sous peu sous la forme d'une grande victoire pour la résistance. Cette résistance est aiguisée par le sang des martyrs - enfants, femmes et vieillards - et des hommes." (…)
Interviewer : "Et quel est le rôle de la maternité dans la recherche du martyre ?"

A visionner sur :
http://www.memritv.org/clip/en/2018.htm

-

Le cheikh égyptien Galal Al-Khatib explique comment battre sa femme

Ci-dessous des extraits d'un sermon du prédicateur égyptien Galal Al-Khatib, diffusé sur la chaîne télévisée Al-Rahma le 24 décembre 2008.

Galal Al-Khatib : "L'un des droits du mari est de corriger sa femme si elle se montre désobéissante. Que signifie la 'désobéissance' ? La désobéissance, c'est sortir de la maison sans la permission du mari, refuser de lui obéir au lit, lui parler impoliment ou faire le contraire de ce qu'il aime. Ce sont là différentes formes de désobéissance. La charia a établi plusieurs mesures visant à discipliner une épouse désobéissante. Ces mesures doivent être appliquées dans l'ordre. On ne peut passer au troisième recours sans avoir épuisé le deuxième, et on ne peut passer au deuxième sans avoir épuisé le premier. L'ordre doit être respecté.
La première mesure consiste à lui faire des remontrances. Le mari doit lui parler gentiment, lui rappeler Dieu et lui expliquer que si elle souhaite aller au Paradis, elle doit lui obéir. Il doit lui dire qu'en contentant son mari, elle contente Dieu et que les droits de son mari passent avant ceux de ses propres parents. […]
Si les remontrances ne suffisent pas, la mesure suivante est l'éviction. Certains disent qu'il s'agit d'interdire à l'épouse le lit conjugal, tandis que d'autres disent qu'il doit éviter d'avoir des rapports sexuels avec elle, même si je ne suis pas d'accord avec ce dernier point de vue, parce que la relation sexuelle est un droit du mari. Comment pourrait-il la corriger en se privant

lui-même de sexe ? Il suffit qu'il évite de lui sourire ou de lui parler gentiment, qu'il lui tourne le dos, mais il a le droit d'avoir des rapports avec elle, même pendant l'éviction.
Bon. Il a essayé les remontrances, il a essayé l'éviction - rien n'y fait. Ses émotions [à elle] sont engourdies et elle se dit : bon débarras. Quelle est la mesure suivante ? "… battez-les." Les coups. Le prophète Mahomet a dit que les coups doivent être légers et qu'il faut éviter le visage ou les endroits sensibles, car cela pourrait causer des fractures ou des cicatrices qui gâteraient sa beauté, que ce soit sur le visage ou n'importe quelle autre partie du corps. Les coups qui provoquent effusions de sang, fractures, cicatrices, une marque noire sur la peau ou toute autre marque visible, qui pourraient indiquer aux gens qu'elle a été durement battue, sont proscrits.
Comment donc la battre ? Cela peut être une tape sur l'épaule, ou un pincement, ou la pousser doucement. Il doit lui faire comprendre qu'il souhaite la corriger et qu'il n'est pas satisfait de sa conduite. C'est une façon de lui indiquer qu'elle doit se montrer plus sensible : 'Une parole suffirait avec n'importe quelle femme aux mœurs élevées mais avec toi, les mots ne servent à rien.' Puis il tente une nouvelle stratégie, sollicitant sa féminité et ses émotions, en lui faisant comprendre qu'il ne la désire pas et ne l'aime pas. Et si cela ne marche pas, il lui dit : 'Avec toi j'ai atteint la phase qui ne sied qu'aux personnes de moindre humanité – la phase des coups.'
Les coups sont l'un des châtiments de la charia. Qui frappe-t-on ? Les vierges coupables d'adultère, hommes et femmes, sont battus pour être corrigés. Qui d'autre est battu ? Une personne coupable d'un outrage condamnée à recevoir des coups par le juge. Qui d'autre est battu ? Celui qui a commis un crime. C'est comme si en battant sa femme, le mari lui disait : 'Tu as commis un péché grave qui mérite que tu sois battue.'"

Clip sur MEMRI TV :
http://www.memritv.org/clip/en/0/0/0/0/0/0/5032.htm ?lang=fr

Sur Al-Jazeera, un cheikh aux enfants : Quand on maudit les Juifs, qu'est-ce qu'on dit ? Un enfant :

Dieu, détruis les Juifs. Le cheikh : Très bien.

Ci-dessous des extraits d'un discours de l'ouléma saoudien Khaled Al-Khlewi, diffusé sur Al-Jazeera le 11 janvier 2009 :

Khaled Al-Khlewi : La tribu [juive] de Qaynuqa a trahi le Prophète Mahomet. Une femme s'était rendue sur un marché juif pour acheter un bijou. Les membres de la tribu Qaynuqa étaient les Juifs les plus cruels et les plus riches qui soient. Quand la musulmane est arrivée au marché, que lui ont-ils fait ? Un Juif s'est faufilé derrière elle et a attaché sa jupe à sa coiffe de sorte que quand elle s'est relevée, ses parties intimes ont été dévoilées. Elle a appelé à l'aide. L'un des Compagnons du Prophète est venu tuer le Juif. Alors les Juifs se sont regroupés et l'ont abattu. Quand le prophète Mahomet a appris ce qui était arrivé, il s'est battu contre la tribu Qaynuqa et les a chassés. C'est en effet le seul moyen qui marche avec eux [les Juifs].

Dans le cas de la tribu Qurayza - ou plutôt, de la tribu Nazir -, le Prophète Mahomet s'était rendu auprès d'eux, et était adossé contre un mur. Des Juifs ont dit : "Le prophète Mahomet est adossé au mur ; quelqu'un devrait monter sur le toit pour lui jeter une pierre sur la tête." Puis l'Ange Gabriel est apparu et a prévenu le Prophète de cette trahison. Le prophète Mahomet les a donc chassés. Le Prophète a accompli la plus grande tuerie au sein de la tribu Qaynuqa, car ils avaient enfreint l'accord conclu avec lui.

"Le Juif est un traître déloyal, fourbe et belliqueux par nature. Il ne comprend que la force."

Et donc, mes amis, la conclusion que nous pouvons tirer de cette introduction est qu'avec les Juifs, il n'y a que la force qui marche. Mémorisez le proverbe suivant, comme je l'ai moi-même appris d'autres personnes : "Embrassez la tête d'un Juif, et il vous trompera. Trompez-le, et il vous embrassera la tête." Le Juif est un traître déloyal, fourbe et belliqueux par nature. Il ne comprend que la force. (…)

Ils ont formé des groupes clandestins au sein des sociétés islamiques et au niveau international. Le marxisme a été fondé par le Juif Karl Marx. Le journaliste autrichien qui a prêché la création d'Israël, cinquante ans plus tard - Théodore Herzl - était également juif. De nombreux membres du Congrès américain sont juifs. La plupart des personnes influentes au sein des médias sont juives. (…)

Qui peut nous réciter le slogan qui révèle les [aspirations] géographiques des Juifs ? Quel est leur slogan ? Très bien. Viens ici, mon chéri… Excellent ! Monte, par là. Viens ici, mon chéri, par ici, qu'on puisse te voir.

Omar, huit ans, monte devant les caméras.

Khaled Al-Khlewi : Bienvenu, mon chéri [il l'embrasse]. Comment t'appelles-tu ?
Omar : Omar.
Khaled Al-Khlewi : Omar ? Allah Akbar. Ils haïssent Omar et ont peur de lui. Omar comment ? Comment s'appelle ton père ?
Omar : Mahmoud.
Khaled Al-Khlewi : Et ta mère ? [lui met la main sur la bouche au moment où il s'apprête à répondre]. Non, ne nous dis pas le nom de ta mère, c'est inutile. Bon, quel est le proverbe des Juifs ? De…
Omar : Du fleuve à l'Euphrate ?
"Les Juifs pensent que Médine leur appartient et qu'ils doivent y retourner"
Khaled Al-Khlewi : Du Nil à l'Euphrate. Disons-le autrement : de l'Euphrate au Nil. Et maintenant laisse-moi te le compléter : et du Cèdre au Palmier. Ok. Qui peut me dire quels pays sont représentés par là ? De l'Euphrate au Nil : deux pays. Du Cèdre au Palmier : deux pays. Cela fait quatre pays en tout. Qui peut m'expliquer cette expression, en me disant de quels pays il s'agit ? Allez-y…
De l'Irak et de l'Egypte. Très bien. "De l'Euphrate" signifie l'Irak et "jusqu'au Nil" signifie l'Egypte. "Du cèdre" - de quel pays s'agit-il ? Du Liban. "Jusqu'au palmier" ? L'Arabie saoudite, parce qu'ils pensent que Médine leur appartient et qu'ils devraient y retourner.
Le problème ne concerne pas que Gaza. Ils ont de plus vastes aspirations. Les dirigeants et politiciens arabes doivent comprendre ce problème. Les Juifs sont motivés par des considérations religieuses, pas seulement par des considérations politiques, économiques et géographiques. Ils sont motivés par leur religion, et veulent réaliser cela.
Comment t'appelles-tu ? Mahmoud, c'est ça ? Et ton père ? Comment s'appelle-t-il ?
Omar : Omar.
Khaled Al-Khlewi : Quel âge as-tu, Omar ?
Omar : J'ai huit ans.

Khaled Al-Khlewi : "Très bien. Aimes-tu les Juifs ?
Omar : Non.
Khaled Al-Khlewi : Tu les hais. Pourquoi les hais-tu ? Qu'ont-ils fait, les Juifs ?
Omar : Ils ont voulu tuer le prophète Mahomet.
Khaled Al-Khlewi : Très bien. Ils voulaient tuer le prophète Mahomet. Et que font-ils à nos frères musulmans aujourd'hui ? Ils les tuent. Quand tu les maudis, que dis-tu ? "Ô mon Dieu…" ?
Omar : Ô mon Dieu, détruis les Juifs.
Khaled Al-Khlewi : Très bien. "Et soutiens…" ?
Omar : Les musulmans.
Khaled Al-Khlewi : Les musulmans. Très bien, mon chéri. Veux-tu m'accompagner en Arabie saoudite ? J'ai un fils de ton âge, qui s'appelle Abdallah. Tu pourras jouer avec lui. Veux-tu m'accompagner ? Veux-tu me donner cette jolie veste que tu portes ? Tiens, voilà un peu d'eau… Qu'Allah te protège. Je te donne ce livre et un peu d'eau pour papa. Au revoir, mon chéri.

Voir le clip sous-titré en anglais :
http://www.memritv.org/clip/en/4987.htm

-

Hadad Adel, ancien président du parlement iranien : la BBC grouille de Bahaïs ; "BBC" est l'abréviation de "Bahai Broadcasting Company".

Ci-dessous un extrait d'un entretien d'Hadad Adel, président du Parlement iranien, diffusé sur la 2ème chaîne iranienne le 17 juin 2009.

Hadad Adel : "Pensez-vous que la BBC a de la compassion pour ce peuple [iranien] ? C'est cette même BBC grouillant de Bahaïs qui se venge des Iraniens. En fait, les directeurs de plusieurs départements de la BBC en farsi, qui diffuse depuis quelques mois, sont des Bahaïs. Je pense que le peuple iranien ne devrait plus considérer les initiales "BBC" comme celles de "British Broadcasting Company", mais comme celles de "Bahai

Broadcasting Company". En d'autres termes, elle est la voix des Bahaïs - non qu'il y ait une si grande différence entre les deux… Après tout, ce sont les Anglais qui ont créé les Bahaïs. On ne devrait pas faire confiance à ce réseau."

Voir l'extrait vidéo sous-titré en anglais sur MEMRI TV : http://www.memritv.org/clip/en/2164.htm

Abdallah Jarbou, vice-ministre du Waqf du Hamas : seul un fou peut prendre les Juifs pour des êtres humains

Ci-dessous des extraits d'un discours prononcé par Abdallah Jarbou, vice-ministre du Waqf du Hamas, diffusé sur la télévision Al-Aqsa le 19 mars 2010.

Abdallah Jarbu : Les Juifs, frères des singes et des porcs, se sont rassemblés des quatre coins du monde pour souiller la mosquée Al-Aqsa. Ils sont venus la dépouiller de sa pureté, qu'ils ont remplacée par leur impureté, leur saleté et leurs abominations. La Mosquée Al-Aqsa... Arrivent les sionistes criminels, qui ouvrent la synagogue prétendument Hurva ("détruite"). Puisse Allah faire s'écrouler leurs maisons sur leurs têtes. [...] Tu ne peux pas continuer à vivre, ô nation arabe et islamique, pendant que la mosquée Al-Aqsa est souillée par les Juifs, le plus méprisable des peuples de la Terre. Par Allah, ce ne sont pas des êtres humains. Ce ne sont pas des hommes qui méritent de vivre tant que nous serons vivants. [...] Les Juifs ont violé tous les traités et accords. Ils ont massacré les prophètes dans le passé, n'ont manifesté aucun respect pour aucun prophète ou messager. Le Coran dit : "Ils ont massacré injustement les prophètes". Seul un fou qui ne comprend rien peut penser que les Juifs sont des êtres humains devant être traités comme tels, alors que leur traitement à notre égard se caractérise par la mort, le sang, le siège, l'assassinat. Hier... A quoi nous sommes-nous habitués de la part de l'Amérique - de ces Etats-Unis criminels, terroristes et

meurtriers qui assiègent la télévision Al-Aqsa ? ! Puisse Allah soutenir la mosquée Al-Aqsa, la télévision Al-Aqsa, les hommes d'Al-Aqsa, les moudjahidine d'Al-Aqsa et tous les musulmans d'Al-Aqsa.
Nous demandons aujourd'hui : A quoi nous sommes-nous habitués de la part de l'Amérique et de l'Europe, si ce n'est à la déception, la trahison et au soutien des Juifs ? ! [...]
Allah enverra sa colère des cieux sur les Juifs et leurs collaborateurs. Allah fera rugir la mer contre tous les oppresseurs. Allah empoisonnera l'air respiré par les Juifs, les Américains, les croisés et tous les sionistes. Puisse Allah transformer la nourriture qu'ils mangent en poison dans leurs estomacs. [...]
Nous saluons tous ceux qui ont tenté d'écraser des Juifs avec leurs bulldozers. Nous saluons tous ceux qui ont tenté de poignarder un porc de colon juif. [...]
Il faut une troisième Intifada, avec la bénédiction d'Allah. Nous disons à l'Autorité [palestinienne] de Ramallah : Laissez faire nos frères, afin qu'ils puissent mener le djihad pour mettre fin aux attaques des Juifs. Une opération martyre au coeur de Jérusalem, pour faire sauter les colonies des Juifs, les terrifiera et mettra fin à leurs manigances contre nous. Une opération martyre au coeur de Tel-Aviv leur fera perdre le sommeil, comme dans le passé.
Quant à la prétendue "paix" ou au "processus de paix"… Ce sont des mots vides de sens, une trahison du peuple et de la religion d'Allah. [...] Les Juifs, tel un cancer, agissent par l'intermédiaire de cellules dormantes, jusqu'à ce que le corps cède. Nous devons arrêter ce cancer sioniste criminel et coupable.

Voir les extraits vidéo sous-titrés en anglais :
http://www.memritv.org/clip/en/2430.htm
Le cheikh Qaradhawi : Allah a imposé Hitler aux Juifs pour les punir. Si Allah veut, la prochaine fois par la main des croyants

Ci-dessous des extraits de discours prononcés par le cheikh Qaradhawi, qui dirige le Conseil européen de la fatwa et de la recherche, diffusés sur Al-Jazeera les 28 et 30 janvier 2009.

Le cheikh Youssouf Qaradhawi : "Tout au long de l'histoire, Allah a imposé aux Juifs ceux qui les puniraient de leur corruption. Le dernier châtiment a été administré par Hitler. Avec tout ce qu'il leur a fait - et bien qu'ils [les Juifs] aient exagéré les faits -, il a réussi à les remettre à leur place. C'était un châtiment divin. Si Allah veut, la prochaine fois, ce sera par la main des musulmans. […]

28 janvier 2009 : "Pour conclure mon discours, je voudrais dire que la seule chose que j'espère est qu'à l'approche de la fin de mes jours, Allah me donne l'occasion d'aller sur la terre du djihad et de la résistance, même sur une chaise roulante. Je tirerai sur les ennemis d'Allah, les Juifs, et ils me lanceront une bombe dessus et ainsi, je clorai ma vie en martyr. Loué soit Allah, Roi de l'univers. Que la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous."

Pamphlets antisémites en tête des ventes dans le monde arabo-musulman

Mein Kampf, le Protocole des sages de Sion best sellers

« 6 mai 2008, sur la chaîne de télévision Arte, à 21h00, Daniel Leconte présente « Les bréviaires de la haine »
« Le documentaire de Arte démontre aussi, notamment par le biais d'interview menées auprès de Palestiniens et de Russes, que dans les pays arabes et en Russie, les « Protocoles » sont présentés au public comme un texte historique. Les « Protocoles » sont non seulement diffusés en librairie, mais adaptés en série télévisée palestinienne haineuse, antijuive, anti-chrétienne et anti-américaine. Et la charte du Hamas fait clairement référence aux « Protocoles ». {101} »

L'hostilité juive envers le Christ et les Chrétiens

« C'est un 'livre' qui devrait faire un carton dans le monde arabe. Alors que « Les protocoles des Sages de Sion » et « Mein kampf » sont presque aussi appréciés que le Coran dans le monde musulman, voilà que « L'hostilité juive envers le Christ et les Chrétiens » est sorti tout droit de la noisette qui sert de cerveau à Assad Azzouni.
Selon plusieurs articles élogieux publiés dans la presse arabe, principalement jordanienne, on apprend que « les Juifs tentent de détruire la chrétienté et de convertir tous les chrétiens au judaïsme. » […]
L'auteur, visiblement un adepte des contes populaires antisémites, consacre beaucoup d'espace à la façon dont le Talmud serait enfin un manuel de prise de pouvoir…
Pour se faire une idée de ce que l'on peut trouver dans ce « livre », on peut déjà découvrir un article du même auteur paru dans le journal arabe Al Watan. Toujours à propos des juifs, il écrit :

« N’oublions pas qu’ils ont besoin de tuer des enfants chrétiens pour utiliser leur sang dans la recette du pain de leur fête de pâque. »
Puis il va au-delà de la diffamation standard pour ajouter une touche spécifiquement islamique : « Selon le rabbin Moïse Abu Alhafiyah, le Talmud analyse deux types de sang pour la Pâque. Si le sang chrétien n’est pas disponible, le sang musulman est acceptable, parce qu’ils croient que beaucoup de chrétiens sont convertis à l’islam. {102} »

L’alliance de l’islam avec les totalitarismes

Alliance avec le nazisme

Khadija Benguenna, journaliste vedette d'Al Jazeera : « Hitler était très tolérant envers les Waffen SS musulmans, il les laissait prier »
« La journaliste vedette d'Al Jazeera, Khadija Benguenna{103}, vient de publier, en arabe, sur sa page Facebook, un commentaire saluant « l'humanité d'Hitler », qui autorisait les
« soldats musulmans à faire la prière ».
Elle réagissait à des photos d'archive de la Seconde Guerre mondiale, montrant des Waffen SS musulmans en train de prier.
« Voici une image rare de musulmans de l'armée allemande, dans la Seconde Guerre mondiale, où Hitler leur avait alloué des heures de prière » explique Khadija Benguenna.
Elle ajoute : « Cette photo, qui avait suscité beaucoup de débats autour de son authenticité est bien réelle, et il s'agit de musulmans bosniaques et de djihadistes tchétchènes qui ont vécu sous l'oppression du régime communiste et laïc, aussi bien en Yougoslavie qu'en Union soviétique de l'époque, qui les ont privés du droit de prier, et leurs mosquées avaient été démolies. »
Elle précise également : « La victoire des Allemands a été l'occasion pour les musulmans de s'allier avec l'armée allemande, parce qu'ils ont retrouvé la liberté d'exercer leur foi islamique.
D'autant qu'Hitler était très tolérant envers les musulmans, et il avait des savants musulmans parmi ses conseillers. »
À la fin de son commentaire, elle ajoute :
« Mais étant donné que les médias sont entre les mains des Juifs, ils ont occulté cette vérité et ils ont concentré leurs efforts sur la surenchère autour de l'Holocauste. »
Et termine, en s'adressant à ses arabophones : « Bientôt je vous transmettrai en deux parties les positions d'Hitler envers les musulmans. »
Khadidja Benguenna est une icône du monde arabe.
Elle a été la première présentatrice arabe d'Al Jazeera à mettre le hidjab.
En 2007, le magazine Forbes la classe comme l'une des dix femmes les plus influentes du monde arabe.

En 2008, elle reçoit Le Prix des femmes des médias arabes.
Puis en décembre 2011, Le Prix des Droit de l'Homme de l'Institut Euro-arabe.
Elle s'est notamment engagée à maintes reprises en faveur de la promotion de la femme arabe, soulignant entre autres l'importance du rôle des femmes dans les médias.
Et elle utilise maintenant sa notoriété pour la promotion de l'image d'Hitler…
Elle fait sans complexe l'apologie du Führer parce qu'il autorisait la prière aux soldats musulmans, dont certains ont servi dans des camps d'extermination.
Son admiration pour le fondateur du nazisme rappelle l'admiration, en 1943, du Grand Mufti de Jérusalem, le sinistre Amin el-Husseini, qui avait formé des troupes musulmanes bosniaques – les « Divisions Hanjar » (Sabre)- sorte de Waffen SS musulmans, qu'il avait personnellement recrutées pour Hitler.
Hanjar devint la division nazie la plus importante du troisième Reich (26 000 hommes) et participa activement au génocide des populations serbes et juives (3).
Le Mufti, sponsorisé par l'Allemagne nazie, participa à la solution finale.
Il se rendit en mars 1944 à Auschwitz, le plus grand camp de concentration et d'extermination d'Europe, où il admonesta les gardes, près des chambres à gaz, en leur enjoignant de travailler plus diligemment. {104} »

Entretien entre le Führer et le Grand Mufti de Jérusalem le 28 novembre 1941 à Berlin

Pour mémoire, à l'époque, le Grand Mufti de Jérusalem est considéré comme l'autorité suprême du monde musulman...

« Entretien entre le Führer et le Grand Mufti de Jérusalem le 28 novembre 1941 à Berlin en présence du Ministre des Affaires Etrangères du Reich et du Chef de Légation, Grobba.(1)

Le Grand Mufti commence par remercier le Führer pour le grand honneur qu'il lui fait en le recevant. Il souhaite saisir cette opportunité pour exprimer au Führer du Grand Reich allemand, admiré de tout le monde arabe, ses remerciements pour la sympathie qu'il a toujours témoigné à l'égard de la cause arabe et tout particulièrement de la cause palestinienne et dont il a donné une claire expression lors de ses discours publics.
Les pays arabes sont convaincus que l'Allemagne gagnera la guerre, ce qui sera favorable à la cause arabe. Les Arabes sont les amis naturels de l'Allemagne puisqu'ils ont les mêmes ennemis, les Anglais, les Juifs et les communistes. Ils sont donc disposés à coopérer avec l'Allemagne de tout leur cœur et sont prêts à participer à la guerre, non seulement d'une manière que l'on pourrait considérer de « négative » en commettant des actes de sabotage ou en suscitant des mouvements insurrectionnels, mais aussi de manière positive par la formation d'une Légion arabe. Comme alliés, les Arabes peuvent être plus utiles à l'Allemagne qu'il ne le paraît à première vue autant pour des raisons géographiques qu'à cause des souffrances que leurs infligent les Anglais et les Juifs. De plus les Arabes ont noué avec toutes les nations musulmanes des relations qui pourront être utilisées au bénéfice de la cause commune. La Légion arabe pourra être levée tout à fait facilement. Un appel du Mufti aux pays arabes ainsi qu'aux prisonniers de nationalités algériennes, tunisiennes et marocaines pourrait provoquer un afflux en grand nombre de volontaires, impatients de combattre.
Le monde arabe est fermement convaincu de la victoire allemande, non seulement parce que le Reich possède une grande armée, de braves soldats et des chefs militaires de génie, mais aussi parce que le Tout-Puissant n'accorde jamais la victoire à une cause injuste.
Dans ce combat les Arabes luttent pour l'indépendance et l'unité de la Palestine, de la Syrie et de l'Iraq(2). Ils ont la plus grande confiance dans le Führer et considèrent sa main comme le baume de leurs blessures, infligées par les ennemis de l'Allemagne.
Le Mufti mentionne alors la lettre(3) qu'il a reçue et qui spécifie que l'Allemagne n'entend pas occuper de territoires arabes et qu'elle comprend et reconnaît les aspirations arabes à l'indépendance et à

la liberté, tout comme elle soutient la disparition d'un Foyer national juif.
Une déclaration publique en ce sens(4) pourrait être très utile par ses effets sur les peuples arabes en ce moment. Cela pourrait réveiller les Arabes de leur léthargie momentanée et leur donner un nouveau courage. Cela faciliterait aussi l'action du Mufti pour organiser secrètement l'action des Arabes en prévision du moment où ils pourront frapper.
En contrepartie, il peut donner l'assurance que les Arabes attendront dans une stricte discipline le moment opportun et ne frapperont que sur l'ordre de Berlin.
Au vu des évènements en Iraq (5), le Mufti remarque que jamais l'Allemagne n'a incité les Arabes à attaquer dans cette région l'Angleterre mais qu'ils n'ont fait que réagir à une agression directe de l'Angleterre contre leur honneur.
Les Turcs, estime-t-il, accueilleront favorablement l'établissement d'un gouvernement arabe dans des territoires voisins, parce qu'ils préfèrent avoir dans leur voisinage des gouvernements arabes faibles plutôt que des gouvernements européens forts. Étant une nation de 7 millions d'habitants, ils n'ont d'autant plus rien à craindre des 1,7 millions d'arabes habitant en Syrie, en Transjordanie, en Iraq et en Palestine.
De même la France n'a pas d'objection à ce plan d'unification puisqu'elle a concédé à la Syrie son indépendance en 1936 et a donné son approbation à l'unification de l'Iraq et de la Syrie sous la couronne du roi Fayçal (6) en 1933.
Dans ces circonstances, le Mufti renouvelle sa requête d'une déclaration publique du Führer comme quoi les Arabes ne doivent pas perdre l'espoir de constituer une force puissante dans la vie des nations. Avec un tel espoir dans le cœur, les Arabes, poursuit-il, consentiront à attendre. Ils ne sont pas pressés de voir la réalisation immédiate de leurs aspirations et ils peuvent très bien attendre six mois ou un an. Mais s'ils n'étaient pas inspirés par un tel espoir au travers d'une telle déclaration, cela pourrait être interprété comme un succès pour les Anglais.
Le Führer répond que l'attitude fondamentale de l'Allemagne sur ces questions, comme le Mufti l'a déjà déclaré, est claire. L'Allemagne

soutient une guerre sans compromis contre les Juifs. Cela inclut naturellement une opposition active à un Foyer national juif en Palestine, qui ne serait rien d'autre que le centre, sous la forme d'un État, de l'exercice de l'influence destructrice des intérêts juifs. L'Allemagne est consciente que la revendication par les Juifs de leur rôle pionnier en Palestine dans le domaine économique est un mensonge. Le travail y est fait par les Arabes seuls et non par les Juifs.

L'Allemagne est déterminée, étape par étape, à appeler les nations européennes, l'une après l'autre, à résoudre le problème juif et en temps voulu à adresser un appel similaire aux nations non-européennes.

L'Allemagne est à présent engagée dans un combat, à la vie et à la mort, avec deux citadelles du pouvoir juif : la Grande-Bretagne et la Russie soviétique. Il y a théoriquement une différence entre le capitalisme anglais et le communisme de la Russie soviétique, mais actuellement les Juifs dans ces deux pays poursuivent un but identique. C'est le combat décisif ; il se présente principalement comme un conflit entre l'Allemagne et l'Angleterre, mais idéologiquement, c'est un combat entre le national-socialisme et les Juifs. Cela va sans dire que l'Allemagne fournira une aide déterminée et pratique aux Arabes engagés dans le même combat, car les promesses platoniques sont inutiles dans une guerre dont l'alternative est le succès ou la destruction et où les Juifs sont capables de mobiliser toute la puissance de l'Angleterre à leurs fins. L'aide aux Arabes doit être matérielle. Les seules marques de sympathie sont d'un faible secours dans un tel combat et cela a été pleinement démontré par les évènements en Iraq, où les circonstances(7) n'ont pas permis de rendre pleinement effective une aide pratique. En dépit de tous nos témoignages de sympathie, l'aide allemande a été insuffisante et l'Iraq a été vaincue par la puissance anglaise, qui est le protecteur des Juifs.

Le Mufti se dit conscient que l'issue de cette guerre décidera aussi du destin du monde arabe.

Par conséquent, le Führer doit penser et parler avec calme et réflexion, comme un homme de raison mais principalement comme soldat et comme chef des Armées allemandes et alliées.

Tout ce qui est de nature dans ce combat titanesque à soutenir la cause commune doit être fait, y compris pour les Arabes. Au contraire tout ce qui pourrait contribuer à affaiblir la situation militaire doit être écarté, et peu importe que cela puisse être impopulaire. L'Allemagne est engagée actuellement dans de très sévères combats pour forcer la porte nord du Caucase. Les difficultés rencontrées concernent principalement le maintien de l'approvisionnement qui est très difficile compte tenu de la destruction des voies ferrées et des axes routiers et de l'arrivée de l'hiver.
Si à un tel moment le Führer soulevait dans une déclaration la question de la Syrie, les éléments qui en France sont sous l'influence de de Gaulle recevraient de nouveaux appuis. Ils interprèteraient la déclaration du Führer comme une volonté de briser l'Empire colonial français et appelleraient leurs compatriotes à faire cause commune avec les Anglais pour essayer de sauver ce qui pourrait l'être encore. Une déclaration concernant la Syrie serait comprise en France comme faisant référence aux colonies françaises en général et serait, en ce moment, source de nouveaux troubles en Europe de l'ouest, ce qui se traduirait par l'immobilisation d'une partie des Forces armées allemandes à l'ouest, qui ne seraient plus disponibles pour la campagne à l'est.
Le Führer fait alors la déclaration suivante au Mufti, lui demandant de l'enfermer dans les profondeurs de son cœur :

1) Le Führer veut conduire cette bataille jusqu'à la destruction totale de l'Empire judéo-communiste(8) en Europe.
2) A un certain moment qu'il n'est pas possible de fixer exactement aujourd'hui mais qui en tout cas n'est pas très éloigné, les armées allemandes atteindront au cours de ce combat la porte sud du Caucase.
3) Aussitôt que cela arrivera, le Führer donnera en personne au monde arabe l'assurance que l'heure de sa libération est arrivée. L'objectif de l'Allemagne sera alors, solennellement, la destruction des éléments juifs demeurant dans la sphère arabe sous la protection de la puissance britannique. A cette heure, le Mufti sera le

porte-parole le plus autorisé du monde arabe. Sa mission sera alors de déclencher les opérations arabes qu'il aura secrètement préparées. A ce moment, la réaction de la France à cette déclaration sera tout à fait indifférente à l'Allemagne.
Une fois que l'Allemagne aura ouvert la porte de l'Iran et de l'Iraq par Rostov, ce sera la fin de l'Empire britannique dans le monde.
Le Führer souhaite que l'année prochaine il soit possible à l'Allemagne d'enfoncer la porte du Caucase qui donne sur le Moyen-Orient.
Dans l'intérêt de leur cause commune, il serait préférable que la déclaration arabe soit différée de quelques mois supplémentaires plutôt que de créer des difficultés à l'Allemagne sans qu'elle soit capable, de ce fait, de venir en aide aux Arabes.
Le Führer apprécie pleinement l'impatience manifestée par les Arabes pour une telle déclaration demandée par le Mufti. Mais il le prie de considérer qu'il a été le Führer du Reich allemand pendant cinq longues années durant lesquelles il lui a été impossible d'annoncer à son propre pays sa libération. Pour faire cette annonce le Führer a dû attendre les conditions favorables, provoquées par la force des armes, qui ont permis la réalisation de l'Anschluss (9).
Au moment où les divisions blindées allemandes et les escadrilles de la Luftwaffe atteindront le sud du Caucase, la déclaration publique demandée par le Grand mufti pourra être portée à la connaissance du monde arabe.
Le Grand Mufti répond que son avis est que tout se passe comme le Führer l'a indiqué.
Le grand Mufti se déclare tout à fait rassuré et satisfait par les propos qu'il a entendu du Führer. Il demande, cependant, s'il ne serait pas possible, tout au moins secrètement, de conclure un accord dans le sens de ce qui a été esquissé par le Führer.
Le Führer répond que la déclaration qu'il vient de faire au Grand Mufti est une déclaration confidentielle.
Le Grand Mufti le remercie et déclare en conclusion qu'il prend congé du Führer en toute confiance et lui réitère ses remerciements pour l'intérêt qu'il témoigne à la cause arabe.

Signé : Schmidt

1 Mémorandum du Chef de Légation Schmidt.
2 La reconnaissance d'une « Grande Arabie », formée par les trois pays mentionnés, fut demandé par Al-Husseini dans une lettre adressée à Hitler en date du 20 janvier 1941.
3 Il fait référence, sans doute, au document du Secrétaire d'Etat von Weizsäcker, en date du 8 avril 1941.
4 Al-Husseini insista longuement auprès de Hitler pour obtenir cette déclaration, mais celui-ci refusa de la faire, en grande partie à cause de la position de la France en tant que mandataire de la Syrie et du Liban.
5 C'est-à-dire le soulèvement de l'Iraq du 2 au 31 mai 1941.
6 En réalité, il s'agit du contraire. Le Gouvernement de Vichy considéra d'une grande importance de conserver son mandat, même après l'occupation de la Syrie par les Anglais et les Gaullistes en juin-juillet 1941.
7 Hitler ne se montra pas disposé à différer l'Opération Barbarossa à cause du soulèvement en Iraq. Pour cette raison, l'aide allemande à l'Iraq resta limitée à un minimum très en-dessous des besoins de l'armée irakienne.
8 C'est-à-dire l'Union soviétique.
9 L'Anschluss est l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne, suite au vote du peuple autrichien, au mois de mars 1938. »[{105}]

Alliance avec le communisme

« LE MARXISME ET ISLAM - Essai de bibliographie
Doit-on rappeler l'intérêt que présentent actuellement les recherches consacrées aux confluences du marxisme et de l'Islam ? Nul n'ignore qu'il s'agit là d'un des problèmes fondamentaux de notre temps et que notre destinée dépend en partie de la position qu'adoptera envers le communisme le monde musulman, charnière entre l'Occident et l'Extrême-Orient, entre l'Europe blanche et l'Afrique noire. Et si politiques et militaires des blocs en présence suivent avec passion la diffusion du communisme dans le « Tiers Monde », et supputent les chances qu'offre chaque Etat arabe à la résistance ou à la progression du communisme, ne voit-on pas également l'anxiété, l'angoisse parfois, des musulmans eux-mêmes, confrontés à une idéologie qui, au premier abord, paraît totalement antinomique à l'Islam ? […] Dans ce théocratisme qu'est l'islam, dont la primauté demeure affirmé par la plupart des Etats accédant à l'indépendance, comment s'introduira une idéologie matérialiste et athée exigeant en principe non seulement la séparation des Eglises et de l'Etat, mais encore la relégation des religions au rang de superstitions destinées à périr ? Dans cette religion dont la Loi qualifie la nature mais n'en prévoit pas le dépassement, comment s'insérera une méthode basée sur le déterminisme des lois physiques et économiques ? […]
Une bibliographie sur les rapports entre le marxisme et Islam supposerait d'abord l'énonciation des œuvres capitales des deux entités en présence, à commencer par le Coran et le Capital : nous renvoyons pour cela aux ouvrages spécialisés.
Sont ici réunis des études de doctrine des ouvrages historiques et des textes politiques qui se dégradent parfois en instruments de propagande en des sens d'ailleurs divergents. Certains de ces ouvrages sont un bon niveau autres assez faibles. Aucun paru devoir être négligé car ceux-ci mêmes montrent vif les premières réactions résultant de la confrontation des deux doctrines leur appréhension parfois défectueuse par des esprits encore mal

informés de la question ou volontairement aveuglés ou effort de vulgarisation entrepris est-à-dire la forme sous laquelle le marxisme parvient aux masses musulmanes. Une certaine pondération s'avère donc nécessaire dans l'utilisation du matériel proposé.
Il n'existe malheureusement pas notre connaissance d'œuvre de synthèse, ou si on préfère de comparaison d'une incontestable valeur entre les deux idéologies.
Aussi la plupart des ouvrages cités examinent un point particulier du problème, souvent un aspect politique - on comprend pourquoi - plus rarement doctrinal, sociologique ou économique.{106} »

Suivent environ 200 références d'ouvrage.

Venezuela - Alliance communisme-islamisme

« Le Hezbollah du Venezuela aux portes de l'Amérique
La république islamique d'Iran, le terrorisme ainsi que le Hezbollah, qui est sa force paramilitaire extraterritoriale, ont fait l'objet d'un article dans Venezuelatoday.net, article qui mérite d'être repris et analysé ici même.
L'action se passe sur le bord vénézuélien de la péninsule de Guajira, un territoire partagé avec la Colombie, où les membres de la tribu du Wayuu traversent les frontières entre les deux pays sans se soucier des enjeux politiques. Les Wayuu étaient là avant que le Venezuela et la Colombie n'existent et ils parlent d'eux-mêmes comme d'une nation. Récemment un groupe inquiétant est apparu chez eux, comme un intrus dans leur paysage désertique : le Hezbollah.
Les fanatiques islamiques du Hezbollah ont infiltré rapidement la tribu du Wayuu. Ils ont endoctriné les membres de cette tribu pour les convertir en fanatiques musulmans chargés de disséminer le message terroriste qui a déjà engendré chaos, mort et misère au Moyen-Orient. Le Hezbollah a envahi le Venezuela et commencé ouvertement son oeuvre sur la rive vénézuélienne de la péninsule de Guajira.
Les fanatiques islamiques du Hezbollah en mission chez les Wayuu ont une stratégie « pour transformer le Venezuela » ! Leur logo est

un dérivé de celui du Hezbollah qui reprend lui-même celui des gardiens de la révolution iranienne : on y voit la fameuse kalachnikov AK-47 et sur la page Web du mouvement, il est question d'imposer un régime théocratico-militaire et le royaume de Dieu au Venezuela : un mélange explosif semblable à celui existant en Iran. Et la couleur est clairement annoncée, « le bref plaisir de la vie terrestre est égoïste, l'autre vie est meilleure pour ceux qui servent Allah », ce sont les mêmes phrases qui figurent sur les tracts qui encouragent les missions suicides des enfants et adolescents de Palestine.

Est-ce que le Hezbollah vénézuélien existe réellement ou est-ce juste le produit d'internautes à l'humour macabre ? Les images disponibles suggèrent qu'il existe vraiment. Si c'est bien le cas, cette présence horrible sur le territoire vénézuélien mérite certainement une enquête immédiate et une action décisive pour supprimer un parasite aussi effrayant de ce pays. Le problème est que Chavez soutient le Hezbollah au Moyen-Orient et soutiendra probablement son œuvre criminelle au Venezuela.

La situation politique et sociale au Venezuela a atteint un point tel qu'une action d'ampleur doit être exigée des citoyens les plus civilisés de ce pays et de leurs amis pour que le pays ne tombe de façon irréversible entre les mains du gang inculte et fanatique de Chavez.

Ceux qui s'intéressent à la situation vénézuélienne peuvent facilement constater combien la société vénézuélienne se désagrège. Sur la scène intérieure, la démocratie et des droits de l'Homme ont été rudement et insolemment mis de côté, et remplacés par les abus d'un groupe de bureaucrates néanderthaliens animés par une haine sociale et raciale.

Pendant que ces bandits populistes errent dans un pays qui est devenu une version tropicale de Gotham City, Hugo Chavez voyage dans le monde à la recherche d'alliés pour créer une coalition anti-américaine. Le Président Bush a déclaré qu'il ne considérait pas Chavez comme une menace dans une interview accordée au Washington Post : « la guerre des mots de Chavez ».

C'est probablement vrai, mais Chavez n'en demeure pas moins un homme dangereux avec beaucoup d'argent. Il est comme Ahmadinejad prêt à faire n'importe quoi pour laisser son nom dans

l'histoire, peu importe pourquoi et comment. Et ce scénario doit être pris en considération si l'on veut éviter de mauvaises surprises en Occident.
Aujourd'hui, Hugo Chavez est ouvertement aux cotés de l'Iran, de la Corée du Nord, de la Syrie et de Cuba, quatre états ouvertement terroristes. En créant un poste de directeur pour la zone Cuba-Venezuela, (la même chose existe uniquement pour l'Iran et la Corée du Nord), le gouvernement des États-Unis assigne finalement à l'axe Castro-Chavez la priorité qu'il mérite. C'est un acte qui a flatté et inquiété Chavez. C'est pourquoi il a décidé d'accélérer ses efforts pour créer une coalition contre les États-Unis, comme son mentor l'Iran. {107} »

Algérie

« L'activité des communistes auprès des soldats du contingent français pendant la guerre d'Algérie est partie intégrante de la lutte du PCF contre le fait colonial.
En grande partie clandestin pour des raisons imputables au contexte répressif de l'époque, le travail politique a pris diverses formes : édition et distribution de journaux interdits, organisation de mouvements de résistance dans les casernes, refus d'aller combattre en Algérie… De nombreux jeunes communistes se sont engagés pleinement dans ce combat, souvent au prix de dures années d'emprisonnement, de tortures, de pressions psychologiques. Comme nos interlocuteurs de cette table ronde. Cinquante ans après, les débats de l'époque resurgissent. De même que l'ensemble de cette activité particulière du PCF, qui est restée ignorée jusqu'à ces dernières années parce que non rendue publique par ses protagonistes. Il est temps aujourd'hui de recueillir et faire connaître les témoignages de ces militants. Cette histoire est à écrire.{108} »

Alliance avec le fascisme

« C’est seulement au début des années trente que la politique étrangère italienne commença à devenir plus autonome et plus dynamique, et qu’elle tendit à présenter l’Italie comme un « pont » entre l’Occident et l’Orient, un point de référence, « un phare » pour les nations musulmanes. Entre 1930 et 1936, Rome accentua son action culturelle et économique au Moyen-Orient et dans la zone arabo-musulmane en général. Ainsi, on peut citer une série de faits : en 1930, se déroula à Bari, la Feria del Levante ; en 1933 et 1934 sous le patronage des Groupes universitaires fascistes eurent lieu à Rome des conventions des « étudiants orientaux » (c’est-à-dire originaires du Proche et Moyen-Orient) ; en 1934, Radio Bari commença à émettre des émissions en langue arabe ; des subventions furent accordées à des journaux et des journalistes de la presse arabe ; en 1933, fut créé l'Institut pour le Moyen et l'Extrême-Orient, un centre qui développait une activité politique importante. Selon Said Sciturni, un collaborateur arabe de Vita Italiana, la revue de Giovanni Preziosi, entre le monde arabe et l’Italie fasciste, si on faisait abstraction des triviales ententes commerciales et économiques, il existait un lien idéologique qui pèserait d’un poids spécifiques dans le futur. Le monde arabe selon lui était un champ fertile pour l’extension du fascisme, qu’il considérait comme un moyen essentiel pour sa renaissance spirituelle. Pour lui l’Italie devait développer une propagande favorisant le développement du fascisme au Proche-Orient, ainsi elle pourrait faire barrage au communisme dans le monde arabe et conquérir de larges sympathies.
Dans des circonstances différentes, le président du CAUR (Comités d’action pour l’universalité de Rome, que l’on peut considérer comme une tentative d’Internationale fasciste), Eugène Coselschi, fit référence, dans le message qu’il adressa en septembre 1938 au Congrès anti-bolchevique et anti-judaïque d’Erfurt, aux valeurs de l’Islam (ainsi qu’à celles du bouddhisme) pour les opposer aux « doctrines néfastes qui proposent la subjugation de toutes les nations et de toutes les races à la tyrannie d’une race unique

soumises aux prescription du Talmud » tout en exaltant « l'idée universelle de Rome » et sa bataille spirituelle au nom de tous les « croyants qu'ils soient les dévots du Christ, de Mahomet ou de Bouddha » contre le matérialisme.{109} »

Conclusion

270 millions de morts dus à l’islam

« FP : Alors quelle est la meilleure façon de réveiller les dhimmis, ou, s'ils refusent de se réveiller, de les vaincre ? Parlez-nous un peu de grandes stratégies.
Warner : La clé pour réveiller les dhimmis est composée de deux types de connaissances – l’histoire et la doctrine. Nos dhimmis souffrent de vouloir faire la bonne chose et ils pensent que la meilleure chose est d'aider la victime. Et l'islam prétend toujours être la victime. Les dhimmis adorent une bonne histoire de victime.
Nous devons raconter l'histoire des véritables victimes - les dhimmis assujettis, les Arabes chrétiens, les égyptiens coptes, les Arméniens, les esclaves africains, les hindous, et les autres. Nous devons parler de ces victimes à nos dhimmis apologistes, leur raconteer l'histoire que j'appelle Les larmes du djihad.
L’esprit historique occidental est schizophrène. Nous avons une énorme histoire manquante. Le problème n’est pas ce qui manque, le problème est que nous ne savons même pas ce qui est manquant. J’aime demander aux chrétiens fervents, « Qu'est-il arrivé aux sept églises d'Asie mentionnées dans le livre de l'Apocalypse ? » La plupart des chrétiens ne savent pas comment l'Anatolie grecque chrétienne est devenue la Turquie islamique. Les bouddhistes ne savent pas comment l'Afghanistan est devenu l'épicentre du bouddhisme Ghandarvian. Les Juifs sont dans le déni de leur rôle comme dhimmis dans l'histoire islamique médiévale. L’Afrique du Nord était grecque et romaine. Comment est-elle devenue islamique ?
Ils sont tous devenus islamiques par une invasion où les kafirs sont devenus des dhimmis assujettis. Au cours des siècles suivants, tous

les dhimmis se sont convertis. Le dhimmi est un point à mi-chemin de la soumission à l'islam.
Toutes ces civilisations ont été anéanties. C'est le but et l'histoire de l'islam d'annihiler toute culture kafir. Mais l'énorme tragédie est que l'histoire a aussi été anéantie. Nous ne savons même pas que cette histoire existe, peu importe ce qu'elle est. Presque aucun kafir réfère à cette non-histoire de l'anéantissement.
Quelle est l'importance de cette non-histoire de l'anéantissement ? Le nombre total de ceux qu'on a tués sur une période de 1400 ans est d'environ 270 millions. C'est la plus grande source unique de morts dans l'histoire du monde. L'histoire de ces 270 millions de morts est celle des Larmes du djihad. Toutes ces personnes ont été tuées pour une seule raison : elles étaient des kafirs.{110} »

En complément :
Liste des crimes de l'islam, des origines à l'an 2000 :
http://atheisme.org/listeislam.html

Annexes : 57 pays musulmans, très peu de démocraties

« Quasiment tous les pays du monde arabo-musulman, sauf le Liban qui est pluriconfessionnel, font référence à l'islam dans leur Constitution, constate Jean-Philippe Bras, professeur de droit public à l'université de Rouen. Mais on distingue deux groupes : ceux qui se bornent à faire de l'islam la religion d'État, comme au Maghreb, et ceux qui, comme au Moyen-Orient, font de la charia, en plus, une ou la source du droit. L'islam est même « religion du peuple et de l'État » en Mauritanie. Et l'État lui-même est « islamique » en Afghanistan, en Iran, à Bahreïn, au Pakistan ou au Yémen. Hormis le Liban, la Syrie est finalement le seul pays du monde arabe dont la Constitution ne fait pas de l'islam la religion d'État (toutefois, le droit musulman y constitue une source de la législation et le chef de l'État doit être musulman). Et en dehors du monde arabe, c'est aussi le cas de l'Indonésie, de la Gambie, de l'Ouzbékistan, et même du Soudan (mais le texte voté en 2005 fait référence aux peines corporelles prévues par le Coran). Quant à la Turquie, l'Azerbaïdjan et à quelques États africains comme le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal ou le Tchad, ce sont des États explicitement séculiers. […] À l'exception de quelques pays, telle l'Égypte, qui reconnaissent explicitement d'autres religions (chrétienne, juive), les citoyens sont considérés a priori comme musulmans. […] *En pratique la candidature et plus encore l'élection d'un non-musulman est difficilement imaginable »,* relève par ailleurs Nathalie Bernard-Maugiron {111} »

« La déclaration des droits de l'homme et la charia

La déclaration du Caire des droits de l'homme en Islam

La Déclaration des droits de l'homme en islam, adoptée au Caire le 5 août 1990 par l'Organisation de la conférence islamique (devenue Organisation de la Coopération Islamique le 28 juin 2011), est

l'expression consensuelle des droits de l'homme selon l'interprétation de l'islam.
Cette adaptation s'est notamment traduite par une forte imprégnation religieuse et certaines modifications de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cinquante-sept états musulmans l'ont ratifiée :
L'Afghanistan, l'Albanie, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Azerbaïdjan, Bahreïn, le Bangladesh, le Bénin, Brunei, le Burkina Faso, le Cameroun, Les Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Egypte, Les Emirats arabes unis, le Gabon, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, Guyana, l'Indonésie, l'Irak, l'Iran, la Jordanie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, Koweït, le Liban, la Libye, la Malaisie, les Maldives, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, Le Mozambique, le Niger, le Nigeria, Oman, l'Ouganda, L'Ouzbékistan, le Pakistan, la Palestine, le Qatar, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Suriname, la Syrie, le Tadjikistan, le Tchad, le Togo, le Turkménistan, la Tunisie, la Turquie et le Yémen.

L'article 1 de la déclaration plante d'emblée le décor : "toutes les créatures humaines sont les sujets d'Allah." Plaçant l'humanité entière sous la férule d'un dieu hypothétique, il rend illicite la liberté de conscience.
Le mot "droit", très explicite, de la chartre originelle est remplacé par celui plus évasif et sujet à diverses interprétations de "dignité humaine". Ainsi les hommes ne naissent-ils plus égaux en droits mais "tous les humains sont égaux en termes de dignité humaine".
Dans la "Déclaration universelle des droits de l'Homme", le mot "Homme" est utilisé au sens général d'humanité et non restrictif du genre. La version islamique, n'accorde pas le même traitement aux deux sexes. L'article 6 est consacré à la Femme. On y décrète qu'elle n'est l'égale de l'homme qu'en dignité humaine, qu'elle jouit de droits spécifiques à son genre et qu'il lui incombe des devoirs tout aussi particuliers.
Différents articles, sur la nature des crimes et délits (art.19), le bon usage de la force dans les conflits armés (art.3), la confiscation des biens (art. 15), la restriction des libertés d'expression (art. 22),

déterminent à quel point, la déclaration des droits de l'homme islamique est imprégnée par l'esprit de la charia. {112} »

Voici la liste des 57 pays membres de l'OCI (Organisation de la Coopération Islamique) :

Afghanistan
Régime politique : république islamique.
Dictature : non mais pays en guerre.
« En 2004, le pays devient une « République islamique » de type présidentiel dirigée par un président aux pouvoirs étendus mais contrôlés par un parlement bicaméral. {113} »
Théocratie : oui.

En 2011, selon l'index mondial de persécution Portes Ouvertes, l'Afghanistan est le troisième pays persécutant le plus les chrétiens{114}.

Albanie
Régime politique : république parlementaire fragile
Dictature : non
Charia : non

« La pratique religieuse a été interdite en Albanie en 1967 par le régime communiste. Enver Hoxha, qui l'a dirigé jusqu'en 1985, avait déclaré l'Albanie pays athée. À la veille de la chute du communisme, en novembre 1990, le retour à la foi et à sa pratique a été à nouveau autorisé. Depuis, les débats vont bon train à savoir si l'Albanie est ou non un pays musulman. Selon cette nouvelle enquête, les musulmans représentent 2,5 millions de personnes au sein d'une population totale de 3,1 millions d'habitants. Toutefois, l'étude ne prend pas en compte le million d'Albanais qui ont émigré depuis la chute du régime d'Enver Hoxha.{115} »

« Les principes d'alternance politique, de respect des droits de la minorité par la majorité, de consentement au verdict des urnes (et

donc l'acceptation des inévitables erreurs humaines qui façonnent un résultat tout autant que l'abstention) imprègnent peu les mentalités. Les fragiles institutions, censées garantir le bon fonctionnement de l'Etat de droit, sont bousculées par chaque camp, pour faire valoir ses positions. La séparation des pouvoirs reste virtuelle à cause de la politisation extrême de l'administration. {116} »

Algérie

Régime politique : dictature militaire
Théocratie : non mais alliance du pouvoir militaire avec le pouvoir religieux.
Charia : droit de la famille.

« Mais, l'intérêt que présente ce dialogue pour Abdelaziz Bouteflika réside sans doute dans la concrétisation d'un état islamique en Algérie entamé avec la Charte pour la paix et la réconciliation nationale et qui prend forme avec sa démarche de dialogue avec le groupe terroriste armé qui a répandu la chari'a dans les territoires de l'Azawad. Ce dialogue entre Abdelaziz Bouteflika et Iyad Ag Ghali, le chef d'Ansar Eddine, un enfant de Tamanrasset, un fidèle homme de main dans la répression des touaregs dans les années 1980, semble être appuyé par des oulémas s'exprimant de la Mecque. Dans un communiqué publié mercredi, des oulémas algériens, mauritaniens, nigériens et nigérians, réunis dans la ville sainte de la Mecque, en marge de la fête de l'Aïd Al Adha, appellent les groupes terroristes armés Aqmi, Mujao et Boko Haram, en excluant déjà Ansar Eddine, à "réviser leurs positions et à déposer les armes". Ils n'ont pas condamné dans leur appel le groupe terroriste Ansar Eddine qu'ils ne considèrent pas (plus) comme appartenant à une branche terroriste armée, comme c'est le cas d'Aqmi, du Mujao et du moins connu Boko Haram.
Abdelaziz Bouteflika s'apprête donc à faire de cette aubaine malienne, sous prétexte d'apporter la paix dans les pays du Sahel, la rampe de lancement pour la promulgation de la loi islamique, la chari'a, telle que défendue par Ansar Eddine, dans la prochaine révision constitutionnelle. Cela est d'autant plus clair que tous les signes avant-coureurs se sont manifestés depuis le lancement de ses réformes qui ont permis au FLN et ses sous-traitants, principal défenseur du FIS en 1992 qui revient majoritaire sans ses contre-pouvoirs de la société civile encore plus réprimée depuis les résultats du scrutin législatif.{117} »

Arabie Saoudite

Régime politique : monarchie.
Dictature : oui.
Théocratie : oui.
« La Constitution du pays se fonde sur le Coran et la sunna selon la compréhension des compagnons de Mahomet. Aucune manifestation ou culte d'une autre religion n'est acceptée et ceux qui expriment à ce titre une opinion différente sont déclarés apostats et passibles de la peine de mort. La liberté de religion de la population non musulmane d'origine y est très restreinte, et doit s'exercer exclusivement dans le domaine privé.{118}«

Charia :
« Arabie saoudite. C'est le pays qui applique la charia de la manière la plus rigoriste. Elle compose une sorte de constitution – dans le sens "loi suprême" –, mais cela pose problème car la charia n'est pas un corpus d'articles codifiés en vue de faire la loi. Ses prescriptions sont surtout morales, éthiques ou relèvent de la relation de l'homme à dieu. En Arabie saoudite, le mode de fonctionnement du droit et de la justice est semblable à ce qui existait avant le XIXe siècle : des individus sont formés aux sciences de l'islam et particulièrement au droit musulman, puis deviennent juges et sont saisis d'affaires d'ordre pénal et civil. Ils appliquent un droit qui relève de l'islam sunnite dans une version rigoriste, le wahhabisme. Les peines corporelles sont fréquemment appliquées. {119} »
Particularité : pays de référence de l'islam, puisque tout bon musulman doit avoir fait son pèlerinage à la Mecque, située en Arabie Saoudite.

En 2011, selon l'index mondial de persécution Portes Ouvertes, l'Arabie Saoudite est le quatrième pays persécutant le plus les chrétiens{120}.

Azerbaïdjan

Régime politique : dictature policière
Charia : non, laïcité.

« Quelle est la situation politique ? En mars 2009, le président azerbaïdjanais, Ilham Aliev, fit organiser un référendum constitutionnel, ratifié sans surprise avec environ 90 % des voix. Un score habituel pour les scrutins nationaux. La principale réforme adoptée concernait l'abolition de la limitation du nombre de mandats présidentiels, ce qui permet au leader de s'aménager une présidence à vie. La prochaine élection présidentielle, en 2013, devrait donc être une formalité. La famille Aliev, alliée au clan Pachayev - celui de la première dame, Mehriban -, règnait déjà sur le pays et ses immenses ressources depuis près de quarante-cinq ans lorsque Haydar, le père, prit la tête de la République soviétique d'Azerbaïdjan.
Chef du Parti du nouvel Azerbaïdjan, Ilham Aliev a bâti son pouvoir sur le culte de la personnalité de son père : ses portraits et ses citations ornent les rues de Bakou et sa naissance est célébrée chaque 10 mai par une Fête de la rose très nord-coréenne. Mais il s'est bien gardé de démocratiser le pays. A chaque élection, les observateurs des différentes organisations internationales dénoncent des fraudes massives. En 2010, les élections législatives dessinent même une Chambre où, pour la première fois, pas un seul député de l'opposition n'est élu...{121} »

Bahreïn

Régime politique : dictature théocratique
Théocratie : oui
Charia : oui

« Il faut dire que Bahreïn n'est pas n'importe quel pays. Cela fait un an et demi que le royaume réprime dans le sang la révolte chiite : la communauté majoritaire de ce minuscule État de 1 230 000 habitants (dont 550 000 nationaux) exige du pouvoir sunnite des élections libres et la fin des discriminations à son égard. Selon Amnesty International, au moins 60 personnes ont été tuées depuis mars 2011, après que l'Arabie saoudite a dépêché sur place un millier de ses soldats pour réfréner toute velléité révolutionnaire. {122} »

« Constitution de Bahreïn (2002)
Article 2
Religion d'État, Charia, langue officielle
La religion de l'État est l'islam. La Charia islamique est la source principale de ses lois. La langue officielle est l'arabe.

Article 18
Dignité humaine, égalité
Tous sont égaux dans la dignité humaine et les citoyens sont égaux devant la loi en droits et en obligations publiques. Il n'y a aucune discrimination sur la base du sexe, de l'origine, de la langue, de la religion ou de la foi. »

Bangladesh

Régime politique : République démocratique à régime semi-présidentiel
Dictature : non
Charia : non

- Voir destruction temples bouddhistes en septembre 2012

Bénin

Régime politique : démocratie
Dictature : non
Charia : non

« Les Béninois se rendront aux urnes le 27 février prochain : pour la cinquième fois consécutive ils éliront leur président de la République. Depuis 1991, le pays a déjà connu quatre élections présidentielles et trois alternances au pouvoir sans hiatus, en l'occurrence en 1991, 1996 et 2006.{123} »

Brunei

Régime politique : monarchie islamique
Dictature : oui
Théocratie : oui
Charia : oui.

« La population du Brunei est entre 67 % et 74 % musulmane. Les habitants figurent parmi les musulmans les plus pratiquants d'Asie : obligation d'assister à la prière collective du vendredi, enseignement des sciences coraniques à l'école publique et vente d'alcool interdite sur le territoire.{124} »

Burkina Faso

Régime politique : dictature
Charia : non

« Blaise Compaoré est à la tête du Burkina Faso depuis 1987. Il est le fondateur de l'Organisation pour la Démocratie populaire/Mouvement du travail (ODP/MT) qui fusionne avec douze autres partis politiques pour donner le 5 février 1996 le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), actuel parti au pouvoir. Il a été impliqué dans le meurtre de Thomas Sankara son prédécesseur dans le coup d'État de 1987. Il a été élu président de la République en 1991 suite à scrutin contesté et boycotté par l'opposition ; il a été réélu en 1998, en 2005 et en 2010. {125} »

Cameroun

Régime politique : dictature
Charia : non

« Paul Biya, né le 13 février 1933 à Mvomeka'a (Cameroun), sous le nom de Paul Biya'a Bi Mvondo. Il est le second président de la République du Cameroun depuis le 6 novembre 1982. {126} »
Cela fait donc 30 ans. Auparavant, il avait été 1er ministre pendant 7 ans.

Comores

Régime politique : dictature
Charia : mixte.

« Le système juridique est un héritage du droit musulman, du droit coutumier et du droit français. Les anciens du village règlent la plupart des litiges.{127} »

Côte d'Ivoire

Régime politique : dictature
Charia : non

« La crise ivoirienne de 2010-2011 est une crise politique en Côte d'Ivoire qui débute après le second tour de l'élection présidentielle ivoirienne de 2010, le premier scrutin depuis 10 ans, dont le résultat amène à un différend électoral, à la suite de fraudes présumées.
Les deux candidats, Laurent Gbagbo, président sortant et reconnu par le Conseil constitutionnel, et Alassane Ouattara, reconnu par la Commission électorale indépendante et la communauté internationale, revendiquent chacun la victoire. Laurent Gbagbo est finalement arrêté le 11 avril 2011. Le dernier bastion pro-Gbagbo tombe le 4 mai suivant ; le même jour, Alassane Ouattara est proclamé chef de l'État par le Conseil constitutionnel.{128} »

« Une commission d'enquête nationale a rendu un rapport le 10 août sur les violences post-électorales, dénombrant 1.452 morts imputés au camp Gbagbo sur un total de 3.248 morts, et 727 au camp Ouattara. {129} »

Djibouti

Régime politique : dictature
Charia : oui

« Les élections législatives qui se sont déroulées dans un fort climat de tension le vendredi 8 février 2008 à Djibouti, se sont soldées sans surprise par la victoire du parti présidentiel, seul parti en lice.
La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et son organisation affiliée à Djibouti, la Ligue Djiboutienne des droits de l'Humains (LDDH) déplorent les conditions dans

lesquelles s’est déroulé le processus électoral, contraires à la Charte africaine sur les élections, la démocratie et la gouvernance ainsi qu’aux dispositions de la Charte africaine des droits de l’Homme et des peuples.
En l’absence de réformes du code électoral après les élections législatives de 2003 qui avaient vu l’attribution de la totalité des sièges du Parlement au parti présidentiel alors que les partis d’opposition avaient obtenus 38% des voix, ceux-ci ont décidé de boycotter les élections législatives du 8 février 2008. Ils ont considéré à la fois que le scrutin majoritaire de liste à un tour assure de facto à la coalition présidentielle le gain des 65 sièges au Parlement au mépris de la pluralité politique, et que les conditions d’un scrutin libre, démocratique et transparent n’étaient pas réunies. {130} »

« Le Comité des droits de l'enfant a achevé, cet après-midi, l'examen du rapport initial de Djibouti. Des observations préliminaires ont été formulées sur la situation à Djibouti. Les observations et recommandations finales du Comité sur le rapport de Djibouti et des autres rapports examinés au cours de la session seront rendues publiques à la fin de la session, le vendredi 2 juin 2000.
Les membres du Comité ont constaté que la mise en oeuvre de la Convention se fait dans un climat socio-économique difficile influencé par les conséquences de divers conflits. Il faudrait que Djibouti accompagne ses lois de mesures visant à assurer une meilleure application sur le terrain. Le pays a été encouragé à retirer la réserve qu'il a faite à l'égard de la Convention, par laquelle il déclare ne pas être lié par les dispositions incompatibles avec sa religion et ses valeurs traditionnelles. Il faudrait également que le pays change d'attitude afin d'assurer le respect du principe de non-discrimination, en particulier à l'égard des filles. Il a été rappelé que les brutalités policières et autres abus ont également suscité des préoccupations de la part des membres du Comité.
La délégation de Djibouti a fourni aux experts des compléments d'information s'agissant, notamment, de l'enregistrement des naissances, des abus et châtiments corporels, de la structure du

système judiciaire. La délégation a notamment indiqué qu'il existe trois systèmes de juridiction : le droit coutumier, le droit de la Charia et le droit moderne. Le Ministère de la justice a confié à la Cour suprême le rôle d'unifier la jurisprudence nationale. La Charia n'est pas compétente dans le domaine pénal, a précisé la délégation.[131]«

Égypte

Régime politique : Dictature théocratique
Charia : oui (droit de la famille, référence dans la constitution)

« Égypte. Le pays dispose d'une constitution et d'un système moderne de lois, adoptées par le parlement. Les choses sont un peu suspendues depuis un an, du fait de la révolution, mais tout laisse à penser que la nouvelle constitution reproduira la même situation que l'ancienne, dont l'article 2 déclarait : "Les principes de la charia sont la source principale de la législation." Notons bien qu'il n'est pas question d'une application directe, mais de "principes" qui constituent une "source". C'est donc le parlement qui interprète ces sources afin d'élaborer les lois, dans une approche qui distingue les règles absolues de la charia (qu'il faut suivre aveuglément) et les règles relatives, qui peuvent évoluer dans le temps en fonction de la société. Sauf que la cour constitutionnelle n'a jamais identifié les règles absolues ! Cela laisse donc au parlement une grande marge de manœuvre pour adapter les principes de la charia.[132] »

« Par ailleurs, d'autres Constitutions se réfèrent à la charia dans des domaines précis : droit des successions, mariage, divorce, etc. Problème : la plupart de ces textes ne précisent pas de quels principes il s'agit, ni à quelle école juridique il convient de se référer pour les identifier, ni même à qui revient la tâche d'apprécier la conformité de la loi à la charia. L'Égypte représente une exception puisqu'une Cour constitutionnelle a été chargée de ce contrôle, qu'elle a exercé de façon très moderniste, adoptant une conception très restrictive du concept de « principes de la charia ».[133]«

Émirats arabes unis

Régime politique : théocratie dictatoriale
Charia : oui (droit de la famille, et la Constitution fait référence à la charia)

« Les Emirats arabes unis sont une fédération de 7 émirats semi-autonomes, dirigés par 7 dirigeants héréditaires qui composent le Conseil fédéral suprême, lequel constitue l'organe législatif et exécutif. Le Conseil choisit parmi ses membres un président pour un mandat de 5 ans et le président nomme alors le Premier ministre ainsi que le Cabinet. La règle traditionnelle est patriarcale et l'allégeance politique est une question de loyauté envers les Emirs. Il n'y a pas d'élections, pas d'institutions démocratiques et pas de partis politiques. Les préoccupations sont adressées aux dirigeants par le biais d'un majlis ou conseil. 40 conseillers au Conseil fédéral national (CFN) sont nommés pour des mandats de 2 ans. Ces conseillers examinent les projets de lois et de décrets avant leur adoption. Le président a annoncé que 50% du CFN sera élu pour la première fois de son histoire, bien que le calendrier des élections n'ait pas été arrêté. […]Un double système de tribunaux se fonde sur le droit civil pour les affaires civiles et sur la loi de la Charia pour les affaires pénales et familiales, avec des variations en fonction de l'interprétation de la Charia propre à chaque émirat. L'islam est la religion officielle. Les sermons du vendredi destinés aux Sunnites sont préparés par le gouvernement et ces sermons sont délivrés sous contrôle. Les tribunaux imposent le fouet en cas d'adultère, de prostitution et de relations sexuelles avant le mariage ainsi qu'en cas de diffamation et de toxicomanie ou alcoolisme. Une loi de lutte contre le terrorisme autorise la détention des suspects sans inculpation pendant 6 mois. {134} »

« Si le système de pouvoir héréditaire et paternaliste subsiste aux Émirats arabes unis, l’affaiblissement des formes tribales de participation fait place à un foisonnement de nouvelles organisations. Pour autant, le contrôle exercé, le manque de libertés et la non-démocratisation des institutions ne permettent pas

l’affirmation de réels contrepouvoirs, dans un pays dont la population est majoritairement composée de travailleurs étrangers. […] Le foisonnement récent de nouvelles organisations suffit-il à affirmer l’émergence d’une société civile ? Répondre à cette question conduit à en poser une autre, celle des libertés d’expression, de réunion et d’association. Toutes ces organisations ne forment pas un contre-pouvoir dans la mesure où toutes sont plus ou moins patronnées, contrôlées ou financées par le pouvoir, ce qui, sans forcément les exposer à une censure directe, les amène à pratiquer une prudente autocensure. Plus que les associations, ce sont les blogs, sites et autres forums sur la toile qui apparaissent comme des instruments d’expression de groupes minoritaires, mais les plus critiques ou les plus polémiques, consultables à l’extérieur, sont bloqués dans le pays. {135}«

Gabon

Régime politique : dictature
Charia : non

En 1973 Albert-Bernard Bongo s’était convertit à l’Islam et devenait Omar Bongo.

« Ali Ben Bongo Ondimba est un homme politique gabonais, fils de l'ancien président Omar Bongo et ministre de la Défense de 1999 à 2009. Candidat du Parti démocratique gabonais à l'élection présidentielle du 30 août 2009, il est élu président de la République gabonaise avec 41,73 % des voix, lors de l'unique tour.{136} »

« D’une religion introduite par des vagues d’immigrations successives, l’islam connaît sa conjoncture au début des années 1970, avec notamment la conversion des « Mamadou », des hommes politiques autour de la figure tutélaire de l’ancien président Omar Bongo-Ondimba. Par une stratégie politique d’accumulation des pouvoirs, El Hadj Omar Bongo-Ondimba devient le « calife général » des musulmans de son pays. Ce positionnement donne à

son pays accès à des pétrodollars dont les pays du monde arabo-musulman sont pourvoyeurs. Mais aussi à travers la mise en visibilité de l'islam sur le plan local, le Gabon développe une coopération multilatérale avec les mondes musulmans. De plus, l'organisation de l'islam en Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon (CSAIG) permet à l'État d'organiser la communauté musulmane et de conserver ainsi la cohésion sociale de son hétérogénéité. {137} »

Gambie
Régime politique : dictature
Charia : droit de la famille

« Yahya Jammeh est un officier et homme politique gambien, né le 25 mai 1965 à Kanilai, dans une famille de paysans. Au pouvoir depuis le 22 juillet 1994 après un coup d'État, il est président de la République de Gambie depuis le 18 octobre 1996. {138} »

Yahya Jammeh est un musulman sunnite.

« Gambie : le président menace de mort ceux qui voudraient "déstabiliser le pays"
BANJUL — Le président gambien Yahya Jammeh a lundi dans une interview accordée à la télévision d'Etat menacé de mort ceux qui voudraient selon lui "déstabiliser le pays" en aidant les défenseurs des droits de l'homme. {139} »

Guinée-Bissau
Régime politique : dictature
Charia : droit de la famille

« Bissau : le nouveau président pas consulté
Manuel Serifo Nhamadjo, désigné président de transition en Guinée-Bissau, a affirmé ne pas avoir été préalablement consulté, sans pour autant contester formellement sa nomination. "Ni moi, ni Sori Djalo

(nommé président du Conseil national de transition, organe législatif) n'avons été informés auparavant", a affirmé M. Nhamadjo à la presse à l'issue d'une réunion avec des représentants de la junte. "Après l'annonce par la presse de mon nom, j'ai eu un petit entretien urgent pour savoir le pourquoi de ma nomination", a-t-il dit dans une déclaration au parlement, dont il se dit encore le "président en exercice" malgré la dissolution de toutes les institutions par les putschistes.
"En tant que démocrate, je ne saurais être d'accord avec l'accord signé avec les militaires, sinon je l'aurais applaudi", a-t-il assuré, dans une formulation alambiquée. Manuel Serifo Nhamadjo, dissident de l'ex-parti au pouvoir éliminé au premier tour de la présidentielle du 18 mars, avait déjà condamné le coup d'Etat, trois jours après sa réalisation, tout comme les quatre anciens candidats de l'opposition au scrutin.
Les partisans du Premier ministre renversé Carlos Gomes Junior avaient alors dénoncé leur "duplicité", soulignant que dans le même temps, ces cinq opposants avaient délégué leurs partis ou représentants aux pourparlers avec la junte.
L'accord pour une transition sur deux ans, signé entre l'armée et l'ex-opposition, a été vivement condamné par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), qui a dénoncé une "usurpation de pouvoir. Le Portugal, ancienne puissance coloniale, a appelé jeudi à l'adoption de sanctions internationales contre les putschistes et "ceux qui les appuient politiquement". {140} »

Guinée
Régime politique : dictature
Charia : droit de la famille

« Dès l’annonce du décès du chef de l’Etat, un putsch a été tenté à Conakry. Le pays est entre les mains des militaires.
Comme son prédécesseur, Sékou Touré, le général Lansana Conté est mort, lundi, sans avoir désigné de dauphin. En 1984, ce vide au sommet avait suscité un coup d’Etat au bout de quelques jours.

Cette fois, il n’a fallu que quelques heures avant que la Guinée ne plonge dans la confusion. {141} »

Guyana
Régime politique : dictature
Charia : non

« Les tensions entre les communautés s'aggravent. L'assassinat, en 1980, de Walter Rodney, leader de l'Alliance des travailleurs (WPA), mouvement marxiste fondé en 1977 qui essayait de dépasser le clivage traditionnel entre Noirs et Indiens, montre la dégradation de la situation politique du Guyana. À la mort de F. Burnham, en 1985, le Premier ministre Hugh Desmond Hoyte assume la présidence ; il change l'orientation économique du pays sans abandonner les pratiques électorales frauduleuses de son prédécesseur. Les élections qui devaient se tenir en 1990 sont reportées à deux reprises pour cause de graves irrégularités constatées dans le processus électoral. En 1992, les élections en présence d'observateurs du Commonwealth donnent la victoire au PPP de Cheddi Jagan. Celui-ci a la lourde tâche de redresser une économie en déroute. Sa mort, intervenue en mars 1997, conduit son Premier ministre, Samuel Hinds, à assurer l'intérim jusqu'aux élections organisées en décembre de la même année. L'épouse de C. Jagan, Janet Jagan, candidate du PPP, sort victorieuse de ce scrutin, marqué une fois encore par la suspicion et la violence opposant Afro-Guyanais et Indo-Guyanais. Elle démissionne en août 1999 pour raisons de santé, et choisit son ministre des Finances, Bharrat Jagdeo, âge de 35 ans, pour la remplacer jusqu'à la fin de son mandat prévue en 2001. Ce dernier reste à la tête de l'État après sa victoire à la présidentielle de mars 2001, tandis que son parti, le PPP, remporte la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale avec 53 % des suffrages exprimés (34 sièges). L'opposition incarnée par le PNC de H. D. Hoyte obtient 42 % des suffrages (27 sièges) et, comme en 1997, dénonce des fraudes et la « marginalisation » des Afros-Guyanais. {142} »

Indonésie

Régime politique : dictature
Charia :
« Indonésie. Le pays, doté d'un système juridique sécularisé, a connu une évolution fédérale. À présent, les différents États qui composent l'Indonésie sont en partie libres de statuer de manière indépendante. Ainsi, la province d'Aceh a obtenu son autonomie totale et a développé un système juridique qui applique la charia, tout particulièrement pour le droit de la famille. C'est la seule qui a obtenu une telle autonomie. Dans les autres provinces à majorité musulmane, on peut choisir d'être jugé en fonction du droit musulman. Notons que l'Indonésie est un pays qui prône officiellement la séparation de la religion et de l'État.{143} »

« Dans la région d'Aceh, islamisée depuis le XIIIe siècle, le châtiment de flagellation est appliqué en cas d'atteinte supposée aux règles du Coran.
Drapée de noir, coiffée d'une cagoule frangée d'orange, un loup blanc sur les yeux, une forme à peine humaine se hisse sur l'estrade avec une infinie lenteur. La foule frissonne. Dans la province indonésienne d'Aceh où l'imaginaire vagabonde, les bourreaux de la charia à l'étrange accoutrement ont rejoint le panthéon des croquemitaines, aux côtés de Geunteut et Burong Tujoh, deux génies malfaisants. […] Aceh, quatre millions d'habitants, dont 98% de musulmans, bénéficie depuis 2001 d'une autonomie spéciale et depuis 2003 de tribunaux chariatiques où 408 condamnations ont été prononcées. À la tête de cette administration judiciaire, Armia Ibrahim vante les mérites de la flagellation qui « n'est faite que pour humilier et non pour faire souffrir ». Il ne comprend pas les réserves des organisations des droits de l'homme. « En dix minutes, l'affaire est réglée. Vous n'êtes pas privé de votre liberté. C'est une justice humaniste », explique-t-il. {144} »

Irak

Régime politique : instabilité politique, après la dictature de Saddam Hussein et l'intervention américaine.
Charia : droit de la famille

« La branche irakienne d'Al Qaïda a revendiqué lundi la responsabilité des attentats qui ont fait une trentaine de morts dimanche dans les quartiers chiites de Bagdad, en expliquant qu'il s'agissait de représailles contre la répression dont sont victimes selon elle les musulmans sunnites.
L'Etat islamique d'Irak et autres groupes islamistes sunnites s'opposent au gouvernement à majorité chiite du Premier ministre Nouri al Maliki qu'ils accusent de mener une politique discriminatoire envers la minorité sunnite irakienne. […]
L'Etat islamique d'Irak et d'autres groupes sunnites ont organisé au moins une attaque majeure par mois depuis le départ des derniers soldats américains en décembre 2011. Mais, depuis le début de l'année, les attentats sont en recrudescence en Irak. Depuis janvier, plus de dix attentats suicide ont été menés contre divers objectifs. {145} »

En 2011, selon l'index mondial de persécution Portes Ouvertes, l'Irak sont le huitième pays persécutant le plus les chrétiens{146}.

Iran

Régime politique : théocratie

Charia :
« Iran. En matière familiale, on est dans une application assez stricte du droit musulman, mais cette fois-ci dans sa version chiite. Il est par exemple possible de souscrire un mariage temporaire ou, pour un homme, de demander la répudiation de sa femme. Les juges, qui ont suivi une longue formation à l'école religieuse, étudient ces requêtes et examinent leurs conséquences (les pensions alimentaires pour la

répudiation par exemple). On a vu qu'en matière d'adultère la lapidation était la peine requise.{147} »

Par ailleurs, « les non-musulmans ne peuvent être président de la République islamique d'Iran (Article 115 de la constitution).
Ils ne peuvent pas devenir commandant dans l'armée islamique (Article 144 de la constitution).
Ils ne peuvent pas être juge, à quelque niveau que ce soit (Article 163 de la constitution et loi de 1983 sur la sélection des juges stipulant que ceux-ci doivent être musulmans).
De plus, les non-musulmans ne peuvent devenir membre du parlement (assemblée consultative islamique) par le biais des élections, des sièges sont automatiquement alloués aux minorités religieuses (Article 64 de la constitution) si bien que celles-ci n'ont aucun poids politique. En ce qui concerne les minorités religieuses non-reconnues (Baha'is), celles-ci sont tout simplement exclues de la vie politique (ne peuvent ni être élues, ni voter).
L'homosexualité entre deux musulmans et punies de cent coups de fouet, en revanche, si la partie "active" est non-musulmane alors la mort est préconisée (Article 121 du code pénal).
Même jugement de valeur en cas d'adultère, l'homme est puni de cent coups de fouet s'il est musulman est la femme musulmane (Article 88 du code pénal), la mort si l'homme est non-musulman (Article 82-c du code pénal). Aucune peine préconisée si l'homme est musulman et la femme non-musulmane. {148} »

Les « massacres de juillet » 1988
« Mettons en exergue, à cause de leur ampleur sans précédent, les massacres des opposants politiques de l'été 1988{149}. En juillet, le gouvernement de Téhéran se voit contraint d'accepter la résolution 598 des Nations unies préconisant la paix entre l'Iran et l'Irak, au bout de huit années de guerre. L'ayatollah Khomeiny, obligé de « boire ce verre empoisonné » et contrarié dans son dessein d'abattre le régime de Saddam Hussein, se venge en décrétant par fatwa la liquidation collective des prisonniers politiques, en majorité sympathisants des Moudjahidines du peuple, mouvement d'opposition de gauche ayant préparé depuis l'Irak une offensive

contre le régime. L'attaque des Moudjahidines est écrasée par les Iraniens le 27 juillet 1988.
Le régime craint la rentrée scolaire, les universités ayant été fermées durant deux ans afin de purger par cette « révolution culturelle » les éléments hostiles, ainsi que les troubles suivant la fin de la guerre. Le 28 juillet, Khomeiny décrète l'extermination des « hypocrites » qui « persistent dans leur hypocrisie ». Les prisonniers politiques sont accusés, non seulement d'espionnage et de traîtrise, mais aussi d'être des non-croyants : « Tous les membres des Moudjahidines du peuple emprisonnés qui soutiennent l'organisation des Moudjahidines du peuple et ses buts sont considérés comme des militants ennemis et doivent être exécutés. » Aux pelotons d'exécutions trop bruyants, on préfère la potence. Les prisonniers qui refusent de se déclarer musulmans ou de renier leur organisation politique, reconnaissant de ce fait qu'ils sont marxistes et révolutionnaires, sont pendus à la chaîne, les procès ne durant que quelques minutes. Aux prisons d'Evine et de Gohardasht, le régime aurait exécuté 3800 personnes la première nuit, sous la responsabilité du procureur Ladjavardi. Les pendaisons durent jusqu'en septembre 1988, à raison de fournées quotidiennes de plusieurs centaines. Les corps sont stockés et expédiés par convois nocturnes vers un terrain vague du quartier de Khavaran dans le sud de Téhéran, transformé en gigantesque charnier. Début 2009, le lieu a été rasé par les bulldozers afin d'effacer toute trace. La majorité des victimes, plus de 88 %, était composée de membres ou de sympathisants des Moudjahidines du peuple{150}.
Cette entreprise criminelle sera dénoncée ultérieurement par les Mémoires de l'ayatollah Montazeri, considéré alors comme le dauphin de Khomeiny, qui évoquera une hécatombe oscillant entre 2 800 et 3 800 prisonniers exécutés. Amnesty International évoque le chiffre de 5000. Selon le journal Iran News (10 avril 2000), Mohammad Khatami, le président « réformateur » a, en tant que directeur des Affaires idéologiques et culturelles, « appliqué le décret de l'imam de la manière la plus décisive. » Et n'oublions pas que le Premier ministre en exercice était Mir Hossein Moussavi que l'on présentera en 2009, après sa longue éclipse politique, comme un autre « réformateur » face au « réactionnaire » Ahmadinejad.

Amnesty International, dans un rapport publié le 2 novembre 2007, demande que les responsables de ce massacre soient traduits en justice. Ces crimes imprescriptibles doivent être portés devant la Cour pénale internationale de la Haye, conformément à l'article 7 du Statut de Rome condamnant « la persécution de tout groupe ou de toute collectivité identifiable pour des motifs d'ordre politique, racial, national, ethnique, culturel, religieux ou sexiste. {151} »

18 iraniennes ont été lapidées en 2009 en présence du Président Khatami.

En 2011, selon l'index mondial de persécution Portes Ouvertes, l'Iran est le deuxième pays persécutant le plus les chrétiens{152}.

Jordanie

Régime politique : dictature
Charia : oui (droit de la famille)

« Le système judiciaire jordanien comporte deux types de tribunaux : les tribunaux civils et les tribunaux religieux. Les tribunaux religieux comptent en leur sein à la fois les tribunaux islamiques que nous représentons et les conseils religieux qui représentent la foi chrétienne.
La Jordanie est un pays musulman et ses lois, qui découlent du droit musulman, sont parfaitement compatibles avec le droit international. Ces textes contiennent un certain nombre de principes issus des traditions islamiques comme par exemple le droit à la liberté, le droit à des procès équitables et justes, le respect des droits des mineurs ainsi que le droit de participer à la vie publique et la liberté d'expression. En Jordanie, les Musulmans sont convaincus qu'ils ne vivent pas dans un monde coupé des autres pays de la communauté internationale. Ils sont convaincus qu'ils vivent dans un monde pluriel et que la Jordanie fait partie à la fois de la communauté internationale et du monde musulman. Tout en respectant la Charia,

la Jordanie met en œuvre et applique des lois inspirées par la tradition législative musulmane.
La jurisprudence islamique, tout comme la Charia, découle de la tradition islamique. Elle a évolué dans le même sens que la civilisation universelle. Selon le Code civil jordanien, les jugements évoluent lorsqu'il y a des évolutions dans le monde tout en prenant en considération la pensée islamique. Nous prenons en compte un certain nombre d'aspects comme le fait que la conjointe d'un Musulman doit suivre son conjoint musulman indépendamment de sa nationalité. Une conjointe jordanienne doit également suivre son mari indépendamment de la nationalité de celui-ci. Par conséquent si une femme musulmane épouse un homme professant l'une des religions du livre, à savoir le christianisme ou le judaïsme, cela est acceptable et régi tant par le droit interne que par les conventions internationales.{153}«

Kazakhstan

Régime politique : dictature
Charia : non

« Noursoultan Abichevitch Nazarbayev est le président de la République du Kazakhstan depuis 1990. Il a obtenu un mandat supplémentaire de sept ans en 2006 puis en avril 2011, avec plus de 90 % des voix. »

« L'islam est la religion majoritaire du Kazakhstan : un recensement de 2009 établit que 70 % de la population est musulmane{154}. »

Kirghizistan

Régime politique : dictature
Charia : non

« Après son arrivée au pouvoir, Bakiev a vite déçu les espoirs réformistes nés de la révolution des Tulipes. Il installe des proches au pouvoir, notamment dans les domaines des affaires étrangères et de l'économie, et fait des réformes anticonstitutionnelles, limitant notamment les libertés d'expression et de réunion, ou permettant à l'armée de participer aux opérations de maintien de l'ordre public. Le pouvoir exerce aussi des pressions sur les médias. Des privatisations de sites de productions d'énergie ont lieu de façon opaque, avec pour conséquence le doublement par deux des prix de l'électricité.
Révolte et départ du pouvoir
Le 7 avril 2010, à la suite de l'emprisonnement de membres de l'opposition, une révolte populaire a lieu dans les rues de Bichkek. L'opposition prend d'assaut les bâtiments gouvernementaux, et se proclame comme nouveau gouvernement, à la place de Bakiev. Ce dernier était fortement accusé ces derniers mois de dérive autoritaire. {155} »

Koweït
Régime politique : monarchie dictatoriale
Charia : droit de la famille, constitution fait référence à la charia

« Koweït : la majorité aux islamistes
L'opposition dominée par les islamistes a remporté 34 des 50 sièges du Parlement koweïtien hier lors des élections législatives anticipées, selon les résultats officiels annoncés aujourd'hui.
Les islamistes sunnites se sont assuré 23 sièges tandis que les libéraux n'en ont remporté que deux dans la nouvelle Chambre, où aucune femme n'a été élue. {156} »

« Certains textes réservent les plus hautes fonctions à des musulmans : au président de la République dans plusieurs pays, à l'héritier du trône au Qatar. En Jordanie, au Koweït et à Oman, le souverain doit être « de père et de mère musulmans ». « Même si les autres Constitutions ne l'imposent pas expressément, il demeure qu'en pratique la candidature et plus encore l'élection d'un non-

musulman est difficilement imaginable », relève par ailleurs Nathalie Bernard-Maugiron. {157} »

Liban

Régime politique : république parlementaire, dirigée par un militaire depuis 2008
Dictature : il y a débat sur la question (voir ci-dessous)
Charia : non

« Si le Liban n'a pas fait la une de nos journaux ces derniers mois, c'est que la situation politique y est très différente des autres pays de la région. Ici, point de dictateur au pouvoir depuis plus de 30 ans mais une alternance difficile entre des communautés campant sur leurs positions, et s'affrontant régulièrement dans les urnes, et parfois même par les armes. Ici point de système de parti unique, dirigeant d'une main de fer l'ensemble de la vie politique, mais un système dit « confessionnel », ou les voix de chaque communauté sont monopolisées par un ou deux grands partis (Courant du Futur représentant les sunnites, Hezbollah et Amal représentant les chiites, RPL et Phalanges Libanaises pour les chrétiens), ou chaque poste de pouvoir est réparti entre les différentes communautés (le président doit être chrétien, le premier ministre est sunnite et le président du parlement est chiite), où chaque citoyen voit spécifié, sur sa carte d'identité, quelle est sa religion.
C'est ce système confessionnel qui est au centre des critiques d'une partie de la jeunesse libanaise. Sur Facebook, le groupe « Le mouvement anti-sectarisme libanais » comporte plus de 15 000 membres. Il explique :
« *Le système sectaire libanais, avec ses institutions et ses leaders, est aussi corrompu, voire pire, que les dictatures. Le système sectaire est la cause de toutes les formes de corruption financière, et a toujours été responsable des troubles politiques et sécuritaires, des divisions sociales, du sexisme, du racisme et du classicisme. Priver les libanais d'un système civil et démocratique est la cause des conflits récurrents depuis l'établissement de la nation*. »

Pour ces raisons, ce groupe appelle à faire tomber le régime par tous les moyens civils légitimes, et à préparer, à travers les médias sociaux et des campagnes de mobilisation, à réformer et à changer ce régime. {158} »

Libye

Régime politique : gouvernement provisoire après plus de 40 ans de dictature (Khadafi)
Charia : oui (droit de la famille, référence dans la constitution)

« La Libye appliquera la charia
L'amertume perce dans la réponse d'Othman Bensassi, le patron de l'administration du Conseil national transitoire libyen (CNT), qui a gardé l'accent rocailleux de ses années d'études passées à Toulouse : « La charia ? Mais il n'y aura pas de débat ! Tout le monde est pour en Libye, tous les partis y ont fait référence pendant la campagne électorale, et tous la voteront. » Après les quarante-deux années de dictature de Mouammar Kadhafi, la question va être officiellement posée prochainement aux législateurs issus du scrutin du 7 juillet, auxquels il reviendra de fixer les règles de la nouvelle Constitution de la Libye démocratique.

On peut parier que la loi islamique figurera en bonne place, peut-être même dès le premier article de cette nouvelle Constitution. Deux jours avant le scrutin, le président du CNT, Moustapha Abdeljalil, a entraîné ses pairs vers un ultime vote. « Le peuple libyen est attaché à l'islam comme religion et comme législation. Par conséquent, le Conseil national de transition recommande (à la prochaine Assemblée constituante) de considérer la charia comme la principale source de la législation. » Le même Abdeljalil avait suscité l'émoi de l'Occident quand, sitôt la libération de la Libye proclamée, il avait tenu, le 23 octobre 2011, à déclarer : « En tant que pays islamique, nous avons adopté la charia comme loi essentielle et toute loi qui violera la charia sera légalement nulle et non avenue. »{159}«

Malaisie

Régime politique : Monarchie
Dictature : parti unique
Charia : oui

« En 1969, des émeutes raciales ont conduit à l'imposition de l'état d'urgence et conduit à la création de l'Organisation nationale des Malais Unies (UMNO), qui a jugé la Malaisie presque comme un État à parti unique depuis 1970, de s'approprier le contrôle de la direction chinoise et indienne. Sous la domination UMNO, la Malaisie a prospéré, et la Malaisie est devenue véritablement intégrée et multi-culturelle. {160} »

« La Constitution fédérale déclare également l'islam religion officielle de la Fédération tout en garantissant aux autres la liberté de religion. Les tribunaux d'Etat de la charia ont compétence à juger uniquement les musulmans dans des domaines précis, principalement les lois personnelles, et dépendaient initialement des tribunaux civils. Toutefois, ces dernières années ont vu une affirmation plus forte des juridictions d'Etat de la charia sur d'autres questions impliquant les musulmans, tandis que les tribunaux fédéraux ont été réticents à insister sur leur compétence dans des domaines qui leur sont attribués, et que leur ravissent de plus en plus les tribunaux de la charia.
Cette situation revêt des implications majeures sur le discours public au sujet de la religion, en particulier l'islam. Les sensibilités religieuses se sont accrues. Par exemple, les importations d'Indonésie de bibles en langue malaise, qui sont principalement destinées aux chrétiens de la Malaisie orientale, ont été qualifiées de tentative de prosélytisme à l'endroit des Malais. Le bulletin d'informations catholique, The Herald, a été interdit d'emploi du mot Allah pour désigner Dieu, dans sa version en langue malaise, même si les musulmans et les chrétiens des autres pays, notamment l'Indonésie voisine, emploient ce mot. Toute tentative de discussion sur l'islam par des non-musulmans est qualifiée d'ingérence.

Toutefois, la censure ne se limite pas aux non-musulmans. Les musulmans qui remettent en question l'expression officielle de l'Etat par l'islam en Malaisie, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales, font l'objet de harcèlement, sous forme d'enquêtes policières et de poursuites judiciaires. Les Sœurs en islam (SIS), une organisation œuvrant à l'égalité et à la justice pour les femmes musulmanes, mènent des activités en Malaisie depuis plus de 20 ans, mais ont récemment subi une pression croissante aussi bien de la part de l'Etat que des acteurs non étatiques, par exemple les partis et les ONG à orientation islamique. {161} »

Maldives

Régime politique : république présidentielle, dans laquelle le président est à la fois chef de l'État et chef du gouvernement, ce dernier exerçant le pouvoir exécutif.
Dictature : le multipartisme n'existe que depuis 2005
Charia : oui

En 2011, selon l'index mondial de persécution Portes Ouvertes, les Maldives sont le sixième pays persécutant le plus les chrétiens{162}.

« Une jeune fille de 16 ans est condamnée par un tribunal des Maldives au fouet selon la charia, après avoir eu une relation sexuelle hors mariage
Un tribunal des Maldives a ordonné qu'une jeune fille de 16 ans soit fouettée en public pour avoir eu des relations sexuelles hors mariage. L'adolescente, dont le nom n'a pas été révélé, a reconnu les accusations et a été condamnée selon la loi de la charia, qui interdit aux filles les relations sexuelles (hors mariage) jusqu'à leur 18 ans. […] La jeune fille peut refuser les coups de fouet et sera alors assignée en résidence surveillée pendant huit mois, selon la justice locale. Le tribunal a précisé que la sentence devait être appliquée lorsque la coupable atteindra 18 ans.
« Dans la plupart des cas, les coupables acceptent que les coups de fouet font partie de la pénitence », a assuré un responsable du

tribunal, sous couvert de l'anonymat.

Les femmes encore trop vulnérables dans l'archipel
Il y a moins d'un an, le responsable de la question des droits de l'Homme au sein de l'ONU, Navi Pillay, avait prié les Maldives de mettre un terme à ces châtiments physiques sur des femmes ayant eu des relations sexuelles hors mariage. Lors d'une visite sur l'archipel, il avait noté les progrès accomplis pour garantir les droits des 330 000 musulmans sunnites, mais il avait souligné la nécessité de mieux protéger les femmes.
Les châtiments physiques sont souvent prononcés par les chefs de village, qui font également office de juge. La punition est délivrée à coups de cane. {163} »

Mali

Régime politique : oscille entre dictature et démocratie, au moment où ce livre est écrit la France y intervient militairement pour contrer les islamistes.
Charia : oui

« "La charia s'applique à tous, y compris nos propres combattants"
Les groupes islamistes qui contrôlent le nord du Mali prônent un islam rigoriste. Reportage, sur place, à Tombouctou, réalisé juste avant l'intervention française.
Jugé par un tribunal islamique, il venait d'être reconnu coupable du meurtre d'un pêcheur noir de la communauté des Bozos, suite à un incident provoqué par ses vaches, qui avaient abîmé les filets de sa victime. Selon les préceptes de la charia, Moussa, lui-même membre d'Ansar Dine, n'avait aucune chance de sauver sa tête : la famille de la victime ne lui a pas accordé son pardon, ni n'a accepté les 30 millions de francs CFA (45 000 euros environ) que ses proches ont proposés en guise de diya, c'est-à-dire le prix du sang prévu par la charia. "Il a tué mon fils, il doit être tué", confie sèchement la mère du pêcheur, voilée dans un boubou aux couleurs

vives et contemplant le corps immobile du Touareg. Voulait-elle s'assurer qu'il était bien mort ? Sans doute. {164} »

Maroc
Régime politique : monarchie théocratique
Dictature : oui

Charia :
« Maroc. Dans ce pays, le souverain est le chef suprême de la nation, mais aussi le commandeur des croyants. Pour autant, il n'y a aucune référence à la charia ou au droit musulman dans la constitution. On peut interpréter cela comme une volonté de ne pas en rajouter, dans la mesure où le religieux a déjà une grande légitimité. La polygamie et la répudiation (dissolution unilatérale du mariage à l'initiative du mari) sont possibles, mais sous conditions restrictives et seulement après autorisation d'un juge. {165} »

« Ramadan : Mc Donald applique la charia au Maroc
Se pliant à l'article 222 du code pénal Marocain, Mc Donald ne sert pas les musulmans qui voudraient manger sur place. « tout individu notoirement connu pour son appartenance à l'Islam qui rompt ostensiblement le jeûne dans un lieu public pendant le Ramadan est passible de un à six mois d'emprisonnement et d'une amende ». art. 222 du code pénal.{166} »

« Maroc : prison pour avoir rompu le jeûne
Un jeune marocain a été condamné à trois mois de prison ferme pour avoir rompu publiquement le jeûne pendant le mois de ramadan à Rabat, selon une source judiciaire.
"Ce jeune a été arrêté par la police alors qu'il était en train de manger publiquement dans la médina (la vieille ville, ndlr) de Rabat. Le verdict a été rendu vendredi", selon la même source. L'article 222 du code pénal marocain punit la rupture publique du jeûne pendant le mois de ramadan d'une peine pouvant aller jusqu'à six mois ferme.

"Au cours de son interrogatoire, il a affirmé qu'il avait accompli cet acte par conviction et que cela faisait partie de sa liberté individuelle", a indiqué Abdelhamid Amine, vice-président de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH), joint par téléphone. Le condamné a la possibilité de faire appel de ce jugement.
Des jeunes marocains ont créé récemment sur Facebook un groupe appelé "Masayminch" ("nous ne jeûnons pas" en arabe marocain) pour "défendre le droit de ne pas jeûner pour les non croyants". {167} »

« "Annonce solennelle d'une charte halal pour l'audiovisuel. Volonté implicite de délivrer des permis de reconstruire les écoles coraniques, peu ébruitée. Mise en place dans les quartiers de milices des mœurs, sur fond de populisme. Mise à l'index de Marrakech comme "un lieu de dépravation". Banalisation suspecte du suicide d'une jeune fille violée et mariée de force à son agresseur. Depuis peu, remontent à la surface de la société marocaine des clivages majeurs sur le statut de l'individu, de la femme, du service public, de l'étranger, des minorités, jusque-là imperceptibles, peu garantis, traités négligemment par la législation ou relégués au second plan dans le débat public, quand il a lieu.
Une partie de l'élite, longtemps sceptique sur l'effectivité de la démocratie naissante, observe éberluée le parti islamiste Justice et développement (PJD), à la tête du gouvernement, et une partie de la population, encouragée par son élan fondamentaliste, mettre à nu la schizophrénie sociale ambiante. {168} »

Mauritanie

Régime politique : dictature
Charia : oui.

« L'islam est même *« religion du peuple et de l'État »* en Mauritanie. {169} »

« La constitution en vigueur en Mauritanie date du 12 juillet 1991 ; elle a été approuvée par référendum avec 97 % des votes en sa faveur. La constitution déclare que la Mauritanie est une république islamique arabe et africaine, dont la charia (la loi islamique) est la source légale. {170} »

Mozambique

Régime politique : dictature
Charia : non.

« Selon le recensement de 2007, les principaux cultes sont le christianisme pour 56,1 % (dont catholicisme 28,4 %) et l'islam pour 17,9 %, alors que 7,3 % de la population pratiquent une autre religion et 18,7 % aucune. {171} »

Niger

Régime politique : dictature
Charia : oui

« L'Islam au Niger est la principale religion du pays, pratiqué par plus de 90 % de la population. Environ 95 % des musulmans du Niger sont sunnites. L'Islam est arrivé dans les territoires qui forment aujourd'hui le Niger, au cours du XVe siècle, via le commerce transsaharien et l'extension de l'empire songhaï.{172} »

« A l’image du Niger, où 95 % de la population est musulmane, les pays de la bande sahélienne pratiquent un Islam qui, hors de sa sphère de naissance, s’est développé en harmonie avec les traditions d’Afrique. C’est là une donnée culturelle et cultuelle importante. Et si ces sociétés musulmanes sont, comme nous l’explique Abdoulaye Sounaye, travaillées par un discours et des pratiques « islamisants », ce n’est pas pour autant qu’elles flirtent avec l’islamisme politique, voire l’intégrisme type Aqmi. C’est tout

l'intérêt de l'article de ce chercheur nigérien : comprendre pour ne pas céder à la tentation de l'amalgame. […] Sous l'angle de la critique sociale et politique, cet Islam a pu mobiliser et organiser une opposition contre des normes et pratiques sociales qu'il considérait comme non-islamiques ou anti-islamiques : les campagnes de promotion de la planification familiale invitant à l'usage du préservatif dans le cadre de l'espacement des naissances{173}, les tentatives d'institution d'un Code de la Famille{174}, la ratification de conventions internationales promouvant les droits des femmes{175}, ont ainsi suscité la critique, l'opposition et le rejet de cette société civile islamique{176} qui prend de plus en plus un rôle public. […] L'histoire conceptuelle du féminisme a été si déterminée par son contexte historique américano-européen qu'il peut paraître contradictoire de l'appliquer à l'Islam. Je ne voudrais communiquer de l'usage que j'en fais ici ni une position laïcisée à la manière de Simone Veil ni une théologie à celle d'Amina Wadud. Le féminisme islamique nigérien ne se fonde pas sur une réinterprétation des textes. Il ne se lit pas, mais tente plutôt de renforcer une lecture qui rejetterait une masculinisation abusive des pratiques islamiques et des dispositions de la shari'a. Ainsi, les organisations islamiques féminines qui articulent ce discours insistent sur un ordre social émanant d'Allah. Certes, leur discours refuse l'égalité de principe entre citoyens qui fonde le discours des droits de l'Homme, mais il reconnaît les obligations de l'époux vis-à-vis de ses épouses comme la première fondation d'une vie musulmane. {177} »

Nigeria

Régime politique : dictature
Charia : oui.

« Nigeria : déception après dix années de charia
Dix ans après la réintroduction de la charia, la loi islamique, dans douze Etats du nord du Nigeria, les espoirs ont fait place à la déception et de nombreuses voix dénoncent l'opportunisme de la classe politique.

"Les gens ont perdu leurs illusions face au manque de sincérité, à la dissimulation et à l'hypocrisie qui caractérisent l'application de la charia", dit à l'AFP, Abba Koki, un dignitaire musulman de l'Etat de Kano. […]
Introduite au Nigeria par des commerçants arabes vers le 9ème siècle, l'administration coloniale britannique avait maintenu la charia en 1904, mais interdit les châtiments comme la lapidation à mort, l'amputation ou les coups de fouet.
Son rétablissement, après un siècle d'oubli, a coïncidé avec le retour de la démocratie après 15 ans de régimes militaires. Aujourd'hui beaucoup estiment que les politiciens ont "surfé" sur la vague démocratique et détourné la charia aux seules fins de servir leurs ambitions personnelles.

"La charia, c'est le développement humain"
"A l'époque, les gens réclamaient la charia pour mettre fin aux injustices, à la corruption, à l'impunité au lieu de quoi les politiciens s'en sont servis pour obtenir des voix et maintenir un statu quo après les élections" de 1999, estime M. Koki.
Selon Sulayman Nyang, professeur d'Etudes Africaines et d'Affaires Islamiques à l'Université de Howard (Washington), beaucoup de musulmans du nord percevaient la charia comme une réponse face à "la déchéance morale, la misère et la corruption". […]
"Rien n'a changé depuis 10 ans", lâche Muhammad Nasir, un marchand d'électronique de Kano. "Les hommes politiques sont toujours corrompus, l'immoralité est partout il y a des bordels et des buvettes servant de la bière partout", dénonce-t-il.
Mais pour Sule Yau Sule, le porte-parole du gouverneur de l'Etat de Kano, ces critiques sont à courte vue : "certains pensent que la charia se résume à la lapidation à mort et aux amputations, c'est une vision étriquée. La charia, c'est le développement humain, c'est rendre une personne meilleure dans tous les domaines et je pense que c'est ce que nous faisons", assure-t-il. {178} »

Oman

Régime politique : monarchie
Dictature : oui
Charia : oui

« En Jordanie, au Koweït et à Oman, le souverain doit être *« de père et de mère musulmans ».* {179} »

« La constitution de l'Oman stipule que l'islam est la religion d'État et que la charia islamique sert de base à la législation. La législation, notamment dans le domaine de l'état-civil et du droit de la famille, correspond précisément à la charia. Cependant, le droit pénal et les peines encourues s'orientent également sur les lois internationales.
Le Sultanat a signé les conventions des Nations unies, notamment celles relatives à la protection des droits de l'homme et des minorités, ainsi que les conventions contre toute forme de discrimination des femmes et les conventions sur la protection des droits de l'enfant.
Le principe de l'Etat de droit, la souveraineté de l'État de droit et l'indépendance de la Justice font partie des principes les plus importants mis en place pour protéger les droits de chaque citoyen omanais. Tout prévenu est présumé innocent jusqu'à preuve de sa culpabilité établie par un procès judiciaire. Le recours à la violence physique et/ou psychique est interdit. Toutes les peines doivent être prononcées conformément à la jurisprudence devant laquelle tous les hommes sont égaux. {180} »

Ouganda

Régime politique : dictature
Charia : non

« Yoweri Museveni (né en 1944), homme politique et millionnaire ougandais, président de la République de l'Ouganda depuis 1986. {181} »

« Les Catholiques (41,9 %) sont les plus nombreux (mais il faut noter que leur proportion ne cesse de décroître ; les Catholiques

représentaient près de 45 % de la population au recensement précédent). Ils sont suivis par les Anglicans (35,9 %) et les Musulmans (12,1 %).
Il existe plusieurs sortes d'Islam en Ouganda, un Islam « traditionnel », plus ancien, à majorité sunnite, implanté par les marchands swahilis (islam côtier) ou les soldats soudanais (islam de garnison) et un Islam « d'importation », implanté par les différentes communautés indiennes, comme les chiites Ithna Askeri, les Bohras ou les Ismaéliens (dont le chef spirituel est l'Aga Khan).
Sont présentes aussi deux sectes issues de l'Islam, les Ahmediyyas, une des rares à avoir fait des conversions en Ouganda et les Bah'ais qui ont un de leurs plus importants temples en Ouganda.{182} »

Ouzbékistan

Régime politique : dictature
Charia : non

En 2011, selon l'index mondial de persécution Portes Ouvertes, l'Ouzbékistan est le neuvième pays persécutant le plus les chrétiens{183}.

« Islom Abdug'aniyevich Karimov (en ouzbek ; Ислам Абдуганиевич Каримов, transcrit en Islam Abdouganievitch Karimov, la forme la plus souvent employée), né le 30 janvier 1938 à Samarcande est le président de la République d'Ouzbékistan en poste depuis le 24 mars 1990. {184} »

« Le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (ouzbek : Ўзбекистон Исломий Ҳаракати, O'zbekiston islomiy harakati, MIO) est une organisation militaire clandestine d'inspiration islamique dont le but est d'installer un régime théocratique en Ouzbékistan et de faire de la charia la base du droit de ce pays. {185} »

Palestine

Régime politique : dictature (Hamas)
Charia : oui à Gaza (sous l'autorité du Hamas, droit de la famille et droit pénal islamique), oui en Cisjordanie (sous l'autorité palestinienne, droit de la famille).

« Le Hamas (en arabe : حماس, « ferveur »), acronyme partiel de harakat al-muqâwama al-'islâmiya (arabe : حركة المقاومة الإسلامية, « Mouvement de résistance islamique »), est un mouvement islamiste constitué d'une branche politique et d'une branche armée, principalement actif à Gaza. Créé en 1987 par Sheikh Ahmed Yassin, Abdel Aziz al-Rantissi et Mohammed Taha, tous trois issus des Frères musulmans, son programme, exprimé dans sa charte{186}, est la destruction de l'État d'Israël et l'instauration d'un État islamique palestinien sur toute la terre de l'ancienne Palestine mandataire (c'est-à-dire incluant les actuels État d'Israël, Cisjordanie et bande de Gaza).{187} »

- Voir Yasser Arafat, escroc et terroriste pour plus d'informations.

Pakistan

Régime politique : théocratie dictatoriale
Charia : oui

« Pakistan. Le pays a connu une forte transformation de son droit : dans le courant des années 1970, l'arrivée au pouvoir d'un dictateur s'est accompagnée d'une mise en place de la charia. Celle-ci s'applique en droit de la famille et en droit pénal. Mais tout comme dans le cas de l'Égypte, ce n'est pas une application directe, puisque c'est le parlement qui adopte les lois.{188} »

En 2011, selon l'index mondial de persécution Portes Ouvertes, le Pakistan est le onzième pays persécutant le plus les chrétiens{189}.

Qatar

Régime politique : théocratie dictatoriale
Charia : oui (droit de la famille, référence dans la constitution)

« Certains textes réservent les plus hautes fonctions à des musulmans : au président de la République dans plusieurs pays, à l'héritier du trône au Qatar.{190} »

« Le Qatar est une monarchie absolue. La famille régnante, les al-Thani, peut se prévaloir d'une forte légitimité : quelque 40 % de la population qatarie lui est apparentée. En vertu de l'ancienne Constitution de 1970, le pouvoir exécutif est détenu par le chef de l'État, l'émir, qui nomme les membres du Conseil des ministres. À l'instar des autres monarchies du Golfe, le Qatar n'a pas de véritable système législatif, bien que la Constitution garantisse à tous les citoyens des droits démocratiques fondamentaux. La Charia, la loi islamique, est la source du droit.
Aujourd'hui, l'émir (le cheikh Hamad Bin Khalifa Al Thani) gouverne assisté d'un Conseil consultatif et de ministres. Il détient à la fois les pouvoirs législatif et exécutif. Le Conseil des ministres peut proposer projets de lois et projets de décrets ; il veille à la bonne application des lois et décrets. {191} »

Sénégal

Régime politique : république semi-présidentielle
Charia : non

« Le Sénégal compte plus de 95 % de musulmans, et son islam s'est développé autour des confréries Mouride, Tidiane, Layène, considérées à juste titre comme des régulateurs sociaux. Problème : « Elles ne répondent pas aux préoccupations des personnes qui ne sont pas des fidèles. C'est donc une erreur de penser que le Sénégal est à l'abri de toute influence extrémiste, d'autant que les djihadistes sont à nos portes », explique l'historien sénégalais Abderrahmane Ngaïdé. Pour lui, « la pauvreté, les défaillances de l'État et une forte déperdition scolaire » sont de puissants leviers de recrutement.{192} »

Sierra Leone

Régime politique : ex-dictature, transition démocratique
Charia : oui, droit de la famille

« En 2002, les citoyens de la Sierra Leone participèrent à leurs premières élections générales après plus de dix années de conflit. Afin d'assurer un climat de paix, les casques bleus de l'Organisation des Nations unies (ONU) étaient sur place pour encadrer les élections. Ces premiers pas vers un État de droit furent initiés par un parti de gauche, le Sierra Leone People's Party (SLPP).
Subséquemment, le 11 août 2007, eurent lieu les premières élections générales après le départ des casques bleus. Ainsi, cette ancienne dictature devait elle-même préparer ses élections générales démocratiques. Ce scrutin décisif pour la Sierra Leone devait prouver aux acteurs internationaux que cet État se dirige vers une transition démocratique. {193} »

Somalie

Régime politique : dictature
Charia : oui (droit de la famille, droit pénal islamique)

En 2011, selon l'index mondial de persécution Portes Ouvertes, la Somalie est le cinquième pays persécutant le plus les chrétiens{194}.
« Le chef des islamistes modérés somaliens, cheikh Sharif Cheikh Ahmed, a été élu samedi président de la Somalie par le Parlement de transition somalien réuni à Djibouti en raison des violences généralisées en Somalie depuis le début d'une guerre civile en 1991.
Cheikh Sharif, chef de l'Alliance pour une nouvelle libération de la Somalie (ARS) a obtenu la majorité des voix des parlementaires dans la nuit de vendredi à samedi au second tour du scrutin, selon un journaliste de l'AFP présent au dépouillement. […]
Le Parlement devait élire un nouveau chef de l'Etat après le départ du président Abdullahi Yusuf Ahmed, poussé à la démission fin décembre.
Le chef de l'Etat a été élu par un nouveau Parlement de transition, élargi ces derniers jours aux islamistes modérés et à des représentants de la société civile. […]
L'élection s'est déroulée dans un climat de violences persistantes en Somalie. Les parlementaires ont dû se réunir à l'étranger. Les shebab, insurgés islamistes opposés aux institutions de transition, ont pris lundi la ville de Baïdoa (250 km au nord-ouest de Mogadiscio), siège du Parlement.
Dans le cadre d'un processus de paix porté à bout de bras par la communauté internationale entre l'opposition islamiste modérée et le gouvernement de transition, la réunion du Parlement débutée la semaine dernière visait à la fois à élargir la représentation du Parlement aux islamistes modérés et à choisir un chef de l'Etat plus consensuel que M. Yusuf, hostile à toute négociation avec les islamistes.{195} »

« La loi coranique a été votée à l'unanimité par le Parlement de transition, suite à l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et les groupes islamistes radicaux.
[…] Le Parlement de transition somalien a approuvé samedi à l'unanimité à Mogadiscio le projet de loi du gouvernement instaurant la loi coranique (charia) dans le pays, en guerre civile depuis 1991. […] Cette mise en place fait suite à l'accord de cessez-le feu entre le

gouvernement et les groupes islamistes radicaux, issu d'une médiation de six dirigeants religieux d'Arabie saoudite, du Qatar, du Koweït et du Soudan, appuyés par des chefs coutumiers somaliens.
La majorité du centre et du sud du pays est tenu désormais par les insurgés islamistes. Le contrôle d'une très grande partie de la Somalie échappe aux institutions de transitions somaliennes, Parlement et gouvernement. Le nord est divisé en deux entités autoproclamées autonomes, la région du Puntland et la « république » du Somaliland.
Le 28 février, le président nouvellement élu Sharif Cheikh Ahmed, chef des islamistes modérés, avait annoncé avoir accepté le principe de l'application de la charia et d'un « cessez-le-feu ». Puis le gouvernement s'est prononcé le 10 mars en faveur de l'instauration de la charia. {196} »

Soudan

Régime politique : dictature
Charia : oui (droit de la famille, référence dans la constitution, droit pénal islamique)

« Le Soudan est une république de type présidentiel dont l'actuel président est Omar al-Bashir. Avec son parti, il contrôle le pays depuis le coup d'État militaire du 30 juin 1989.{197} »

« Un Soudanais doublement amputé au nom de la charia
Reconnu coupable de vol, un Soudanais de trente ans a été amputé de la main droite et du pied gauche le 14 février dans un hôpital de Khartoum, en application de la charia, la loi islamique, ont rapporté mercredi Human Rights Watch (HRW) et trois autres groupes de défense des droits de l'homme. C'est la première fois en près de trente ans qu'une telle peine est appliquée au Soudan.
Le président soudanais Omar Hassan al Bachir avait promis d'appliquer une constitution islamique « à 100% » à la suite de la sécession du Soudan du Sud, majoritairement chrétien et animiste, en juillet 2011. La double amputation a été pratiquée sur Adam al

Mouthna à l'hôpital de la police Al Ribat de la capitale soudanaise, précisent dans un communiqué les ONG qui citent des « sources fiables ».
Le condamné avait été reconnu coupable d'avoir tiré au fusil d'assaut pour arrêter une voiture et voler 1.000 livres soudanaises (170 euros) à ses passagers, en mars 2006 dans la région de Charaf. {198} »

Suriname

Régime politique : dictature militaire
Charia : non

« Desiré Delano Bouterse, dit Desi Bouterse (prononcer ['bɑutərsə]), né le 13 octobre 1945, est un homme d'Etat Surinamien, président de la République depuis le 12 août 2010. Il a été successivement militaire (instructeur de sport qui atteint le grade de colonel). Instigateur d'un coup d'État, chef des armées puis politicien du Nationale Democratische Partij (NDP), il est une des personnalités les plus controversées de l'histoire de l'indépendance du Suriname.{199} »

Les musulmans représentent environ 13,5% de la population du Suriname{200}.

Syrie (suspendue temporairement de l'OCI)

Régime politique : dictature (en guerre)
Charia : en cours d'instauration

« Appliquer ou non la charia, l'autre combat en Syrie...
Dans les zones tenues par les rebelles en Syrie, loin des lignes de front, une autre lutte se déroule : celle pour le futur système judiciaire, inspiré ou non de la charia islamique, et qui pourrait façonner le nouveau visage du pays si le régime venait à tomber.

À Alep, juges et jihadistes s'affrontent pour déterminer si les tribunaux doivent modifier le droit syrien, qui s'inspire déjà de la loi islamique, sur la base d'une interprétation rigoriste de la charia.
Dans les zones contrôlées par les rebelles, les deux systèmes existent en parallèle et réservent aux inculpés un sort radicalement différent. […]
Selon une interprétation rigoriste de la loi islamique, les tribunaux peuvent prononcer la peine de mort pour les apostats, les meurtriers et les violeurs, décider de l'amputation des mains pour les voleurs et de coups de fouet pour les accusés coupables de crimes moins graves. Certains cheikhs ont déjà prononcé de telles sentences, faisant exécuter des soldats du régime capturés par les rebelles et qui avaient avoué des meurtres. […]
Des tentatives ont eu lieu pour concilier les deux systèmes judiciaires, mais aucun terrain d'entente n'a été trouvé, affirme M. Kaeid, installé dans ses bureaux de Seif al-Dawla, dans le sud-ouest de la ville.{201} »

Tadjikistan

Régime politique : dictature
Charia : non

« Emomalii Rahmon (né le 5 octobre 1952), est le Président du Tadjikistan depuis 1994. À cette époque, le pays est en proie à une guerre civile meurtrière. Il brigue à nouveau la présidence à l'élection de 2006.{202} »

« Au Tadjikistan, un pays de l'ancienne Union soviétique très pauvre, des millions de femmes se retrouvent souvent seules quand leurs maris partent pour la Russie en quête de travail. Le New Internationalist rapporte que près de la moitié du PIB du Tadjikistan provient des millions d'hommes qui ont quitté le pays pour travailler. Ce ne sont pas tous les travailleurs migrants qui maintiennent des liens avec leur foyer. Le taux de divorce a augmenté en flèche et de nombreuses femmes tadjikes sont abandonnées par leur mari,

rejetées par leur communauté, et privées de droits de propriété et de soutien alimentaire pour leurs enfants.
Beaucoup d'hommes ne se donnent même pas la peine de retourner à la maison pour rompre leur mariage. Ils recourent à la technologie afin d'éviter une conversation difficile, en envoyant un simple SMS disant : « talaq, talaq, talaq ». Le nombre d'hommes divorçant de leur épouse par simple SMS est tellement élevé que le gouvernement a interdit cette pratique et envisage d'imposer des peines de prison. {203} »

Tchad

Régime politique : dictature
Charia : oui, droit de la famille

« Idriss Déby Itno, né en 1952 à Berdoba (au sud-est de Fada) est un homme politique tchadien. Le 2 décembre 1990, avec l'appui de la France, il chasse du pouvoir son ancien compagnon d'armes Hissène Habré après une période de lutte armée menée à partir du Soudan et le remplace le 4 décembre avec le titre de président du Conseil d'État. Il est ensuite désigné président de la République du Tchad le 28 février 1991 après l'adoption de la Charte nationale.{204} »

« Les statistiques du recensement de 1993 disent que les Tchadiens sont en 90% Monothéistes, dont 54% Musulmans, 20% Catholiques, 14% Protestants, donc un 34% des chrétiens. […]De ces chiffres on peut tirer une conclusion importante : si les tendances prosélytes de l'islam en ces dernières années au Tchad vont s'affirmer, dans une volonté d'islamiser coûte que coûte le sud, alors le groupe sara va rester le dernier retranchement d'un affrontement avec l'islam, le dernier groupe de résistance à l'Islam. Car le prosélytisme veut convertir aussi les chrétiens à l'islam et ce qu'a dit le cheik Hassan Hissène Abakar de la mosquée de N'djamena dans une conférence en 1993 - »Le sud est un terrain vierge qui n'attend que l'Islam »-,

fait fi de toute cette population chrétienne et animiste qu'habite le sud du Tchad.[205] »

Togo

Régime politique : dictature
Charia : non
« De 1967 au 5 février 2005, Étienne Gnassingbé Eyadema, très critiqué pour ses méthodes de répression envers ses opposants politiques, est président du Togo. À la suite de son décès et profitant de l'absence au pays du président de l'Assemblée nationale qui, selon l'article 65 de la Constitution, doit assurer l'intérim de la présidence, l'armée togolaise prend la décision de confier le pouvoir au fils de Gnassingbé Eyadema, Faure Gnassingbé. L'Union africaine par la voix du président de la Commission Alpha Oumar Konaré dénonce un coup d'État militaire.[206] »

Tunisie

Régime politique : dictature
Charia : oui (droit de la famille)

« La charia s'applique déjà en Tunisie
e comité exécutif d'Ennahda a tranché. Il renonce à inscrire la charia dans la Constitution et s'engage à maintenir l'article premier de la Constitution de 1959, « sans y ajouter une seule virgule ». C'est Rached Ghannouchi, en personne, qui l'a annoncé en conférence de presse, le 26 mars, à Tunis. Le leader des islamistes tunisiens a justifié sa décision par la volonté de ne pas diviser le peuple, et en invoquant le consensus.
L'article premier, a-t-il expliqué, suffit amplement à protéger et garantir l'islamité de l'Etat et l'identité arabo-musulmane du pays. Sacrée revanche posthume pour Habib Bourguiba, père de l'indépendance, premier dirigeant du pays, et bête noire des islamistes : c'est lui qui avait imaginé, rédigé et imposé, dès 1956,

cet article premier, qui fait donc plus que jamais figure de socle de l'identité politique moderne de la Tunisie.

Chef-d'œuvre de concision (et d'ambiguïté), il dispose :
« *La Tunisie est un Etat libre, indépendant et souverain ; sa religion est l'islam, sa langue l'arabe et son régime la République.* »
Il sera donc gardé intact par la Constituante élue le 23 octobre 2011. {207} »

Turkménistan

Régime politique : dictature
Charia : non

« Le régime de Gurbanguly Berdimuhamedow est considéré par plusieurs organismes indépendants comme une dictature : en effet, le culte de la personnalité, les scores soviétiques aux élections, les projets pharaoniques comme le soi-disant « Palais du bonheur » inauguré en grande pompe pour les 20 ans de l'indépendance pour des sommes sans commune mesure avec la richesse du pays sont autant d'indices qui convergent vers cette conclusion. {208} »

« Le gouvernement actuel surveille l'islam à l'aide d'une structure semblable à cette de l'époque soviétique. Le conseil religieux musulman du Turkménistan constitue avec le conseil ouzbek le conseil religieux musulman du Mavarannahr, basé à Tachkent. Il a un rôle important dans l'attribution des salaires du clergé musulman du Turkménistan. Le conseil des juges islamiques (kaziyat) est sous la tutelle du ministère de la justice, et un conseil des affaires religieuses, qui constitue un ministère, organise les activités du clergé. Pour en faire partie, il faut faire partie du clergé, mais il est possible aussi de passer un examen.{209} »

Turquie

Régime politique : pays partiellement démocratique{210}
Charia : oui, droit de la famille

Le rapport de Freedom House s'inquiète de la tendance autoritaire du pouvoir politique à travers la mise en examen de politiciens et de journalistes{211}.

« La Turquie, pays laïc, est une démocratie musulmane qui s'inspire de la charia sans l'appliquer.{212} »

Yemen

Régime politique : dictature
Charia : oui (droit de la famille, référence dans la constitution)

« Yémen. La constitution fait référence à la charia et son application s'approche de celle de l'Arabie saoudite, puisque le droit pénal reste influencé par le droit musulman. Cependant, le Yémen est un pays où la loi ne parvient pas à s'étendre à toutes les provinces et où les coutumes et l'exercice local du pouvoir prennent parfois le dessus. C'est peu ou prou la même chose en Afghanistan.{213} »

« Enfin, d'autres pays – Yémen, Égypte – prévoient la prestation d'un serment religieux pour le président de la République, voire les ministres ou les parlementaires. Sans toutefois que cela empêche des non-musulmans d'accéder à ces fonctions.{214} »

En 2011, selon l'index mondial de persécution Portes Ouvertes, le Yemen est le septième pays persécutant le plus les chrétiens{215}.

Pour contacter l’auteur : jean0608@gmail.com

Du même éditeur (www.tatamis.fr)

Ils ont tué la télé publique, Jean Robin, avril 2006
La judéomanie, elle nuit aux juifs, elle nuit à la République, Jean Robin, août 2006
L'immigration par escroquerie sentimentale, Marie-Annick Delaunay, novembre 2006
Le Huitième Mort de Tibhirine, Rina Sherman, fév 2007
Les Chemins de la Puissance, collectif d'universitaires sous la direction de Christian Harbulot, février 2007
Experto, 1001 classements, collectif, octobre 2007
L'Oublié d'Outreau, Ludovic Lefebvre, février 2008
Le Monde des Truands, Dominique Zardi, avril 2008
Le Crépuscule des élites, Louis Dalmas, octobre 2008
Sexe, amour et timidité, Jean-Paul Benglia, nov 2008
La position du missionnaire, Alain Finkielkraut décrypté, Jean Robin, mars 2009
La Mosquée Notre-Dame de Paris, Elena Tchoudinova, avril 2009
Radars, le grand mensonge, Jean-Luc Nobleaux, novembre 2009
Voilà, justice, pourquoi je te hais, Marie-Elisabeth Claustre, novembre 2009
Dictionnaire des débats interdits, Jean Robin, mars 2010
L'Horreur européenne, Frédéric Viale, avril 2010
Les meilleures Facebookeries, Jean Robin, septembre 2010
Ces maires qui courtisent l'islamisme, Joachim Véliocas, octobre 2010
La rencontre amoureuse à la portée de tous, Jean-Paul Benglia, février 2011
Décrypter l'antiracisme en 1h, Christophe Bentz, avril 2011
Entre la haine et l'espoir, Jean Robin, septembre 2011
Sarkomensonges, Christian Grégoire, novembre 2011
Antifa, petit manuel antifasciste, Oskar Freysinger, novembre 2011
La Bible en BD, version non censurée, Jean-Pierre Petit, janvier 2012
Al-Dura, ou du bon usage de l'indignation, Samuel Nili, janvier 2012
L'académie des anges, Coline Mulatier, janvier 2012
Dieu, les miracles et la science, Lucien Daly, mars 2012
Qui veut encore tuer le Christ, Gilbert Abas, mars 2012
Petit guide de l'antidéprime, Marc Hillman, avril 2012
Après l'accident atomique, Yves Lenoir, juin 2012
Le livre le plus utile au monde, Jean Robin, juin 2012
Le désastre Obama, Guy Millière, septembre 2012
Sécu, comment faire mieux ?, Dr Patrick de Casanove, septembre 2012
Les oiseaux noirs de Calcutta, Anna Lauwaert, septembre 2012
L'horreur étatique, Alain Le Bihan, octobre 2012
Un Français à Belgrade, Patrice Champion, octobre 2012
Manuel d'antidogme, Patrice Champion, octobre 2012
Le livre noir de la gauche, Jean Robin, novembre 2012
Le grimpeur maudit, Anna Lauwaert, novembre 2012
Ces grands esprits contre l'islam, Jean Robin, janvier 2013
C'est scientifiquement démontré !, Jean Robin, février 2013
Vérités sur le Moyen-Orient, Léon Bessis, mars 2013

Le modèle français dans l'impasse, Jean-Louis Caccomo, mars 2013
L'Etat à l'étoile jaune, Guy Millière, mars 2013
Contre l'Europe de Bruxelles, Fonder un Etat européen, Gérard Dussouy, avril 2013

{1} François Gautier, New Delhi/Pondichéry, http://www.jaia-bharati.org/histoire/revision-fg.htm

{2} Voice of India, New Delhi

{3} http://fr.wikipedia.org/wiki/Aurangzeb

{4} Hindi Kouch ou le négationnisme du génocide de 80 millions d'indiens par l'islam, reproduction autorisée avec la mention suivante : © Jean-Patrick Grumberg pour www.Dreuz.info

{5} Point de Bascule, Canada, 8 juin 2008

{6} *Terre des hommes*, Antoine de Saint Exupéry, 1939

{7} Soumana Soni, universitaire malien

{8} Soumana Soni, universitaire malien

{9} Jean Isnard, consultant au Centre de Recherches sur le Terrorisme depuis le 11 septembre 2001

{10} *Il faut sauver les Arméniens*, Mille et une nuits

{11} Vincent Duclert, propos recueillis par Jérôme Gautheret, *Le génocide arménien : le négationnisme d'Etat turc*, Le Monde, 29 décembre 2011

{12} L'Association Internationale des Universitaires spécialistes du Génocide (IAGS), http://www.feajd.org/spip.php?breve1083&lang=fr

{13} Radio Publique d'Arménie, traduit par GM

{14} Th. Efthymiou, dimanche 20 mai 2007, http://www.info-grece.com/agora.php ? read,9,30556

{15} Source : http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article552,
27 janvier 2008.

{16} http://www.herodote.net/30_septembre_1965-evenement-19650930.php

{17} http://www.jakouiller.com/2006/07/29/un-genocide-ignore-en-papouasie-occidentale/

{18} Sanjeev Sanyal, 18 mars 2011, http://www.project-syndicate.org/ commentary/the-forgotten-genocide/French#YUWFMxMABLsjfis2.99

{19} Rendez-vous avec X, France Inter, 1975, L'INVASION DU TIMOR ORIENTAL, diffusée le 26 février 2005

{20} Cliotexte, L'indépendance du Timor-Est, analyse géopolitique

{21} Par Marc SEMO, Saddam Hussein en procès pour le "génocide kurde", 22 août 2006, Libération

{22} Sylvain Cypel, Le Monde, 25.03.03, La campagne Anfal en 1988 : le « génocide des Kurdes »

{23} 7 juin 2001, Afrik.com, http://www.afrik.com/article2850.html

{24}http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asie/Inde-Pakistan-partition1947.htm

{25} Les historiens s'accordent aujourd'hui sur ce nombre d'un million de personnes tuées. Les estimations britanniques officielles de l'époque firent état de 200 000 morts, et une estimation indienne plus tardive porta à 2 millions le nombre des victimes.

{26} U. Butalia, *The Other Side of Silence : Voices from the Partition of India*, New Delhi, Penguin, 1998, p. 3.

{27} *Entre l'Inde et le Pakistan, Mémoires de la Partition et partition de la mémoire*, Lionel Baixas

{28} http://www.kawther.info/wpr/2012/07/30/a-man-slaughters-wife-in-the-streets-of-bethlehem, 31 juillet 2012

{29} Mother paid price for standing up to husband, court hears, Toronto Sun, 5 octobre 2012. Extrait traduit par Poste de veille

{30} *Extraits* d'un article de Farrukh Saeleem, économiste et analyste pakistanais, Daily Times, 19.12.2007 (www.dailytimes.com.pk)

{31} Two Arrested After Teenage Girl Beheaded In Afghanistan, Radio Free Europe/Radio Liberty, 28 novembre 2012. Traduction par Poste de veille

{32} 1er novembre 2011, http://blog.sami-aldeeb.com/2012/10 /30 /tunisie-les-salafistes-coupent-4-doigts-dun-vendeur-dalcool/

{33} 7sur7.be, 05.11.2012, http://www.7sur7.be/7s7/fr/1505/Monde/article/detail/1528804/2012/11/05/Elle-asperge-sa-fille-d-acide-car-elle-discutait-avec-un-garcon.dhtml

{34} Observatoire de l'islamisation, 29 janvier 2013

{35} 26 octobre 2012, http://www.africareview.com/News/Al+Shabaab+order+woman+stoned+to+death+for+sex+offence/-/979180/1598708/-/p9bix4/-/index.html

{36} Mohamed El Ghazi, http://eddenyaup.com/index.php/politique/ 430-une-fatwa-wahhabite-legalise-la-pedophilie-en-arabie-saoudite

{37} 15/08/2011, La dépêche du midi

{38} http://metamag.fr/metamag-989-Les-renegats-et-la-cinquieme-colonne-islamiste-Il-faudra-bien-faire-face-au-peril-vert.html

{39} Larousse 1985, p. 294

{40} Babelon Laffont-Bompiani, p. 556

{41} Jean Canavaggio, Miguel de Cervantes Saavedra, Bibliothèque virtuelle Cervantes, « Captivité »

{42} http://fr.wikipedia.org/wiki/Miguel_de_Cervantes

{43} "The Cambridge history of islam", Cambridge University Press, 1970.

{44} "Christian slaves, muslim masters : white slavery", Robert C. Davis.

{45} Jean Isnard, consultant au Centre de Recherches sur le Terrorisme depuis le 11 septembre 2001

{46} Francesco Gabrieli, « *Chroniques arabes des Croisades* », Actes Sud, 197x, p. 3xx. Aussi en version écourtée chez Amin Maalouf, « *Les Croisades vues par les Arabes* », 1983, chap. 14 (p. 285 dans l'édition de poche chez J'ai Lu)

{47} Steven Runciman, « The Fall of Constantinople 1453 », Cambridge University Press, 1965, p. 145. Voir aussi Jacques Heers, « Chute et mort de Constantinople 1204-1453 », éditions Perrin, 2005, p. 254.

{48} Le Guide Politiquement Incorrect de l'Islam et des Croisades, Robert Spencer, extraits du chapitre 11

{49} Slate Afrique, 16/06/2011

{50} Angles de vue, par Naravas, 2009

{51} Al Khabar, 24 septembre 1997

{52} Par Smahane Bouyahia, 17 janvier 2006, http://www.afrik.com/ article9325.html

{53} Ibid.

{54} Pierre-André Taguieff, Sur le Ring, 2009

{55} Dépêche AFP, reprise par Jeune Afrique

{56} Alexandre Del Valle, Dreuz.info, février 2012

{57} http://apostat-kabyle.blog4ever.com/blog/lire-article-457071-2040318-chretiens_de_kabylie.html

{58} 25 octobre 2012, Al Manar, http://www.almanar.com.lb/french/ adetails.php ? eid=82101&frid=18&cid=18&fromval=1&seccatid=37

{59} 09-10-2012, SIPA

{60} Raymond Ibrahim, novembre 2012 in Muslim Persecution of Christians, Published by Gatestone Institute

{61} Raymond Ibrahim, novembre 2012 in Muslim Persecution of Christians, Published by Gatestone Institute

{62} Raymond Ibrahim, novembre 2012 in Muslim Persecution of Christians, Published by Gatestone Institute

{63} Raymond Ibrahim, novembre 2012 in Muslim Persecution of Christians, Published by Gatestone Institute

{64} Raymond Ibrahim, novembre 2012 in Muslim Persecution of Christians, Published by Gatestone Institute

{65} Raymond Ibrahim, novembre 2012 in Muslim Persecution of Christians, Published by Gatestone Institute

{66} Raymond Ibrahim, novembre 2012 in Muslim Persecution of Christians, Published by Gatestone Institute

{67} Le *dar al-islam* (maison de la soumission) se distingue du *dar al-harb*, composé de territoires à conquérir pour les soumettre à l'islam

{68} Interview de Bat Ye'or sur la dhimmitude par Véronique Chemla, 10.01.2010

{69} Asia Bibi, battue et condamnée à mort parce que chrétienne : laisserez-vous faire ?, Le Plus du Nouvel Obs, 13-03-2012, Huguette Chomski Magnis

{70} De l'athéisme en terres d'islam, 18.01.2013, France Culture

{71} http://www.thereligionofpeace.com, novembre 2012

{72} RFI, 9 septembre 2011, par Géraud Bosman-Delzons

{73} PA TV, le 13 octobre 2000

{74} PA TV, le 3 août 2001

{75} Al-Hayat Al-Jadida, le 21 janvier 2003

{76} PA TV, le 28 mai 2002

{77} PA TV, le 29 juin 2009

{78} Al-Qods, le 6 avril 2009

{79} PA TV, le 14 février 2005

{80} Pourquoi avoir voulu la mort d'Arafat ?, par ITAMAR MARCUS ET NAN JACQUES ZILBERDIK PMW, 12/04/2012, Jerusalem Post

{81} Associated Press, 21 septembre 2003

{82} Le Hamas ou l'impossible renoncement au terrorisme, Le Figaro, Thierry Oberlé, 29/12/2008

{83} Terrorisme. Le Hezbollah met l'Europe face à ses contradictions, Slate, Emmanuel Dubois, 16 août 2012

{84} Jolpress, 18 janvier 2013, Aqmi, la nébuleuse terroriste qui a fait allégeance à Oussama Ben Laden

{85} http://www.thereligionofpeace.com/French/Quran/018-suicide-bombing.htm

{86} Nader Haddad, Chercheur, Standards & Poor's, Journal du Net, 6 novembre 2012

{87} Livres Hebdo, publié le 26 février 2013 par vt, avec afp

{88} Revue Esprit, février 2009, L'universel dans un monde post-occidental, CHEDDADI Abdesselam (Université Mohamed V, Rabat), *Traduction et culture dans le monde arabe*

{89} Ce chiffre de 28 750 titres est tiré des statistiques du ministère de la Culture égyptien (repris dans l'étude d'Emmanuel Varlet, Les flux de traduction français-arabe en Egypte et au Machreq (1985-2010), Transeuropéennes, 2010. Le chiffre de 9000 titres publiés annuellement en Egypte pour l'année 2000 est mentionné par Maud Stephan-Hachem, op. cit., p. 123. En 2010, on a constaté une baisse du nombre de livres publiés. Selon le site Shorouknews qui reprend des données officielles, le nombre de titres non-scolaires publiés en Egypte en 2010 se montait à 3234, le nombre de livres scolaires à 1278 (www.shorouknews.com/news/).

{90} Transeuropéennes, Paris & Fondation Anna Lindh, Alexandrie - 2012

{91} http://www.deen-ul-qayyem.com/article-la-destruction-des-statues-en-islam-67178377.html

{92} http://fr.wikipedia.org/wiki/Bouddhas_de_Bamiyan

{93} Géraldine Véron, « La face cachée des bouddhas de Bamiyan », dans *CNRS Le journal*, n° 222-223, juillet-août 2008

{94} AFP, 18 octobre 2012

{95} Le Point.fr - Publié le 30/09/2012

{96} Aicha Ait Berri, L'amazigh n'est-il pas l'objet d'un génocide physique et culturel ?, Le Monde amazigh, Janvier 2013

{97} Le nord du Mali en butte à la tyrannie islamiste, Le Monde, 2 juillet 2012

{98} 19 mars 2004, AFP

{99} Atlantico, 11 juillet 2012

{100} http://fr.wikipedia.org/wiki/Conqu%C3%AAtes_musulmanes_des_Indes

{101} http://www.dreuz.info/2008/05/article-19364246/

{102} 4.04.2012, http://louyehi.wordpress.com/2012/04/04/un-nouveau-chef-doeuvre-litteraire-arabe/

{103} Voir sa page FaceBook : https://www.facebook.com/Khadjt

{104} © Ftouh Souhail pour www.Dreuz.info

{105} http://sitamnesty.wordpress.com/2010/02/11/islam-et-nazisme/

{106} Charnay Jean-Paul. Le marxisme et l'Islam. Essai de bibliographie. In : Archives des sciences sociales des religions. N. 10, 1960. pp. 133-146. doi : 10.3406/assr.1960.2701 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/assr_0003-9659_1960_num_10_1_2701

{107} http://www.iran-resist.org/article2849.html, 28.11.2006

{108} 2 Mars 2012, l'Humanité des débats. Guerre d'Algérie : le contingent, les JC et le PCF. La table ronde.

{109} VoxNR, 23 Octobre 2009, Le fascisme, l'islam et le monde arabe, entretien avec Stefano Fabei.

{110} *The Two Kinds of Dhimmis*, interview de Bill Warner par Jamie Glazov, FrontPageMagazine.com, le 23 avril 2008. Bill Warner est le directeur du Center for the Study of Political Islam (CSPI) et porte-parole de PoliticalIslam.com.

{111} L'islam dans les Constitutions des pays du monde musulman, La Croix, 1er février 2013

{112} La charia et le droit musulman, Georges Petitjean, 27/01/2013, http://atheisme.free.fr/Contributions/Charia_droit_musulman.htm

{113} Afghanistan, article de wikipedia.

{114} http://www.portesouvertes.fr/persecution-des-chretiens/index-Classement-2011/&title=Portes Ouvertes

{115} Wikipedia

{116} Albanie, une démocratie turbulente, Le Monde.fr, 01.06.2011

{117} Dialogue avec Ansar Eddine : Bouteflika veut la charia en Algérie, Le Matin DZ, 03/11/2012

{118} Wikipedia, article « Arabie Saoudite »

{119} Baudouin Dupret, Dir. recherches CNRS, Où et comment la charia est-elle appliquée dans le monde ?, Le Plus du Nouvel Obs, 24.02.2012

{120} http://www.portesouvertes.fr/persecution-des-chretiens/index-Classement-2011/&title=Portes Ouvertes

{121} Azerbaïdjan : abondance de pétrole et pénurie de liberté, LE MONDE, 18.05.2012

{122} France-Bahreïn : quand François Hollande reçoit un dictateur, Le Point, 6 août 2012

{123} Bénin, une démocratie qui marche, Slate Afrique, 2/2/2011

{124} GEO no 395 de janvier 2012, p.61

{125} Wikipedia

{126} Wikipedia

{127} Wikipedia

{128} Wikipedia

{129} Slate Afrique, 17 août 2012

{130} Djibouti : Une démocratie à parti unique !, 18 février 2008, FIDH

{131} Haut commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, CRC, 24ème session, 30 mai 2000

{132} Baudouin Dupret, Ibid.

{133} L'islam dans les Constitutions des pays du monde musulman, La Croix, 1er février 2013

{134} Internationale de l'Education, http://www.ei-ie.org/barometer/fr/ profiles_detail.php ? country=uae

{135} Émirats arabes unis : une « société civile » mais pas de contre-pouvoirs, http://www.cetri.be/spip.php?article1481

{136} Wikipedia

{137}«Les petites « liturgies » politiques de l'islam au Gabon Ou comment lire les liens entre le politique et l'islam minoritaire », Doris Ehazouambela, Centre d'études africaines, EHESS, Paris

{138} Wikipedia

{139} (AFP) – 21 sept. 2009

{140} AFP le 20/04/2012

{141} THOMAS HOFNUNG, Libération, La Guinée à la merci de l'armée 24 décembre 2008

{142} http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Guyana/122822

{143} Baudouin Dupret, Ibid.

{144} En Indonésie, l'islam a sa police et ses bourreaux, Florence Compain, 22/07/2010, Le Figaro

{145} Reuters, Ahmed Rachid ; Danielle Rouquié pour le service français, 18 février 2013

{146} http://www.portesouvertes.fr/persecution-des-chretiens/index-Classement-2011/&title=Portes Ouvertes

{147} Baudouin Dupret, Ibid.

{148} Commentaire de hadha yahoudiyun waraa2i, le 05/02/2013 sur Enquête & Débat

{149} Chahla Chafiq, Le nouvel homme islamiste, Editions du Félin, 2002, p. 176-202.

{150} Ramin Parham Michel Taubmann, Histoire secrète de la révolution iranienne, Denoël, 2009, p. 66.

{151} Copyright Daniel CLAIRVAUX

{152} http://www.portesouvertes.fr/persecution-des-chretiens/index-Classement-2011/&title=Portes Ouvertes

{153} La Lettre des juges sur la protection internationale de l'enfant, t. XVI / printemps 2010, Dossier Spécial, Thème 1, Jordanie

{154} (Bilan du recensement national de 2009). Agence de Statistiques de la République du Kazakhstan, publié le 15 novembre 2010

{155} Wikipedia

{156} AFP Publié le 03/02/2012

{157} L'islam dans les Constitutions des pays du monde musulman, La Croix, 1er février 2013

{158} Reflets.info, 5 avril 2011, Liban : une révolution sans dictateur ?

{159} Le Figaro, 10/07/2012

{160} http://www.voxpress.info/semicentenial-cinquantieme-s712615.htm

{161} Marina Mahathir Editorialiste blogueuse militante des droits des femmes en Malaisie, Le Temps, 30 mai 2011

{162} http://www.portesouvertes.fr/persecution-des-chretiens/index-Classement-2011/&title=Portes Ouvertes

{163} 04.09.2012, Le Parisien avec AFP

{164} TelQuel, Lemine Ould M. Salem, 15 janvier 2013, repris par Courrier International

{165} Baudouin Dupret, Ibid.

{166} 08/08/2011, Observatoire de l'islamisation

{167} AFP Publié le 28/08/2012

{168} Tribune de l'écrivain marocain Driss Ksikes dans Le Monde du 12.05.2012, intitulée Ordre islamique au Maroc

{169} L'islam dans les Constitutions des pays du monde musulman, La Croix, 1er février 2013

{170} http://www.ciesin.org/decentralization/French/CaseStudies/mauritanie.html

{171} https ://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/mz.html#People

{172} http://fr.wikipedia.org/wiki/Islam_au_Niger

{173} Sounaye 2005

{174} Villalón, Leonardo, 1996. "The Moral and the Political in African Democratization : The *Code de la famille* in Niger's Troubled Transition", *Democratization*, III (2), p. 41-68.

{175} Alidou et Alidou 2008 ; Sounaye 2005.

{176} Sounaye, Abdoulaye, 2005, 'Les politiques de l'Islam dans l'ère de la démocratisation de 1991 à 2002', *in* Gomez-Perez, M., *L'Islam politique au sud du Sahara : identités, discours et enjeux,* Paris, Karthala, 2005, pp. 503-525.

{177} L'Islam au Niger : éviter l'amalgame, Abdoulaye Sounaye

{178} BBC Afrique, 8 Novembre 2009

{179} L'islam dans les Constitutions des pays du monde musulman, La Croix, 1er février 2013

{180} http://www.tolerance-religieuse.ch/pieces-dexposition/lislam-tel-quil-est-vecu-en-oman/la-legislation/

{181} Wikipedia

{182} Karibuni Ouganda

{183} http://www.portesouvertes.fr/persecution-des-chretiens/index-Classement-2011/&title=Portes Ouvertes

{184} Wikipedia

{185} http://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_islamique_d%27Ouzb%C3%A9kistan

{186} http://iremam.cnrs.fr/legrain/voix15.htm

{187} http://fr.wikipedia.org/wiki/Hamas

{188} Baudouin Dupret, Ibid.

{189} http://www.portesouvertes.fr/persecution-des-chretiens/index-Classement-2011/&title=Portes Ouvertes

{190} L'islam dans les Constitutions des pays du monde musulman, La Croix, 1er février 2013

{191} Jacques Leclerc, membre associé au TLFQ, http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asie/qatar.htm

{192} 7 août 2012, Sénégal : les islamistes "sont à nos portes", Jeuneafrique.com

{193} Université de Sherbrooke, 14 septembre 2007, http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse ?codeAnalyse=337

{194} http://www.portesouvertes.fr/persecution-des-chretiens/index-Classement-2011/&title=Portes Ouvertes

{195} France 24 (avec AFP), 25/02/2009

{196} La charia instaurée en Somalie, Le Figaro, 18/04/2009

{197} http://fr.wikipedia.org/wiki/Soudan#Politique

{198} 20 Minutes, 27.02.13

{199} http://fr.wikipedia.org/wiki/Desi_Bouterse

{200} http://en.wikipedia.org/wiki/Islam_in_Suriname

{201} L'Orient Le Jour, 11 janvier 2013

{202} http://fr.wikipedia.org/wiki/Emomalii_Rahmon

{203} "Talaq, Talaq, Talaq" : Divorce by Text, par Annie Urban, Care2, 4 décembre 2011. Traduction par Poste de veille

{204} http://fr.wikipedia.org/wiki/Idriss_D%C3%A9by

{205} http://www.tchadforum.com/node/163

{206} http://fr.wikipedia.org/wiki/Togo#Politique

{207} Slate Afrique, 25/06/2012

{208} http://fr.wikipedia.org/wiki/Gurbanguly_Berdimuhamedow

{209} *A Country Study : Turkmenistan*, de Larry Clark, Michael Thurman et David Tyson, aux éditions Glenn E. Curtis, Library of Congress Federal Research Division, mars 1996.

{210} http://www.freedomhouse.org/country/turkey

{211} http://www.freedomhouse.org/article/freedom-world-2012-arab-uprisings-and-their-global-repercussions

{212} Mathieu Guidère, professeur d'islamologie et de pensée arabe à l'Université de Toulouse II, 25 octobre 2011, Charia : "tout dépend de la manière de l'appliquer",

http://lci.tf1.fr/monde/charia-tout-depend-de-la-maniere-de-l-appliquer-6788102.html

{213} Baudouin Dupret, Ibid.

{214} L'islam dans les Constitutions des pays du monde musulman, La Croix, 1er février 2013

{215} http://www.portesouvertes.fr/persecution-des-chretiens/index-Classement-2011/&title=Portes Ouvertes